

L'Afrique et les grands émergents

Jean-Raphaël CHAPONNIÈRE

Asia Center

Dominique PERREAU

D.P. Associates

Patrick PLANE

Directeur du CERDI, CNRS, Université d'Auvergne

Étude coordonnée par Rémi GENEVEY

Directeur de la Stratégie, AFD

L'Afrique et les grands émergents

Jean-Raphaël CHAPONNIÈRE

Asia Center

chaponniere@wanadoo.fr

Dominique PERREAU

D.P. Associates

dominique-perreau@club-internet.fr

Patrick PLANE

Directeur du CERDI, CNRS, Université d'Auvergne

patrick.plane@udamail.fr

Étude coordonnée par Rémi GENEVEY

Directeur de la Stratégie, AFD

geneveyr@afd.fr

À Savoir

Créée en 2010 par le département de la Recherche de l'AFD, la collection À Savoir rassemble des revues de littérature ou des états des connaissances sur une question présentant un intérêt opérationnel.

Alimentés par les travaux de recherche et les retours d'expériences des chercheurs et opérateurs de terrain de l'AFD et de ses partenaires, les ouvrages de cette collection sont conçus comme des outils de travail. Ils sont destinés à un public de professionnels, spécialistes du thème ou de la zone concernés.

Retrouvez toutes nos publications sur <http://recherche.afd.fr>

Précédentes publications de la collection (voir page 129).

Remerciements

Les auteurs remercient toutes les personnes qui ont bien voulu les éclairer de leurs conseils : chefs d'entreprise, responsables d'administrations, publiques et privées. Ils expriment leur reconnaissance aux missions diplomatiques dont les enquêtes de terrain ont permis d'étayer ces analyses.

Ils manifestent une gratitude particulière à Sylviane et Patrick Guillaumont (CERDI), professeurs à l'Université d'Auvergne pour leur relecture critique, ainsi qu'à Cécile Batisse (CERDI), maître de conférences à l'Université d'Auvergne, qui leur a fourni un appui précieux à la recherche documentaire et à la collecte d'informations statistiques.

[Avertissement]

Le travail présenté dans ce document est le résultat d'une collaboration entre l'AFD et la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI).

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directeur de la publication :

Dov ZERAH

Directeur de la rédaction :

Alain HENRY



Conception et réalisation : Ferrari / Corporate – Tél. : 01 42 96 05 50 – J. Rouy / Coquelicot
Imprimée en France par : STIN

Introduction	5
1. Les nouvelles puissances sur la scène africaine	11
1.1. Les trajectoires de coopération en longue période	11
1.1.1. Brésil : l'activisme au-delà de la sphère lusophone	11
1.1.2. Chine : intérêts stratégiques et relations internationales	14
1.1.3. Inde : du commerce aux partenariats de production	19
1.2. L'importance des flux de financement	24
2. L'impact économique des émergents sur les systèmes productifs	31
2.1. Une dynamique de croissance profitable à l'Afrique	31
2.1.1. La demande de matières premières soutient l'activité	32
2.1.2. Les émergents et les prix des matières premières	35
2.1.3. La redistribution géographique des échanges africains	37
2.1.4. L'Afrique, les puissances émergentes et le commerce de l'OCDE	39
2.1.5. Diversification des achats auprès des émergents	40
2.2. Incertitudes à long terme pour la diversification manufacturière	44
2.2.1. Maladie hollandaise et malédiction des matières premières	44
2.2.2. La complication de la diversification africaine	47
3. Implications sectorielles des puissances émergentes	51
3.1. Les minerais et les industries minières	51
3.1.1. Un état des lieux subsaharien	51
3.1.2. L'Afrique et les approvisionnements des puissances émergentes	56
3.1.3. Enjeux et perspectives	65
3.2. Le pétrole et les hydrocarbures	74
3.2.1. L'Afrique dans l'approvisionnement pétrolier des puissances émergentes	78
3.2.2. Les sociétés pétrolières en Afrique	81
3.2.3. Enjeux et perspectives	87
3.3. La forêt dans le bassin du Congo et la transformation du bois	90
3.3.1. L'Afrique dans l'approvisionnement des puissances émergentes	92
3.3.2. Le bassin forestier du Congo et la Chine	98
3.3.3. Enjeux et perspectives	106
Conclusion	107
Annexes	111
Annexe 1 : La perception des entreprises françaises face à l'irruption des puissances émergentes en Afrique	111
Annexe 2 : Les partenaires commerciaux des pays de la zone franc	116
Bibliographie	123

Introduction

Croissance économique et rattrapages des niveaux des vie sont l'essence même d'un processus de développement. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de telles dynamiques ont été maintes fois à l'œuvre, que ce soit dans les années 1960 avec le retour gagnant du Japon sur la scène économique internationale, dans les années 1970 avec l'émergence des « tigres » et « dragons » du Sud-est asiatique ou dans les années 1990, avec les « jaguars » latino-américains et l'intégration des pays d'Europe de l'Est dans les contours institutionnels de l'économie de marché. Le mouvement auquel donnent lieu les grandes ou « nouvelles puissances » émergentes est d'une tout autre nature, comme le traduit d'ailleurs l'appel au remodelage de la gouvernance mondiale. Ce mouvement est en soi un choc systémique. De son évolution résulte un déplacement du centre de gravité de la puissance économique et financière mondiale, un glissement de pouvoir vers les deux géants asiatiques que sont la Chine et l'Inde. Ces deux économies, qui représentent à elles seules le tiers de l'humanité, vont susciter une situation inédite dans l'histoire, où la puissance de leadership va se conjuguer avec des réalités intérieures tenaces et potentiellement déstabilisantes, faites d'une combinaison de prospérité et de pauvreté. Le fait est que la Chine et l'Inde demeureront, et pour plusieurs décennies encore, des pays en développement, l'une et l'autre utilisant d'ailleurs cette réalité pour en faire un instrument de communication et de facilitation dans le dialogue avec les partenaires africains. Après l'Asie, l'Amérique latine est le sous-continent qui abrite le plus grand nombre d'économies émergentes, ce dont a témoigné l'entrée du Chili et du Mexique à l'OCDE. Un tiers de la richesse sud-américaine est cependant créé par le Brésil, qui occupe 48 % de l'espace du sous-continent et apparaît comme l'une des principales puissances agricoles mondiales, à la fois par ses exportations de produits traditionnels (café) et par celles de nouveaux biens sur des marchés en forte croissance (OGM, biocarburants). Le Brésil est bien une puissance économique à prendre en compte, susceptible, à moindre échelle toutefois que la Chine ou l'Inde, de constituer un défi pour l'appareil productif des pays développés et des pays africains dont traite cette étude.

La mise en avant des agrégats macroéconomiques et la remise en cause des rapports de force, largement marqués par le XIX^e siècle européen, structurent le débat autour d'un groupe émergent leader : le BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Cet acronyme, développé en 2001 par la banque d'investissement *Goldman Sachs*, a connu un réel succès ; il est parfois étendu, de façon discutable, à l'Afrique du Sud (BRICS) ou au Mexique

(BRICM), voire à la Turquie et à l'Indonésie (BRIIC). Certes, ces pays sont sans doute émergents de par la dynamique de leur produit intérieur brut (PIB)^[1], mais aucun d'eux n'est une « puissance émergente » en ce sens que leur pouvoir d'influence demeure avant tout régional et incomplet en regard de ce qui peut être attendu d'une grande puissance. L'attraction de l'ancien Empire ottoman, notamment dans le fonctionnement du monde arabo-musulman sunnite et son rôle dans une certaine stabilité au Moyen-Orient est une illustration d'un pouvoir régional. La nouveauté dans les processus à l'œuvre tient donc à l'accès de quelques pays majeurs à un statut de « grande puissance », qui change radicalement la donne par rapport aux dynamiques d'émergence classique de l'économie moderne.

Braquer le projecteur sur l'Afrique subsaharienne suggère que parmi les quatre pays BRIC, la Russie, dont le statut de grande puissance a été une conséquence de la bipolarisation, est probablement celui dont le rôle régional est le moins affirmé. La Russie ne dispose d'ailleurs plus de programme formel d'aide au développement, même si elle est néanmoins engagée dans des annulations de dettes aux pays pauvres. Dans une large mesure, son influence est en retrait de celle que connaissait l'empire soviétique. Et sur la prochaine décennie, plusieurs raisons inclinent à penser que la Russie ne sera pas un acteur majeur sur la scène africaine. Elle est d'abord très occupée à gérer les tensions au sein de sa propre zone géographique d'influence. Par ailleurs, sa dotation factorielle fait de l'Afrique un partenaire d'intérêt secondaire. Détentrice d'abondantes matières premières, la Russie n'est pas véritablement en quête d'une sécurisation des approvisionnements en dehors de son environnement géographique immédiat. La présence de ces produits de base constituera d'ailleurs, comme dans beaucoup de pays sujets à des phénomènes de « syndrome hollandais » (*Dutch disease*), un défi pour l'accomplissement du processus de diversification, de modernisation d'un appareil productif qui ne répond actuellement que très peu aux attentes africaines en biens de consommation à bas prix ou en biens d'investissement.

Membre du G20, l'Afrique du Sud est potentiellement un moteur de croissance pour le développement au sud du Sahara. C'est aussi un pays dont le statut politique de grande puissance est revendiqué à travers le lobbying pour l'obtention d'un siège de pays permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies. Sa population est toutefois relativement limitée (environ 50 millions d'habitants) et sa croissance économique est à la fois faible et chahutée. Elle reste inférieure à la moyenne du continent, en deçà

[1] Par pays émergents, on entend habituellement le groupe de pays présentant une croissance économique forte et continue qui permet au PIB par habitant de converger vers le niveau de vie atteint par les pays développés.

donc des attentes d'une partie significative de la population encore en dessous du seuil de pauvreté. L'impact de l'Afrique du Sud se manifeste actuellement par les implantations de ses entreprises dans de nombreux domaines, dont l'énergie et la distribution, dans le domaine également des activités bancaires. En relation avec le champ couvert par cette étude, il est intéressant de noter que la Standard Bank, principal établissement financier d'Afrique du Sud, a bénéficié, à la fin de la précédente décennie, d'une entrée de la Banque industrielle et commerciale de Chine à hauteur de 20 % dans son capital social. Dans l'ensemble, bien que significative, l'influence des entreprises sud-africaines est en retrait de ce qui était imaginé au sortir de l'apartheid. Depuis la capacité démontrée à dépasser les affres de la discrimination raciale, le pays exerce surtout un magistère moral sur l'ensemble du continent noir qui voit en lui un pays moteur de la croissance et du progrès social. Comme le Nigéria, qui réunit près de 15 % de l'ensemble de la population africaine, son rôle se profile davantage dans l'avenir qu'il ne se dessine dans le présent. Pour l'instant, ces deux pays ne sont pas à proprement parler des « nouvelles puissances », ce qui amène à clarifier ce que l'on entend par « puissances émergentes ».

Dans le cadre de ce rapport, il s'agit de pays en capacité de marquer le fonctionnement des affaires internationales. Ils le font en raison de la taille rapidement croissante de leur économie, de leur population, de leur réseau diplomatique et de leur attraction culturelle, et demain, sans doute, à travers un poids militaire qui leur confèrera une place dans le débat mondial. Ces caractéristiques trouvent une traduction dans ce que les spécialistes de la science politique appellent, à la suite des travaux de Joe Nye, à Harvard, le « soft » et le « hard » power. Le *soft power* est l'expression d'une capacité à convaincre ; c'est l'art de la persuasion et de la séduction qui peut prendre de multiples formes. Certes, le *soft power* se nourrit de la performance économique, mais plus généralement de la réputation, des valeurs culturelles, de l'aptitude à trouver des relais d'influence, à faire assumer aux autres ses valeurs et convictions. On reviendra ultérieurement sur cette dimension, mais au-delà du statut d'ancienne puissance coloniale, des efforts déployés pour jeter les bases d'une solidarité intra-communautaire et linguistique, la participation aux institutions de coopération et de développement, notamment les unions économiques et monétaires, la France a sans aucun doute le *soft power* d'une grande puissance en Afrique.

Le *hard power* véhicule, pour sa part, un pouvoir de coercition, une capacité à sanctionner, si nécessaire par des interventions armées. Qu'en est-il des nouvelles puissances émergentes ? Même si son potentiel militaire s'accroît, de par sa conception des relations internationales avec les pays du sud, la Chine a toujours été peu portée à manifester l'expression de ce type de pouvoir. Cela étant posé, les trois pays qui nous

intéressent ont potentiellement les caractéristiques du *soft* comme du *hard power*. Cette réalité exacerbe les aspirations du Brésil et de l'Inde, l'un et l'autre en demande d'affiliation au Conseil de sécurité des Nations Unies en qualité de membres permanents. La solidarité africaine est d'ailleurs largement sollicitée pour la quête de cette position.

La place du Brésil parmi les « grands » fait encore débat, malgré une population de 192 millions d'habitants, une croissance économique soutenue, une production diversifiée, d'autant que l'économie n'a pas été à l'abri de graves crises dans les vingt dernières années. En revanche, celle des deux géants asiatiques n'est plus contestée. Certes, les facteurs d'instabilité potentielle sont là aussi très présents, qui peuvent altérer la puissance. La question religieuse, la sécurité alimentaire non définitivement assurée en raison de l'appauvrissement des sols, la très grande dépendance envers les matières premières sont des facteurs de fragilisation de l'Inde. Cette vulnérabilité aux produits alimentaires et aux matières premières prévaut également en Chine où le régime politique autoritaire assure, par ailleurs, un équilibre toujours précaire entre des populations au bien-être matériel très inégal. Plus de 500 millions de Chinois vivent en effet dans la précarité, ils sont plus nombreux encore en Inde. Les deux géants asiatiques sont toutefois les pays les plus peuplés du monde, respectivement 1 200 million et 1 350 million d'habitants. Leur dynamique de croissance les inscrit irrémédiablement dans le cercle des pays animateurs de la vie économique et politique internationale du XXI^e siècle.

La première partie de ce rapport est consacrée à une mise en perspective du rôle croissant des puissances émergentes en Afrique subsaharienne, de leur montée en influence dans le contexte de globalisation avec des financements qui concourent au développement par des stratégies d'investissement souvent spectaculaires. La deuxième partie décrit le mouvement des flux de commerce et les opportunités et risques associés à l'entrée en scène des nouvelles puissances. Le commerce avec ces pays, qui s'est considérablement développé dans les dernières années, s'avère très profitable à l'Afrique. En même temps qu'il a stimulé la croissance, il a provoqué une déformation de la structure géographique des échanges africains au détriment des pays de l'OCDE, notamment des positions françaises en zone franc. La dynamique est d'abord l'œuvre de la Chine, mais l'Inde a également progressé dans les échanges commerciaux comme dans la réalisation de projets d'investissements. Le rôle du Brésil est plus modeste, restreint à un petit nombre de pays. Le besoin de sécurisation des approvisionnements en matières premières est, pour ce dernier, moins présent. L'une des questions qui se pose pour l'Afrique est de savoir dans quelle mesure l'enfermement dans des spécialisations étroites sur les matières premières ne risque pas d'être un facteur de blocage pour la diversification économique. La troisième partie du rapport dresse des

états des lieux sectoriels sur quelques-unes des principales matières premières africaines sur lesquelles les entreprises des émergents sont de plus en plus présentes. L'éclairage est tour à tour porté sur le gaz et le pétrole, puis sur les mines et enfin sur le bois, ce dernier offrant probablement les meilleures perspectives pour le développement de la transformation.

1. Les nouvelles puissances sur la scène africaine

1.1. Les trajectoires de coopération en longue période

1.1.1. *Brésil : l'activisme au-delà de la sphère lusophone*

Malgré la place accordée au Brésil dans la presse économique, le pays présente de modestes performances en comparaison des deux autres puissances émergentes. Avant même le déclenchement de la crise économique mondiale, le taux de croissance moyen du PIB était de 4,1 % pour le Brésil, 10 % pour la Chine et 8,8 % pour l'Inde. Des trois pays, le Brésil est donc sans doute le moins bien installé dans ce statut de nouvelle « puissance » émergente, statut pourtant revendiqué à travers une intense activité diplomatique. Près de la moitié de la population brésilienne a une origine africaine, de sorte qu'à l'occasion des voyages officiels sur le continent – le premier ayant eu lieu en 1983, sous la présidence Figueiredo –, cette dimension ethnoculturelle est rappelée avec insistance. Les voyages officiels deviendront d'ailleurs plus nombreux sous le président Lula da Silva (2003-2010). Le Brésil intensifie alors ses rapports avec les pays africains. Dix-sept nouvelles ambassades sont implantées sur le continent et accompagnent le quintuplement du commerce entre 2002 et 2009. Le président Lula effectue dix voyages sur ce continent, visitant vingt-trois pays et certains d'entre eux plusieurs fois avec la concrétisation d'une coopération technique qui devient un instrument de projection externe. À l'occasion de ces voyages, le président évoque les racines et les liens naturels avec ces pays lusophones réunis, en 1996, sous le président Cardoso, en une Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Les liens historiques ont été soulignés dans une déclaration flamboyante devant l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2006. Le discours a mis ostensiblement l'accent sur le fait qu'en qualité de deuxième plus importante population noire du monde, le Brésil ne peut être qu'engagé aux côtés de l'Afrique (Lafargue, 2008).

Quelques mois seulement après sa prise de fonction, le président Lula a d'ailleurs entamé sa première tournée officielle sur le continent, un voyage qui l'amènera en Afrique du Sud et en Namibie, mais également en Angola, au Mozambique et à São Tomé-et-Principe. La communauté lusophone, forte de plus de 250 millions d'habitants, est incontestablement un des leviers de la politique africaine du Brésil. Parti d'un espace linguistique et de son extension aux pays du proche voisinage, notamment l'Afrique

du Sud, la volonté d'influence régionale s'étend bientôt à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale.

Le Nigéria entre dans les objectifs de coopération brésiliens, avec la tenue à Abuja, en novembre 2006, du premier sommet Afrique-Amérique du Sud. De nouvelles ambassades sont par ailleurs ouvertes, au Cameroun en 2005, en République démocratique du Congo (RDC), en 2007. Le caractère de plus en plus sophistiqué de l'économie brésilienne et l'ouverture internationale du système productif, longtemps dans les errements protectionnistes, et ses implications pour la compétitivité extérieure, dessinent de nouvelles perspectives de conquêtes de parts de marché sur le territoire africain. Les points d'application de cette stratégie sont d'abord sur les matières premières avec la présence de grands groupes multinationaux, très impliqués dans les explorations de pays africains ; c'est le cas de *Vale*, seconde entreprise mondiale pour l'extraction de minerais de fer et de cuivre, mais également *Petrobras*, dans les hydrocarbures, qui réalise 24 % de sa production en Afrique avec des investissements très importants prévus en Angola (900 millions de dollars US entre 2009-2012) et au Nigéria (environ 2 milliards de dollars US sur la même période). Les activités brési-liennes en Afrique sont de plus en plus diversifiées. Elles se déploient dans la construction avec *Odebrecht*, mais aussi dans les produits agroalimentaires et les aéronefs avec *Embraer*, qui a percé sur le marché des avions de moins de 100 places.

À quelques exceptions près (Afrique du Sud, Angola, Nigéria), le commerce international avec le sous-continent subsaharien est encore embryonnaire. Dans les décennies passées, l'accès aux matières premières africaines était la dimension structurante du dialogue économique. Au moment du premier choc pétrolier, on se rappellera que le Brésil importait la totalité de ses besoins énergétiques. Cette situation l'a d'ailleurs incité à déployer des efforts et à innover pour la maîtrise des biocarburants. La donne semble avoir changé dans les dernières années. Les importantes réserves découvertes au large de l'État de Rio de Janeiro ont fait la démonstration des prouesses technologiques brési-liennes pour l'exploration de son propre espace maritime en eau profonde. En novembre 2007, la compagnie *Petrobras* a annoncé la découverte d'un gisement à Tupi Sul, évalué entre 5 et 8 milliards de barils. Les potentiels de ce champ pétrolier sont gigantesques, l'un des plus importants découverts depuis les annonces du Kazakhstan, en 2000. Ces réserves devraient rapidement placer le Brésil au niveau de production du Venezuela, à la septième place au classement mondial des producteurs de pétrole, et le pays pourrait dès lors devenir un des fournisseurs des États-Unis, en recherche de diversification de leurs approvisionnements. On ne mesure pas encore pleinement l'étendue des conséquences de ces découvertes, mais elles sont de nature à changer les relations avec les partenaires africains. D'importateur

de pétrole pour sa consommation intérieure, le Brésil va projeter sa technologie et son savoir-faire à l'extérieur, notamment en Afrique où ses sociétés seront en capacité d'entreprendre l'exploration et l'exploitation dans des champs *offshore* difficiles. Les relations commerciales avec l'Afrique devraient par ailleurs se diversifier avec des exportations vers le continent incorporant de plus en plus de produits sophistiqués.

Encadré 1 *Le Brésil et la relation à l'Afrique*

L'impulsion politique du président Lula

Invoquant une "obligation morale et historique", le président Lula avait fait de l'Afrique une des priorités de sa politique étrangère. Il avait fixé des objectifs ambitieux et renforcé les moyens de sa mise en œuvre, élargissant le réseau diplomatique brésilien en Afrique, à 38 ambassades, dont 18 ouvertes en deux ans. Deux raisons, clairement expliquées sous sa présidence, justifient cet élargissement. La première est de politique intérieure, avec pour objectif la valorisation des descendants d'esclaves africains du Brésil, en leur faisant connaître leurs racines. Lula n'a cessé de rappeler que le Brésil est le deuxième pays noir du monde derrière le Nigéria, avec 76 millions d'Afro-Brésiliens sur 190 millions d'habitants. La seconde raison est extérieure : devenir un acteur clé d'un système international multipolaire ; réformer les Nations Unies avec, comme l'Inde et l'Afrique du Sud, l'ambition d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité ; modifier le contenu et le fonctionnement des institutions financières internationales et de l'OMC. Aujourd'hui, la présidente Dilma Rousseff poursuit la même politique africaine que son prédécesseur.

De nouveaux objectifs économiques

Devenue une puissance non plus émergente mais émergée, le Brésil veut offrir de nouveaux débouchés à ses exportations. Le commerce bilatéral Brésil-Afrique, passé de 4 à 25 milliards de dollars entre 1999 et 2009, témoigne de son dynamisme. Ces échanges atteignent 10 milliards de dollars US pour la simple année 2009. La progression des IDE brésiliens en Afrique illustre cette présence économique croissante, même si le Brésil reste un acteur secondaire par rapport à l'Inde et à la Chine. Après plusieurs décennies de protection du marché intérieur, les grandes entreprises brésiliennes sont parties à la conquête des marchés internationaux. Vale (Companhia Vale do Rio Doce), devenu le premier groupe minier mondial, investit en Angola, au Mozambique, en RDC, en Afrique australe. De même, Petrobras s'implante dans les pays africains producteurs de pétrole et de gaz (Angola, Nigéria, Tanzanie). Il en est de même pour les groupes de BTP, comme Andrade Guttierrez et Odebrecht. Comme pour les investissements chinois, on observe souvent des projets de "*package deal*" : mines + énergie + BTP, regroupant plusieurs multinationales brésiliennes.

...

...

Un modèle alternatif de développement ?

La promotion du modèle brésilien d'agriculture familiale s'appuie sur des programmes de coopération technique avec les pays africains lusophones, puis ce modèle se diffuse dans les pays voisins. L'installation d'une antenne de l'Embrapa, l'agence agronomique brésilienne, à Accra en 2007, permet au Brésil d'apparaître comme un modèle de développement durable, tout en soutenant ses intérêts économiques pour les biocarburants. Il semble que la perception par les pays africains de ces investissements brésiliens soit relativement positive. Le métissage culturel peut-il réussir ?

Plus que ses concurrents émergents, le Brésil a su monter avec pragmatisme des projets de coopération triangulaire réussis : avec la France, pour le programme d'observation satellitaire et de télédétection au Gabon ; ou avec le Japon, pour le programme de sécurité alimentaire au Mozambique.

1.1.2. Chine : intérêts stratégiques et relations internationales

L'ascension économique de la Chine a non seulement transformé ses relations commerciales avec ses partenaires, mais aussi bouleversé l'équilibre politico-stratégique en Asie et bien au-delà. Le statut de grande puissance émergente s'impose ainsi naturellement, statut que les autorités cachent de moins en moins, comme les pays occidentaux ont pu s'en apercevoir à travers les critiques des politiques publiques à l'occasion des crises financières en Amérique du Nord et en Union européenne. Cabestan et Vermander (2005) remarquent que le terme de *da guo*, traduction littérale de « grande puissance », est de plus en plus présent dans le lexique de la communication du pouvoir politique. Les relations avec les partenaires internationaux témoignent de cette influence. Elles donnent lieu à des dialogues régionaux et échanges de dimension planétaire. Depuis 1998, l'Union européenne est, par exemple, engagée dans l'animation d'un « partenariat global » avec Pékin, devenu « global et stratégique » en 2003. L'initiative, assez largement dominée par les questions économiques, notamment par le commerce extérieur et le déséquilibre des échanges commerciaux, illustre bien l'importance croissante de la Chine dans la stratégie extérieure de l'Union. Sa présence diplomatique et économique se développe sur tous les continents, y compris en Afrique subsaharienne, où ses dirigeants multiplient les visites, les offres de financement à l'appui de projets d'investissements. La Chine veut s'affirmer comme « une puissance responsable ».

Comme l'Inde, la Chine a été un porte-parole historique des aspirations du Tiers monde, notamment lors de la conférence de Bandung, en 1955. Les principes de la décolonisation et du non-alignement sur les deux grands blocs idéologiques ont été posés à cette occasion. *Mutatis mutandis*, la politique extérieure, et pas seulement la rhétorique chinoise, progresse à travers la contestation de l'ordre occidental établi, à travers le dialogue et la coopération mutuelle avec l'Asie, puis avec l'Afrique. Le dialogue s'instaure sur des bases bilatérales, approche préférée des autorités chinoises, car mieux adossée aux intérêts stratégiques nationaux, mais également sur une base multilatérale, instrument de communication et de coordination sur les efforts consentis pour l'ensemble du continent. Les échanges multilatéraux sont, de ce point de vue, assez comparables au dialogue institutionnalisé entre la France et l'Afrique dont la première édition remonte à novembre 1973. La coopération sino-africaine se concrétise d'abord par la tenue de forums. Le premier du genre s'est tenu en 2000. Il a été l'occasion de réunir de nombreuses délégations africaines au niveau des ministres des Affaires étrangères. Le deuxième forum, organisé en Ethiopie, a été beaucoup plus important dans ses implications. C'est en effet à l'occasion de ces échanges que s'est dessiné le plan d'action d'Addis-Abeba qui échaude les principes généraux de la coopération la plus large.

D'un discours tissé dans la contestation coloniale, subsiste d'abord, comme pour le Brésil, un message légitimateur ancré dans l'absence de passé colonial. De ce fait, la Chine peut partager les frustrations des peuples ayant connu l'oppression et adopter une rhétorique offensive en la matière. Subsiste également la volonté de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. La doctrine du président Hu Jintao est inscrite dans la continuité de celle de ses prédécesseurs. La phraséologie est dans la tonalité du discours d'Accra de Zhou Enlai. En visite au Ghana, en 1964, le Premier ministre de Mao Tsé-Toung s'était alors posé en promoteur d'une coopération équilibrée, respectueuse de la souveraineté des peuples et de la coopération mutuelle. On mesure ici les avantages de cette prise de distance envers la notion de « bonne gouvernance » libérale aux implications à la fois économiques et politiques, distance également envers un système de valeurs démocratiques universelles entendues comme une référence philosophique internationale commune. La distanciation avec ce système de valeurs a des propriétés évidemment immunisantes. Par la nature des relations bilatérales qu'elle souhaite établir, en creux, la Chine signale au reste du monde que, par symétrie, elle n'entend accepter aucune immixtion dans la gestion de ses affaires intérieures.

La critique de la « bonne gouvernance démocratique » s'est ouvertement invitée au sommet Chine-Afrique de novembre 2006. Une cinquantaine de délégations africaines

ont pour l'occasion fait le voyage de Pékin, représentées, pour la plupart d'entre elles, au plus haut niveau de l'État. A l'occasion de ce sommet, l'ouvrage de Yuan Wu (2006) a été largement distribué aux délégations. Cet ouvrage met l'accent sur l'histoire longue des relations sino-africaines (1956-2006) en soutenant que la démocratie peut constituer un « fléau » pour le développement (Beuret et Michel, 2008). Le même esprit a prévalu en Egypte, lors du sommet de Sharm el-Sheikh, en novembre 2009. Par ses valeurs, la Chine entend être un contrepoint aux idéaux du « Consensus de Washington ». Elle réfute l'idée que l'histoire serait gouvernée par une convergence vers des valeurs universelles, croyance que professait initialement Hegel et que reprit plus récemment Fukuyama (1992) à la suite de l'effondrement du mur de Berlin. La Chine fait la promotion de son paradigme alternatif, que les observateurs qualifient parfois de « Consensus de Pékin ». Ce paradigme est dominé par la non-ingérence, par le principe d'autodétermination des choix économiques des Etats. Mais il est aussi et peut-être surtout, commandé par la volonté de satisfaire les propres intérêts de l'*Empire du Milieu*. La Chine est donc très éloignée d'une conditionnalité financière et économique de caractère libéral telle que celle mise en œuvre par les organismes internationaux dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, elle est opposée à la conditionnalité d'une aide qui serait octroyée selon les mérites démocratiques des Etats et subordonnée à la qualité de leur « bonne gouvernance ».

Dans la volonté de non-ingérence, il y a, par extension naturelle, la volonté de penser les relations internationales en fonction des intérêts supérieurs de la nation chinoise et du libre arbitre de ses dirigeants. L'avantage que cette stratégie procure pour l'Afrique, notamment pour la politique d'allocation de l'aide bilatérale, a été maintes fois souligné, notamment par Abdoulaye Wade. Le président sénégalais a eu l'occasion de rappeler que la signature d'un contrat avec la Banque mondiale ou l'Union européenne prenait plusieurs années, quand quelques mois suffisaient pour conclure avec les autorités chinoises. De là à soutenir que le temps de négociation d'un concours financier n'est qu'un coût de transaction, il n'y a qu'un pas, que l'exposition aux risques de corruption ou de « mauvaise » gouvernance publique n'invite pas à franchir.

Le principe de non-ingérence a largement facilité la pénétration de la Chine, en particulier dans les pays mis au ban de la communauté internationale. C'est ainsi que Pékin a continué à entretenir des relations commerciales avec l'Afrique du Sud quand les Nations Unies privilégiaient le boycott du régime de l'apartheid. La Chine a également investi des pays souvent délaissés en raison de processus de décolonisation difficiles (Angola). La façon dont les autorités chinoises ont géré la relation avec le Soudan ou encore avec la Libye, a été symptomatique de l'affirmation d'une stratégie diplomatique que Pékin souhaite déterminer de manière totalement indépendante.

La Chine n'est cependant pas sourde aux attentes, voire aux récriminations extérieures. Elle a su faire d'efficaces pressions sur le régime de Khartoum, aidant à la création d'un nouvel Etat au Sud Soudan, comme elle a su faire-volte face lorsque le changement de régime appelait un réajustement de position en Libye. Le pragmatisme est donc de rigueur, jamais démenti depuis le virage de la fin des années 1970 amorcé par Deng Xiaoping, leader charismatique de la transition chinoise.

Les éléments du *soft power* se traduisent évidemment dans la formidable extension du réseau diplomatique. Le fait est que, dans un nombre appréciable de pays africains, les ambassades de Chine sont très largement logées dans le centre de la capitale avec des personnels souvent très étoffés. Mais le *soft power* transparaît également dans la dynamique de création des Instituts Confucius qui sont des lieux d'imprégnation de la culture et de la langue chinoise. L'objectif de dialogue des cultures, d'apprentissage de la langue chinoise est aussi un point d'ancrage pour des relations d'affaires et le développement de flux commerciaux. Le premier de ces instituts a ouvert à Nairobi, en novembre 2005. En août 2010, on n'en dénombrait pas moins de 25 dans 18 pays de l'ensemble du continent africain.

Le pouvoir d'attraction de la Chine se développe sous l'influence du commerce et des flux de financement. L'image du constructivisme asiatique s'impose, bien sûr, mais il ne doit pas faire oublier la dynamique spontanée des agents. Pour les grandes entreprises, la dynamique économique du commerce est d'abord coordonnée par le ministère du Commerce (MOFCOM), qui, en association avec le ministère des Affaires étrangères, est en charge de l'élaboration des stratégies et des politiques de développement du commerce et de la coopération économique internationale, qu'il met en œuvre avec l'Export Import Bank. Tous ces acteurs sont en concertation avec les opérateurs économiques chinois, à commencer par les groupes publics. L'aide chinoise est articulée avec l'avancée de ses grandes et moyennes entreprises, avec également la présence de ses migrants en terres africaines, deux dimensions à l'égard desquelles le dynamisme des vingt dernières années a été impressionnant.

Quelle est la taille de la diaspora chinoise en Afrique et quels sont les principaux pays d'implantation ? Les données chiffrées sont très incertaines, à commenter avec d'innombrables précautions. Ces données sont notamment variables selon qu'on se réfère ou non aux statistiques officielles. D'après le ministère chinois des Affaires étrangères, en 2008, le nombre de ressortissants nationaux était de l'ordre de 250 000, implantés très inégalement dans 40 des 53 pays africains. Pour Sautmann (2006), la vérité serait plutôt dans une fourchette de 220 000 à 427 000, chiffre en progression sensible par rapport aux 136 000 mentionnés en 2001 par l'université de l'Ohio. Ces chiffres

ne sont d'ailleurs que partiels puisque certains pays ne figurent pas dans le recensement, comme l'Angola ou l'Algérie, deux pays où la communauté chinoise est réputée importante. *China Business Network*, tout comme le *Herald Tribune*, citant l'agence chinoise *Xinhua*, font pour leur part état d'une population d'environ 750 000. On est là sur des ordres de grandeur qui reviennent assez fréquemment dans des publications occidentales, avec parfois une extension à un million de Chinois et des indications selon lesquelles la croissance de cette population se ferait à un rythme comparable à celui des échanges commerciaux, qui ont été multipliés par dix depuis 2000 (Asche, 2007).

Quels sont les pays de concentration de cette communauté ? Une fois encore la situation est gouvernée par les approximations. En 2005, la plus grosse communauté était fixée en Afrique du Sud, où la fourchette variait de 100 000 à 300 000 personnes. D'une manière générale, la présence chinoise est significative sur Madagascar (60 000), sur l'île Maurice (40 000), en Zambie où leur nombre dépasserait les 40 000, en Tanzanie et en Afrique centrale. L'Angola n'est pas dans le champ de saisie statistique du ministère des Affaires étrangères chinois. Pourtant, le gouvernement angolais reconnaît une population de 70 000 Chinois, chiffre revu à la hausse dans les statistiques officielles. La présence de ces populations en Afrique s'explique par différents facteurs, parmi lesquels le besoin de sécurisation des matières premières, aujourd'hui le pétrole, mais également les minerais dont l'uranium, par la volonté de reprendre la place de puissances occidentales ayant volontairement délaissé certains pays mis à l'index. Il y a, par ailleurs, le rôle cumulatif des réseaux sociaux locaux, souvent activés par des magnats de Hongkong ou de Macao dans les anciennes colonies de l'empire britannique ou portugais. En toute hypothèse, les mouvements internationaux de populations chinoises ne sont qu'en partie la conséquence d'incitations politiques.

Le pouvoir central n'est pas indifférent à des implantations dans les pays où sa politique est dictée par la sécurisation des approvisionnements en matières premières, par la construction d'infrastructures dont la réalisation est adossée à des flux financiers au titre de dons ou de prêts. Pour autant, les migrations ne sont pas réductibles à une stratégie publique centralisée. En effet, le développement de la Chine et de son rapport au monde suscitent des implantations qui, sans être nécessairement spontanées, sont aussi le résultat de construits sociaux où les diasporas locales sont amenées à jouer un rôle souvent décisif. L'Afrique de l'Ouest entre dans ce cas de figure où la présence chinoise est liée, pour une part significative, à des petites activités commerciales, parfois très anciennes, dont les animateurs ne sont pas forcément les mieux considérés des ambassades de Chine (Kernen et Vuillet, 2008).

Que représentent les entreprises chinoises dans le paysage économique africain ? Il n'existe pas d'annuaire permettant d'en identifier le nombre avec une marge d'erreur raisonnable. Les données courantes font état de 1 000 entreprises formelles sur l'ensemble du continent, mais l'incertitude est grande, compte tenu du lien très fort que les entreprises de la diaspora gardent avec la « mère patrie ». Ces chiffres impressionnent ; ils sont pourtant à relativiser, ce à quoi nous invitent Beuret et Michel (2008). La France en dénombre tout autant sur un seul pays à revenu intermédiaire comme le Maroc. Il est vrai cependant que toutes les entreprises ne se valent pas. La Chine n'est pas en reste, avec ses géants dont une trentaine figure dans le classement des plus grandes entreprises mondiales répertoriées par le magazine Fortune 500. C'est le cas des majors du pétrole que sont *China Petroleum and Chemical Corporation* (Sinopec) et *China National Petroleum Corporation* (CNPC), c'est le cas également du mastodonte de l'extraction minière (CNFMIC), détenu à 100 % par l'État, ou de *State Grid*, géant de l'électricité, des entreprises du domaine de la construction (CRBC) ou de la finance (CITIC). Beaucoup de ces entreprises ont vu leur pénétration en Afrique facilitée par le succès dans des appels d'offres internationaux, notamment ceux de la Banque mondiale, ou plus encore par les marchés afférents aux prêts de l'*Export Import Bank of China* (Ex-Im Bank) sur laquelle nous reviendrons plus loin.

1.1.3. Inde : du commerce aux partenariats de production

L'Inde et l'Afrique sont dans le partage de solidarités formées dans les mouvements de décolonisation et du non-alignement. Dans son expression politique, cette solidarité a été moins vigoureuse que celle de la Chine, pour des raisons qui s'expliquent en partie par l'hindouisme et la non-violence de Gandhi qui débuta sa carrière politique en Afrique du Sud avant d'organiser la résistance populaire contre les occupants anglais. Le père de la nation indienne mettait alors en avant des idéaux très différents de ceux des anciennes puissances coloniales, soupçonnées de privilégier un commerce étroit : vente de biens de consommation contre achat de matières premières. Aujourd'hui, les ambitions indiennes relèvent sans doute de cet intérêt longtemps dénoncé, même s'il existe une volonté de coopération pour une croissance diversifiée. Comme la Chine, l'Inde entend d'abord lier ses collaborations à la sécurisation de ses approvisionnements en énergie et en ressources minérales qui conditionnent la soutenabilité de son industrialisation. Avec une croissance économique autour de 8 % de rythme annuel, les besoins en énergie du pays augmentent rapidement. Le taux de dépendance sur les produits pétroliers avoisine 80 % et la sécurisation des accès appelle une diversification géographique des achats vis-à-vis d'un Moyen-Orient qui fournit plus de 60 % des besoins. Les autorités de New Delhi se sont donc naturellement tournées vers l'Afrique et, dans une moindre mesure, vers l'Amérique latine.

En 1961, Nehru effectue la première visite d'un chef d'Etat indien en Afrique. Elle devance de trois ans celle de son homologue chinois, Zhou Enlai. La seconde visite, en octobre 2007, soit 46 ans plus tard, intervient à l'occasion du voyage du Premier ministre Manmohan Singh au Nigéria, second partenaire africain de New Delhi après l'Afrique du Sud. Cette visite inaugure une intensification de l'activité diplomatique avec l'organisation de sommets multilatéraux qui se succèdent à fréquence rapprochée. Dès 2008, le premier sommet indo-africain se tient à New Delhi, réunissant quatorze chefs d'Etat ou de gouvernement. En mars 2009, un forum Afrique centrale – Inde est organisé à Brazzaville, suivi, en mai 2011, du deuxième sommet Inde-Afrique au siège de l'Union africaine, en Ethiopie. En présence de seize chefs d'Etat, le discours du Premier ministre indien continue de reposer sur les idéaux du non-alignement, une toile de fond assez comparable à celle de la Chine. New Delhi plaide en faveur d'un partenariat fondé sur l'« égalité », sur la « confiance mutuelle » et sur une approche « transparente de la concertation », critique à peine voilée du comportement de certains partenaires. Dans son rapport aux pays africains, l'Inde est incontestablement moins crispée sur le principe de non-ingérence. La manière dont elle a traité le sujet de la crise à Madagascar, en 2009, est révélatrice d'une sensibilité à la notion de bonne gouvernance internationale. Historiquement, la « grande île » fait partie des partenaires privilégiés, mais l'Inde n'a pas hésité à se rallier aux positions de l'Union africaine, prenant l'engagement de suspendre son aide. Le principe de non-ingérence et de non-alignement sur les idéaux occidentaux n'a donc pas prévalu, l'Inde démocratique se rangeant finalement à la logique de sanction du régime malgache.

Les relations indo-africaines sont très anciennes. Leurs racines, qui ont plus de 2000 ans, plongent dans l'échange des commerçants du Gujarat, puis dans la Route de la soie, époque qui voyait les Indo-Pakistanaïes parcourir les continents, chargés de marchandises et abordant les contrées les plus lointaines. Les voiliers traversaient alors la mer d'Oman pour approvisionner en épices et en bijoux le royaume d'Aksoum, actuellement le nord de l'Ethiopie, Djibouti et l'Erythrée. Les échanges entre les deux régions se sont ensuite intensifiés, avec l'arrivée en Afrique de manœuvres et boutiquiers indiens qui essaimèrent du Kenya à l'Afrique du Sud en passant par la Tanzanie. Ces échanges sont dans l'explication de l'importance d'une diaspora ayant fait souche en Afrique du Sud et de l'Est, actuellement évaluée à plus de 2 millions d'individus. Les Indo-Pakistanaïes, qui n'ont entretenu que des relations politiques souvent très lâches avec leur pays d'origine –, le refus longtemps opposé de leur accorder le double passeport en témoigne –, sont souvent très impliqués dans les affaires économiques locales. C'est le cas des 20 000 Karanas installés à partir du XVI^e siècle à Madagascar dont un dixième seulement conserve aujourd'hui un passeport indien. Les relations indo-

pakistanaïses, longtemps confinées dans le souvenir de ces activités, ont connu, dans les dernières années, une reprise significative. En six ans (2004-2010), les flux commerciaux ont quintuplé. Les échanges bilatéraux de l'Afrique ne sont donc pas aussi denses qu'avec la Chine, de l'ordre de 130 milliards de dollars US, mais ils connaissent un rythme d'augmentation soutenu. L'Inde est ainsi engagée dans un processus de rattrapage qui fait d'elle un des principaux partenaires commerciaux du continent africain avec une part de marché qui contracte les positions de l'Europe et des États-Unis, mais aussi de certains pays asiatiques comme le Japon.

Entre autres productions, car en s'étoffant le commerce s'est diversifié, l'Inde exporte des automobiles, souvent de marques occidentales, fabriquées dans ses usines de montage, mais également des machines outils et matériels informatiques, des produits pharmaceutiques, qui élargissent la gamme des biens de consommation courante plus traditionnels. L'Afrique exporte quant à elle ses matières premières, en particulier le charbon et le pétrole, mais aussi l'or, le diamant, ainsi que tout l'éventail de minerais dont les industries indiennes ont besoin. Dans sa composition, le commerce international de l'Inde est donc assez comparable à celui de la Chine, mais avec un secteur privé qui a été ici l'aiguillon quand, pour l'*Empire du Milieu*, le moteur a été davantage du côté de l'État et de ses entreprises publiques, en particulier pour les investissements directs étrangers. À la base, les investissements chinois ont souvent un mécanisme de négociation d'État à État, savamment orchestré autour des flux de financements, quand les investisseurs indiens sont mus avant tout par les agents privés. Les investisseurs voient dans leur présence en Afrique des relais de croissance à long terme permettant de faire face à un éventuel essoufflement de la demande intérieure.

Ils parient en effet sur la dynamique de la population africaine et la montée d'une classe moyenne, qui pourrait, selon Mc Kinsey (2010), dépasser 130 millions d'habitants à l'horizon 2020. Les entreprises des pays émergents ont été plus promptes que les entreprises occidentales à apprécier le redressement des économies africaines (Ray et Severino, 2009). En comparaison avec les investisseurs occidentaux, souvent confrontés à des baisses de taux de marge et sous le contrôle d'un actionnariat exigeant avec des obligations de rendement immédiat et de distribution de dividendes, les grandes entreprises des puissances émergentes sont généralement moins tributaires des contraintes de court terme (*shorttermism*). Leur dimension et les objectifs de leurs actionnaires, le niveau des bénéfices qu'elles dégagent en interne et les financements publics d'appui sont autant de facteurs qui concourent naturellement à cette stratégie de long terme. L'Inde et la Chine manifestent ainsi une moindre préférence pour le présent. La logique qui sous-tend la démarche de ces grands émergents consiste à prendre date, à créer les conditions tendanciennes d'une sécurisation de leurs impor-

tations et d'une élévation de leurs parts de marché à l'exportation. Répondant à un observateur qui l'interrogeait sur le rôle du risque politique dans les investissements en Afrique, le Premier ministre indien, Manmohan Singh, a traduit l'état d'esprit national, celui du gouvernement comme celui des entrepreneurs. L'investissement est un « acte de foi » et « *les difficultés temporaires de l'Afrique n'empêcheront pas le peuple indien de se tenir au côté du continent frère* ».

Un certain nombre d'entreprises indiennes sont déjà très en vue, à commencer par la plus célèbre d'entre elles, le groupe Tata, au 11^e rang mondial des entreprises les plus influentes selon Forbes 2009. Ce conglomérat, présent en Afrique depuis les années 1960, est aujourd'hui implanté dans une dizaine de pays. Il est représentatif de l'attaque du marché africain, notamment avec une stratégie centrée sur la recherche de solvabilité de la demande d'automobiles à bas prix. Le groupe Tata est investi dans une très large gamme d'activités, allant de la sidérurgie aux télécommunications et à l'hôtellerie. Mais de nombreuses autres firmes indiennes ont également pris position dans des secteurs très variés. Le groupe conglomérat Birla a notamment investi dans plusieurs pays africains. Il est présent sur son territoire national dans 19 secteurs (travail des métaux, engrais, télécommunication, fibres acryliques...) présent à l'extérieur de l'Inde dans 36 pays. Progressivement, l'ensemble du continent est entré dans la sphère d'attraction de ces sociétés, ne se limitant plus aux partenaires traditionnels de New Delhi, les pays d'Afrique de l'Est et les États riverains de l'océan Indien. La société *Kalinda Rail* a été impliquée dans la rénovation des chemins de fer au Ghana, *Infosys* vend des solutions informatiques aux banques nigérianes et les produits de *Ciplan* sont distribués dans toute l'Afrique. Les pays francophones n'échappent pas à ces influences industrielles. Le géant de l'agroalimentaire *Iffco* est entré dans le capital des industries chimiques du Sénégal (ICS). *Taurian Resources* explore l'uranium au Niger ; *Tata Steel* a créé une filiale en Côte d'Ivoire pour exploiter le fer du Mont Nimba, quand *Arcelor-Mittal* a signé un protocole d'accord avec la Société nationale industrielle et minière de Mauritanie.

À l'instar de ce que fait le géant chinois, l'Inde entend également se positionner davantage sur des grands travaux. Le pays est désormais plus porté à la réalisation de projets d'infrastructures à l'égard desquels il s'est longtemps tenu à l'écart. Ces initiatives, qui ne sont pas en dehors des objectifs de sécurisation des approvisionnements de ses industries, ont été à l'origine de la création d'un fonds souverain dédié aux acquisitions à l'étranger de la société publique *Oil and Natural Gas Corporation* (ONGC). Dans leur gestion stratégique de l'Afrique, les deux géants asiatiques dessinent des méthodes comparables qui sont moins l'expression de convergences d'intérêts que des rivalités commerciales qui devraient aller crescendo.

La Chine se sert d'une relation étroite entre l'aide au développement et les entreprises publiques. Le secteur public *lato sensu* conserve une place éminente et demeurera très présent, en relation avec les investissements d'opportunité que permettent les réserves de change de la banque centrale. Mais la présence chinoise s'est étendue aux groupes privés qui participent aujourd'hui à la dynamique des échanges. L'Inde a fait le chemin inverse. Longtemps active par ses entreprises privées, ce qui lui vaut une meilleure acceptation dans les populations et davantage de transferts de technologie, la dimension publique prend aujourd'hui de l'ampleur et commence à structurer la relation de long terme, notamment à travers des grands projets d'infrastructures. Certes, les réserves de change, environ 300 milliards de dollars US, n'ont rien à voir avec celles de son puissant voisin chinois (3 400 milliards de dollars US), mais elles n'en confèrent pas moins un important degré de liberté pour aider à la consolidation des positions stratégiques.

Encadré 2 *L'Inde et l'Afrique : une stratégie entrepreneuriale, une ambition politique*

Avec neuf satellites géostationnaires opérationnels, l'Inde a mis à profit son succès technologique spatial pour créer la télé-éducation ainsi que des réseaux de télé-médecine au service de la population. Ces réseaux sont étendus aujourd'hui au continent africain. Ainsi, l'Apollo Hospitals de Chennai (ex-Madras), l'un des plus importants groupes hospitaliers privés de l'Inde, regroupe des médecins de haut niveau qui échan- gent, grâce à des écrans multizones, avec leurs collègues praticiens des hôpitaux situés au cœur de l'Afrique. Le gouvernement indien a créé et financé le Pan-African e-Network, pour permettre aux hôpitaux et aux universités de quarante pays africains, d'avoir accès à l'expertise indienne dans leurs domaines. Une opération caractéristique de la diplomatie "soft" déployée par l'Inde en direction du continent africain. Elle veut combiner le meilleur du savoir-faire indien (compétences scientifiques et médicales, télécoms) avec les besoins réels des pays africains, à des prix extrêmement bas.

Cette diplomatie économique est souvent relayée par les entreprises privées, ce qui la différencie de l'approche chinoise. Ainsi, en 2010, le leader indien des télécoms, Bharti Airtel, a signé l'une des plus grosses acquisitions Sud-Sud jamais réalisées, en payant 7,8 milliards d'euros pour les actifs de l'opérateur télécoms Zain, dans 16 pays africains. L'objectif est clair : passer en deux ans de 40 à 100 millions de clients africains en appliquant les recettes du groupe en Inde : tarifs bas et gros volumes.

...

...

Le groupe Tata, autre grand nom de l'industrie indienne, est implanté dans 15 pays d'Afrique, pour des activités allant de l'énergie aux services informatiques. Le groupe Godrej exporte ses insecticides vers toute l'Afrique. L'Inde fournit une partie des médicaments génériques consommés par les Africains, notamment les traitements contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Pourquoi cet engouement pour l'Afrique de la part des groupes indiens qui disposent d'un important marché domestique ? Le directeur général de Godrej explique: *"Le continent africain atteint le stade de développement que nous avions il y a quelques années. Nous pouvons donc les aider. Nous savons produire pour le bas de la pyramide"*. Si les contrats pétroliers et les exploitations minières et forestières se multiplient, l'Inde est parfois mieux perçue que la Chine. Elle dispose de technologies innovantes, adaptées aux pays en voie de développement. *"Les Chinois se contentent de prendre, sans faire de transferts de compétences"*. *"Quand la coopération indienne aura vraiment été mise en place, elle sera beaucoup plus pérenne et fructueuse"*, note Sekou Sylla, secrétaire général de la BOAD.

Dehli cultive ses relations politiques en Afrique pour asseoir son statut de puissance émergente. Le soutien des pays africains est particulièrement nécessaire pour le succès de la candidature indienne au Conseil de sécurité (initiative G4), qui doit obtenir la majorité des 2/3 à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les Indiens affirment aujourd'hui qu'une quinzaine de pays africains se sont déjà engagés à soutenir leur initiative aux Nations Unies.

1.2. L'importance des flux de financement

Le financement des grands émergents à destination de l'Afrique consiste en dons, prêts bonifiés et crédits publics non bonifiés, mais aussi en investissements directs. Les trois puissances émergentes ont un statut très particulier, car elles sont à la fois pays donateurs et pays éligibles aux concours des États membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, en qualité de pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure (Inde) ou supérieure (Brésil, Chine). Entre 2000 et 2004, sur la base du volume de l'aide publique au développement, mais pour des montants il est vrai limités, compte tenu de la taille des pays, la Chine était le quatrième bénéficiaire du CAD, et l'Inde le dixième. De par sa culture occidentale, le Brésil, plus que l'Inde, et assurément davantage que la Chine, est plus en adéquation avec les principes de responsabilité et de transparence de l'aide que met en avant l'OCDE. Cette propension n'est d'ailleurs pas en contradiction avec la défense d'intérêts nationaux, ce que

démontre la préférence pour une allocation des ressources et de l'assistance technique en faveur des pays lusophones. Depuis les années 1990, les autorités politiques occidentales ne cessent d'affirmer que la démocratie et l'économie de marché sont les valeurs structurantes du développement et de la coopération Sud-Sud. Le décalage philosophique avec la Chine est donc bien réel.

L'aide publique du Brésil, qui n'est pas membre du CAD, porte sur environ 1 milliard de dollars US par an (mais il n'y a pas de chiffre officiel), dont 50 % dédiés à la coopération technique. Cette dernière transite par différents canaux, pour une part importante par l'Agence brésilienne de coopération (ABC). Créée en 1987, l'agence est hébergée au ministère des Relations extérieures. Elle réunit les fonctions de coordination externe et interne, qui étaient jusqu'ici confiées à ce ministère et au Bureau de la planification nationale. L'ABC joue aussi un rôle considérable en matière de financement des programmes et des projets. Jusqu'au milieu des années 1970, le pays n'avait aucune politique à l'égard des pays africains lusophones (PALOP, *Países Africanos de Língua Oficial Portuguesa*). Le Traité d'amitié avec le Portugal l'empêchait de s'opposer ouvertement à la puissance coloniale. Le 25 avril 1974, la chute du régime dictatorial portugais a autorisé une politique étrangère plus pragmatique, les PALOP devenant une des priorités stratégiques du Brésil, avec l'Amérique latine. Les investissements directs étrangers de ce pays dans les pays africains sont relativement limités, les montants étant sujets à une grande approximation sur une fourchette de grandeur très large. Sur un stock d'IDE brésilien que la CNUCED évaluait à 87 milliards de dollars US en 2006, la place de l'Afrique est très modeste : environ 2 milliards de dollars US, principalement liés aux implantations dans le secteur pétrolier. Trois ans plus tard, la Banque africaine de développement (*African Economic Brief* 2011) les évalue à 10 milliards de dollars US en 2009 sur un stock global d'IDE brésiliens de l'ordre de 157 milliards, voire 180 milliards à fin 2010, selon les données du *World Investment Report* de 2011.

L'aide chinoise, dénomination que rejetaient les autorités jusqu'à la publication du livre blanc sur l'aide en 2011, diffère assez nettement de celle des pays du CAD, à la fois dans sa définition et son périmètre, qui inclut la coopération militaire tout en excluant les annulations de dettes^[2]. Elle en diffère également par son opacité, tant la transparence semble secondaire par rapport à l'objectif de promotion des intérêts stratégiques de la Chine. Le primat de cet objectif éclaire aussi les modalités d'allocation

[2] En 2000, le FOCAC a annoncé l'annulation de 10 milliards de RMB de dette des PMA d'Afrique pour la période 2000-2003. En 2006, Pékin a annulé des remboursements de prêts sans intérêts arrivant à maturité en 2005.

décidées d'État à État, dans la discrétion des relations bilatérales. Les dialogues plus larges, comme les sommets bilatéraux élargis Chine-Afrique, sont avant tout des instruments de communication et de promotion de la politique continentale d'une grande puissance, mais aussi une tribune pour annoncer les efforts auxquels la Chine entend consentir. Du fait de cette absence de transparence, on n'a longtemps disposé que d'une information très fragmentaire sur le volume de l'aide et des financements orientés sur l'Afrique. Cette opacité a justifié de nombreux travaux qui ont abouti à des estimations allant de 1 à 15 milliards de dollars US par an, un écart qu'explique le traitement des prêts de l'*ExIm Bank* que certains considèrent à tort comme tous bonifiés. En 2011, une publication officielle chinoise a, pour la première fois, donné des indications sur l'aide de la Chine. Son montant cumulé entre 1950 et 2009 serait de 26,5 milliards d'Euros dont 19 milliards à l'Afrique. Ce montant recouvre les dons, les prêts sans intérêts et 11 milliards de prêts concessionnels. Cette publication ne donne toutefois aucune information sur l'évolution dans le temps et la répartition par pays de l'aide à l'Afrique, qui selon Deborah Brautigam (2009), la meilleure experte en la matière, aurait été de 1,3 milliard de dollars US en 2008. Compte tenu des engagements pris par Pékin, elle pourrait se situer autour de 2,5 milliards de dollars US en 2012, soit 6 % de l'aide du CAD à l'Afrique.

La politique de l'aide transite par différents canaux selon l'organisme allocataire, selon la nature de l'affectation des flux. Cette aide, qui s'affranchit des canons de l'allocation défendus par les pays du CAD, comporte trois composantes : les dons, les prêts sans intérêts, les prêts à taux d'intérêt préférentiel. Pour une part importante, les dons, souvent en nature, vont à des projets sociaux, les prêts sans intérêts de même que les prêts concessionnels à des projets d'infrastructures. Si des prêts sans intérêts ont donné lieu à des annulations, cela n'aurait jamais été le cas des prêts concessionnels (Brautigam, 2011).

L'*Export Import Bank of China* est la plus grande banque de commerce extérieur au monde. Ses activités sont variées, touchant à la fois au crédit à l'exportation et aux garanties internationales, aux lignes de crédits pour des projets de construction et d'investissement en étroite relation avec les objectifs stratégiques d'approvisionnement en matières premières. Si la plupart de ses prêts sont octroyés au taux du marché, cette banque accorde également des prêts bonifiés. Au FOCAC de 2006, Pékin s'était engagé sur 5 milliards de dollars US de prêts bonifiés pour les trois années à venir, en 2009, sur deux fois plus et, au FOCAC de juillet 2012, Hu Jintao a promis 20 milliards de dollars US de prêts bonifiés d'ici 2015, sans indiquer toutefois si les promesses passées avaient été tenues. Selon plusieurs auteurs (Brautigam, 2008 ;

Reisen, 2007) et selon les données des rares ministères des Finances africains (Chaponnière et Perreau, 2011) qui renseignent sur les modalités des prêts bonifiés, les taux d'intérêt se situent entre 2 et 3 % avec une période de grâce comprise entre 5 et 7 ans et une maturité comprise entre 15 et 20 ans. L'application des critères du CAD conduit à un élément don compris entre 40 et 50 %.

Depuis 1995, l'Ex-Im Bank a été en première ligne dans des projets en Angola, au Nigéria et au Soudan, mais aussi en Afrique francophone, notamment dans les deux Congo (Brazzaville, Kinshasa). Le mode opératoire de la banque est calé sur ce qui est parfois qualifié de « modèle angolais ». La démarche consiste à ne pas prêter directement au gouvernement africain, mais à mandater une entreprise chinoise qui réalise le projet avec l'aval des autorités, en obtenant des contreparties en termes d'exploitation de matières premières. On touche ici aux spécificités de l'organisation qui mène des négociations avec les États pour fixer les conditions de remboursement des prêts et définit les conditions de règlement direct aux entreprises chinoises. Ce mode de fonctionnement, qui renvoie à des flux d'aide affectée, suscite également une forte liaison de l'aide. Selon Nguyen (2009) de 70 à 80 % des achats de biens et services seraient effectués auprès d'entreprises chinoises. Pour bénéficier d'un prêt concessionnel, un projet doit mobiliser au moins 50 % de biens fabriqués en Chine, le cas échéant par des filiales de sociétés étrangères.

Si les ressources obtenues des organismes officiels ont beaucoup augmenté dans les dernières années, les investissements directs étrangers ont été également en forte croissance, en relation avec un maillage de plus en plus serré du territoire africain par les entreprises chinoises. Le millier de ces organisations auxquelles il a été fait référence plus haut couvre désormais une cinquantaine de pays sur le continent, avec une présence très différente selon la richesse en matières premières, selon également la taille de la population nationale. En stock, les IDE dépasseraient 1,1 % de l'ensemble des IDE reçus par l'Afrique, contre seulement 0,2 % en 2003. En d'autres termes, on serait sur un stock de l'ordre de 5 milliards en 2007, (pour un stock global africain d'environ 450 milliards de dollars US), stock qui atteindrait 13 milliards en 2012. Selon Berthélemy (2011), la sous-estimation des flux, qui vaut pour les aides publiques, serait également observée pour les IDE, car près des 3/4 des investissements chinois à l'étranger se dirigent vers des centres financiers offshores – Hong Kong, îles Vierges ou Caymans – qui ne sont pas des destinations finales. C'est peut-être la raison du gap d'évaluation avec les chiffres produits par l'agence Bloomberg qui avance l'idée d'un cumul d'IDE de 31 milliards de dollars US. Dans le recensement de ces investissements dans le monde, *Héritage Foundation*, le *think tank*

américain proche du parti républicain, va bien au-delà, mettant en avant une valeur cumulée de 32 milliards de dollars US, et un total de 56 milliards si l'on consolide ce montant avec les prêts à long terme.

Dans le contexte de son programme d'aide à l'Afrique, l'Inde offre une coopération technique à de nombreux pays africains, à travers l'*Indian Technical and Economic Cooperation* (ITEC) et d'autres programmes liés. L'Inde a parallèlement établi un mécanisme d'appui dont bénéficient 19 pays africains, en l'occurrence, le *Special Commonwealth Assistance Program* (SCAAP). Entre 2009 et 2010, le volume de l'assistance publique fourni a été respectivement de 16,8 millions de dollars US pour ITEC et 1,8 millions pour SCAAP. A ces montants se sont ajoutés 24,8 millions d'aide directe aux pays. Pour aider les pays africains à mettre en place des projets dans une large gamme de secteurs (agriculture, énergie, infrastructure...), le gouvernement indien ouvre également des lignes de crédit à taux concessionnels, à travers l'*Export Import Bank of India*, aux gouvernements, banques et institutions financières. Comme pour la Chine, la stratégie de communication de l'aide passe pour une bonne part par le canal des sommets indo-africains.

Le premier de ces sommets a eu lieu à New-Delhi, en avril 2008. Cette rencontre a été l'objet d'un engagement du gouvernement de 5,4 milliards de dollars US de prêts sur cinq à six ans et 500 millions de dollars US de dons. Le projet de réseau Internet panafricain était au nombre des grandes initiatives annoncées. Le second sommet, qui s'est tenu en mai 2011, à Addis-Abeba, a été tout aussi prolifique en annonces : plus de 5 milliards de dollars US de prêts à l'Afrique sur trois ans, montant majoré de 700 millions de dollars US pour la création de nouvelles institutions et la mise en place de formations dans des domaines variés comme l'agriculture, la santé, la météorologie.

En stock, les IDE indiens en Afrique sont évalués, selon les sources, entre 30 et 50 milliards de dollars US répartis sur un grand nombre de pays, pas seulement les pays anglophones de l'Afrique de l'Est ou les riverains de l'océan Indien, partenaires traditionnels de New Delhi. Selon le rapport annuel de la *Reserve Bank of India* (2012), le total des investissements directs étrangers, toutes destination confondues, serait de l'ordre de 109 milliards de dollars US, plus du tiers se trouvant ainsi en Afrique. Ces investissements touchent aujourd'hui de nombreux pays africains, notamment le Sénégal, où le géant de l'agroalimentaire *Iffco* est entré au capital des industries chimiques du Sénégal (ICS), la Côte d'Ivoire, où les bus *Tata* ont fait leur apparition ; le Ghana et les pays d'Afrique de l'Est très privilégiés par les investisseurs indiens. En 2008, les investissements avoisinaient un milliard de dollars avec des usines de tracteurs,

des aciéries, des cimenteries ou encore une forte présence dans le tourisme et l'agriculture. Environ 245 sociétés indiennes ont des liens avec l'Afrique. De 2008 à 2010, l'Inde a beaucoup investi, environ 28 milliards de dollars US, dont 8,5 déboursés par le seul géant indien des télécommunications *Bharti Airtel* pour l'acquisition des actifs de Zain, groupe koweïtien présent dans une quinzaine de pays africains. Selon l'agence Bloomberg, les acquisitions ou prises de participations au capital des entreprises en Afrique auraient concerné 85 sociétés pour un montant de 16 milliards de dollars US, loin des 31 milliards dont l'agence crédite la Chine.

2. L'impact économique des émergents sur les systèmes productifs

Les puissances émergentes sont à l'origine de bouleversements économiques. Certains, et ce sont sans doute les plus nombreux, exercent des effets bénéfiques sur le rythme d'activité de l'Afrique, sur sa capacité à élever le niveau de vie de ses habitants. D'autres, au contraire, peuvent compliquer le développement de long terme en affectant notamment les trajectoires de diversification des systèmes productifs.

2.1. Une dynamique de croissance profitable à l'Afrique

Le rythme élevé de la croissance mondiale et des échanges internationaux a été le principal avantage du dynamisme des puissances émergentes. Sur la première partie de la décennie, la mécanique comptable suggérait que la Chine et l'Inde auraient contribué pour environ 30 % à la croissance mondiale (Goldstein *et al.*, 2006). Les projections longues, sous l'hypothèse de régularité des tendances, laissaient penser que le PIB de la Chine pourrait rattraper celui des États-Unis à l'horizon 2025. La crise financière du capitalisme occidental peut accélérer ce mouvement, même si les données internes à la Chine peuvent aussi changer la donne, tant par les effets de surchauffe que par les perturbations sociales dans une population qui s'éveillera progressivement à la démocratie.

En resserrant l'angle d'éclairage sur les implications pour l'Afrique subsaharienne, la dynamique à l'œuvre semble avoir été très bénéfique. Les échanges internationaux ont été le véhicule de transmission de ces impacts à travers des effets positifs sur les prix et les volumes exportés de matières premières. Un autre canal de transmission, moins souvent cité, mais tout aussi déterminant et parfois contesté, a été l'augmentation des investissements directs étrangers, que ces derniers soient effectifs ou attendus compte tenu de l'effervescence des appels d'offres lancés sur des projets de grande envergure. Ces investissements ne sont pas exclusivement centrés sur les matières premières, mais ces dernières participent largement à leur augmentation, comme en témoignent les opérations sur les minerais ou les hydrocarbures au Congo,

au Gabon et en Zambie. Que ce soit par les échanges effectifs ou par les échanges futurs dont ces investissements sont annonciateurs, dans les deux cas, le commerce international stimule l'offre et la demande intérieure de l'Afrique, l'une et l'autre agissant dans le sens de l'élévation d'une croissance économique soutenable.

2.1.1. La demande de matières premières soutient l'activité

En moyenne, depuis 2000, le continent se positionne largement au-dessus de la tendance des pays de l'OCDE avec un taux de croissance qui couvre désormais la croissance démographique et assure potentiellement l'élévation du niveau de vie moyen (cf. tableau 1). Le FMI, dans son rapport sur les *Perspectives économiques en Afrique subsaharienne*, fait état d'une tendance de 6,5 % par an dans les années 2004-2008, tendance revenue à 5,4 % en 2010 et 5,2 % en 2011, soit un retrait d'un peu plus d'un point en comparaison de l'immédiat « avant crise ». Ce ralentissement n'est certes pas négligeable. La performance moyenne cache, par ailleurs, de fortes disparités à la fois dans la distribution interne des richesses et dans la répartition internationale des gains de croissance. Mais, à l'exception de 2009, année qui s'est achevée sur un taux ramené à 2,7 %, l'Afrique a démontré une capacité de résilience dans un contexte où la production a été tirée par les pays asiatiques.

Tableau 1 *Taux de croissance du PIB, prix et dollars constants de 2000*

	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2008-2010
Afrique subsaharienne	1,9 %	2,8 %	5,2 %	3,4 %
Zone franc	2,0 %	3,3 %	4,0 %	3,5 %
Puissances émergentes	5,6 %	6,9 %	8,9 %	8,5 %
Brésil	2,7 %	2,8 %	3,8 %	3,3 %
Chine	10,3 %	10,4 %	11,1 %	9,7 %
Inde	5,5 %	6,2 %	8,2 %	9,4 %
Pays de l'OCDE	3,4 %	2,8 %	1,9 %	-0,3 %

NB : Taux de croissance annuel moyen (non pondéré pour les groupes de pays), taux obtenu par la pente de la droite d'ajustement linéaire par les moindres carrés ordinaires.

Source : à partir des World Development Indicators, Banque mondiale.

Deux raisons peuvent être avancées à cela : la première, sans doute la plus évidente, tient à la faiblesse de l'intégration africaine aux marchés financiers internationaux. La convertibilité des monnaies et le montant des flux de capitaux spéculatifs qui peut l'accompagner, l'étroitesse des places financières et des échanges interbancaires ont été des facteurs naturels de limitation de la contagion financière à l'espace continental africain. Le ralentissement de l'activité dans les pays occidentaux, partenaires traditionnels, s'annonçait plus périlleux. Le fait est que dans le passé, la contraction des prix et des quantités de matières premières exportées a souvent amplifié les phases de récession des pays industrialisés. Si cet effet a joué, son importance a été limitée, en raison des relais de croissance des deux géants asiatiques, deux pays abonnés à des taux annuels compris entre 8 et 10 %. Situation remarquable, le rythme de l'Inde est même supérieur, en fin de période, à celui observé sur l'ensemble de la décennie 2000. La crise financière et ses répercussions économiques n'ont donc que modérément altéré les tendances africaines, soit en raison de la faiblesse d'intégration financière, soit en raison de la forte croissance économique dans les puissances émergentes. L'affaissement du capitalisme occidental a donc accéléré l'expansion du commerce Sud-Sud et suscité d'importantes redistributions de parts de marché au détriment des partenaires traditionnels.

Le commerce international a été le vecteur de ces changements. Cela conduit à analyser la valeur des échanges en dollars et prix courants, mais également l'évolution des termes de l'échange qui informe sur le pouvoir d'achat des exportations en importations. Les statistiques des Nations unies, notamment celles de *Comtrade*, ne permettent pas d'aller au-delà de l'année 2009, année de crise qui n'est pas à l'avantage de l'Afrique subsaharienne. La baisse des exportations a avoisiné ici 25 % contre moins de 20 % dans les pays de l'OCDE (cf. tableau 2). La chute a donc été sévère, mais elle est pourtant à relativiser. On observera d'abord que le mécanisme de transmission de la crise aux pays exportateurs de matières premières n'a pas eu l'intensité qu'on pouvait craindre compte tenu de l'environnement mondial. On notera par ailleurs que la baisse prend tout son sens par rapport à l'emballement des prix et des marchés de matières premières qui l'ont précédée. Les années d'avant crise ont été en effet dominées par la spéculation. Davantage que par le passé, les marchés à terme sont devenus des instruments de spéculation, d'anticipation d'une forte demande internationale de ces produits sur lesquels se sont reportés les excédents de liquidités mondiaux. La correction est venue avec le repli de l'activité dans les pays industrialisés.

Tableau 2 Taux de croissance annuel moyen des exportations
(En valeur et en dollars courants)

	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2008-2010
Afrique subsaharienne	1,4 %	4,4 %	17,7 %	-24,7 %
Zone franc	0,7 %	4,1 %	17,1 %	-25,6 %
Puissances émergentes	8,1 %	13,7 %	23 %	-14,9 %
Brésil	5,9 %	5,5 %	16,7 %	-21,5 %
Chine	10,6 %	17,3 %	24 %	-15,7 %
Inde	7,0 %	11,9 %	23,4 %	-5,1 %
Pays de l'OCDE	7,9 %	6,2 %	10,3 %	-19,7 %

Part des pays émergents dans les exportations mondiales.

L'ensemble du groupe OCDE a une composition qui varie avec la liste des pays membres.

Source : à partir des World Development Indicators de la Banque mondiale.

Le marché du pétrole illustre ces variations d'une intensité jamais observée depuis le choc pétrolier du début des années 1970. Sur un semestre, entre juillet et décembre 2008, le niveau de prix a fluctué entre un plus haut à 145 dollars US et un plus bas à 40 dollars US, soit le niveau de 1980. Le marché des matières premières s'est donc détendu avec les premiers soubresauts de la crise et, avec lui, les volumes traités et les prix se sont fortement repliés. La reprise des cours a toutefois été rapide, permettant de revenir à un niveau supérieur à 80 dollars US, dès 2010. Dans sa globalité, la communauté internationale est donc parvenue à réduire la diffusion de la crise financière à la sphère réelle, de sorte que les exportations des pays africains ont été maintenues à des rythmes élevés. Dans un climat de grande incertitude, l'orientation des exportations africaines a donc été bonne, en partie sous l'influence des besoins de matières premières des nouvelles puissances émergentes dont le dynamisme est parvenu jusqu'ici à contrebalancer l'installation d'une conjoncture morose dans les économies industrialisées.

La bonne orientation des exportations africaines, en valeur et en dollars courants, a permis de faire face à des rythmes de croissance également très rapides des importations (cf. tableau 3). En raison des pressions liées à la concurrence sur les marchés des produits manufacturés, l'évolution des prix de ces importations a été très modérée. Pour l'Afrique, le taux de croissance annuel moyen en valeur reflète donc assez bien la tendance des volumes et la stimulation de l'activité à la fois par la consommation et l'investissement. Le rythme annuel des importations de l'Afrique a été multiplié par quatre entre les décennies 1990 et 2000, quand celui des puissances

émergentes l'a été par un facteur inférieur à deux et que le pourcentage d'augmentation n'a été que de 60 % dans les pays de l'OCDE. Les importations de l'Afrique subsaharienne ont donc bien été stimulées par les exportations induites par la croissance des pays émergents. Cette affirmation se vérifiera plus loin par l'analyse des mouvements dans l'orientation ou la destination géographique des flux.

Tableau 3 *Taux de croissance annuel moyen des importations
(En valeur et dollars courants)*

	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2008-2010
Afrique subsaharienne	-0,3 %	4,2 %	17,6 %	-16,5 %
Zone franc	0,4 %	2,6 %	15,7 %	-7,4 %
Puissances émergentes	5,9 %	14,2 %	21,5 %	-10,2 %
Brésil	-0,1 %	10,8 %	17,0 %	-20,0 %
Chine	11,3 %	15,8 %	21,4 %	-9,7 %
Inde	4,7 %	13,3 %	25,9 %	-5,5 %
Pays de l'OCDE	7,7 %	6,5 %	10,3 %	-22,2 %

*N.B. : Part des pays émergents dans les importations. L'ensemble du groupe OCDE
a une composition qui varie avec la liste des pays membres de cette organisation.
Source : à partir des World Development Indicators de la Banque mondiale.*

2.1.2. Les émergents et les prix des matières premières

La qualité d'une spécialisation se mesure pour partie par la capacité à se positionner sur des produits à demande internationale soutenue. Cette spécialisation est aussi affaire de prix relatif, de pouvoir d'achat des biens exportés exprimé en prix des biens importés, ce à quoi se réfère l'indice des « termes de l'échange ». La thèse de la dégradation tendancielle du prix relatif des matières premières est une question largement débattue dans le domaine de l'économie du développement. Certains en donnent une interprétation très politique en l'assimilant à des pouvoirs de marché ou à la survivance de spoliations coloniales. D'autres s'en tiennent aux implications économiques du phénomène, appelant l'attention sur l'exigence de diversification du système productif sans lequel il n'y aurait pas de développement à long terme. Sur trente ans, l'Afrique a-t-elle connu une évolution défavorable de ses termes de l'échange ? A la lecture du tableau 4, une réponse affirmative ne va pas de soi, *a fortiori* si l'on considère que 1980 est un point haut pour le cours des matières premières, année associée à la manifestation du second choc pétrolier. Le sens à donner aux

évolutions de long terme est par ailleurs compliqué par le fait que les produits primaires demeurent homogènes dans le temps quand la nature des produits manufacturés importés évolue sous les effets conjoints de changements dans la composition du panier et dans la qualité des biens, notamment sous l'impact du progrès technique et des innovations de produits.

Entre 1980 et 2000, que l'on raisonne en considérant chaque pays comme une entité d'égale importance ou sur la base d'une moyenne pondérée par le poids relatif de chacun des produits intérieurs, l'Afrique subsaharienne a connu une dégradation de ses termes de l'échange (cf. tableau 4). Le redressement s'est amorcé dans les premières années 2000 et la tendance a été continue jusqu'en 2008 où un bref retournement s'est amorcé avec la crise financière avant qu'une remontée ne s'opère rapidement vers les plus hauts niveaux de la période. Le débat sur la baisse tendancielle des termes de l'échange ne trouve donc pas de vérification flagrante dans ces informations produites, quelle que soit la manière dont le calcul est effectué, que l'observation porte sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne ou sur un de ses sous-ensembles institutionnels comme, par exemple, la zone franc.

La question d'intérêt pour les prochaines années reste au niveau des anticipations de prix des matières premières. D'aucuns considèrent que de fortes tensions persisteront, *a fortiori* si le développement de l'offre doit rester en retrait d'une demande aussi soutenue que celle que l'on connaît depuis une dizaine d'années. Mais des deux côtés du marché, les certitudes ne sont pas de mise. L'offre potentielle de pétrole pourrait, par exemple, croître plus rapidement à la faveur des nouvelles annonces de découvertes mondiales, des capacités technologiques à exploiter des fonds marins, à la faveur des énergies renouvelables sur lesquelles une concurrence internationale acharnée se dessine, avec la limitation et parfois la sortie du nucléaire de quelques grands Etats. Côté demande, des auteurs doutent également de la possibilité d'une continuation du « super-cycle » des matières premières animé par la croissance combinée des deux géants asiatiques. L'évolution des termes de l'échange semble donc promise à de nouveaux débats, à l'image de ceux qui ont jalonné les décennies passées. Nous inclinons à penser que l'indice des termes de l'échange devrait continuer à jouer durablement en faveur de l'Afrique dans un contexte où la demande restera soutenue tandis que les capacités de l'offre ne s'élargiront que lentement.

Tableau 4 L'Afrique et les termes de l'échange

Années	Afrique subsaharienne	Zone franc
Moyenne simple		
1980	137,6	147,6
1985	134,0	148,9
1990	113,1	126,3
1995	107,2	108,3
2000	100	100
2005	118,7	108,2
2008	127,7	128,7
2009	118,8	112,5
2010	128,6	127,0
Moyenne pondérée		
1980	125,2	155
1985	119,1	160,5
1990	105,1	125,7
1995	99,9	111,9
2000	100	100
2005	107,0	121,2
2008	146,1	141,2
2009	134,5	125,6
2010	145,4	142,3

N.B. : La moyenne pondérée est obtenue en considérant le poids relatif des PIB sur la période 1995-2000 (dollars courants).

Source : World Development Indicators de la Banque mondiale.

2.1.3. La redistribution géographique des échanges africains

Dans quelle mesure la dynamique commerciale des puissances émergentes a-t-elle induit des redistributions de parts de marché ? Les changements à l'œuvre ont été très prononcés et sous une forme qui reste encore méconnue. Sur la période 1985-1995, les dernières années correspondent à l'ouverture qui se manifeste de manière décisive avec la stratégie d'internationalisation chinoise lancée en 1999. La part de la Chine dans les importations, comme dans les exportations de l'Afrique, n'excédait pas alors 2 %, part comparable à celle de l'Inde et du Brésil (cf. tableau 5). L'analogie des

taux sur les trois pays ne vaut plus dans les périodes ultérieures. Les tendances chinoises se sont ensuite affirmées de manière très spectaculaire, entre 5 et 7 % dans les années 1995-2005, et plus encore, de 12 à 15 % sur la période 2005-2009. Les parts de marché de l'Inde se sont contentées de progresser régulièrement, tandis que celles du Brésil ont plutôt stagné. Pour les trois nouvelles puissances, on remarquera avec intérêt que les parts à l'importation et à l'exportation ont évolué quasiment en parallèle, ce qui suggère que la dynamique a été compatible avec l'équilibre des échanges bilatéraux. Ces mouvements parallèles sont-ils spontanés ou influencés par des stratégies publiques, voire facilités par des flux de financements liés ?

Tableau 5 *Évolutions à long terme des parts de commerce des puissances émergentes*

	Moyenne 1985-1995		Moyenne 1995-2005		Moyenne 2005-2009	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Afrique – Zone franc						
Brésil	1,3	0,5	1,0	0,9	1,9	0,6
Chine	2,1	0,9	7,1	6,5	15,4	13,8
Inde	0,5	0,9	2,5	2,2	3,4	3,3
France	41,4	24,5	27,4	10,9	18,0	7,8
OCDE	79,9	82,4	60,3	66,3	49,1	62,9
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique – Hors zone franc						
Brésil	2,1	1,4	2,0	1,8	2,9	2,7
Chine	1,5	0,8	6,0	5,1	12,5	12,3
Inde	1,2	1,3	3,0	1,8	4,8	4,5
France	7,5	6,3	6,4	4,5	4,4	3,8
OCDE	78,0	77,6	63,1	68,2	53,8	60,9
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

N.B. : Les flux commerciaux s'entendent comme les importations et les exportations de l'Afrique.
À partir des World Development Indicators de la Banque mondiale.

2.1.4. L'Afrique, les puissances émergentes et le commerce de l'OCDE

Le caractère global des flux ne permet pas d'en juger clairement. Les chiffres afférents à la progression relative des échanges de la Chine sont les plus édifiants, quel que soit l'espace économique étudié : Afrique zone franc ou Afrique hors zone franc. Que l'attention soit portée sur les importations ou sur les exportations, le cumul des parts des trois puissances émergentes est de l'ordre de 20 % en fin de période ; il était, en moyenne, inférieur à 5 % sur les années 1985-1995. Dans ces redistributions, le groupe des pays de l'OCDE a été le grand perdant. Les pays industrialisés concentraient environ 85 % du commerce international de l'Afrique subsaharienne dans les années 1985-1995. Dans les années les plus récentes, les pourcentages varient de 50 à 60 %. Sur ces mêmes périodes, parmi les pays de l'OCDE, la France semble avoir plutôt moins bien résisté, notamment en zone franc où les échanges commerciaux, traditionnellement très importants, se sont considérablement étioyés. La part de marché de la France a été en effet divisée par plus de deux pour les importations africaines, tandis que ces dernières ne se sont contractées que de 40 % en dehors de la zone franc (cf. tableau 5).

Les moyennes auxquelles on vient de se référer se recoupent assez bien avec la réalité que l'on est amené à établir, pays par pays (cf. annexe 2). L'érosion de la part de marché de la France est observable partout en zone franc, son ampleur a été systématiquement supérieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE. Aucun pays ne fait exception, même si les mouvements de long terme ne sont pas à l'identique. En se concentrant sur les trois plus grands pays de la zone franc – plus de 40 % du PIB de cet espace économique – il apparaît qu'entre 1985-1995 et 2005-2009, le poids de la France est passé de 43,5 à 23,2 % au Cameroun, de 40,4 à 18,3 % en Côte d'Ivoire, de 42,2 à 20,7 % au Sénégal.

Le Bénin est emblématique de ces violents mouvements de redistribution avec des importations françaises qui ne représentent plus que 7,6 % contre 26,3 % sur les deux périodes précitées (1985-1995 ; 2005-2009). Le jeu de vases communicants a été évident ; la place de la Chine, initialement de 5,1 %, est passée à plus de 40,4 %, ce qui en fait le principal fournisseur de biens devant l'ensemble des pays de l'OCDE (31 %). Le Togo est dans un cas de figure très comparable. La Chine lui fournit désormais 33,3 % des importations, presque autant que l'OCDE (36 %), quand la part de la France a glissé de 26,4 % de moyenne (1985-95) à 7,9 % dans les dernières années, une part de marché qui se rapproche de celle de l'Inde (5 %). Dans ces deux pays, la montée spectaculaire de la Chine est sans doute à relativiser, du moins par rapport aux consommations importées des populations nationales. En effet, de par

leur caractère côtier et limitrophe, le Bénin et le Togo ont l'un et l'autre offert des solutions portuaires à l'acheminement des produits asiatiques sur l'hinterland régional. Les ports de Cotonou et Lomé se sont par ailleurs substitués au fonctionnement défaillant du port d'Abidjan dont la capacité de traitement des marchandises a été sérieusement affectée par le contexte politique intérieur.

L'origine et la destination du commerce international de l'Afrique subsaharienne se sont donc très sensiblement modifiées depuis la seconde moitié des années 1980. Les relations de concurrence sont de plus en plus prononcées entre les émergents asiatiques et les puissances industrialisées de l'OCDE. Les pays les plus développés de l'organisation ont vu leur part de marché s'étioler. La compréhension de cette évolution va au-delà des objectifs assignés à ce rapport, mais quelques facteurs sont sans doute à prendre en considération, comme la sous-évaluation systématique de certaines monnaies asiatiques. La faiblesse du renminbi et parallèlement, la surévaluation de l'euro, notamment face aux monnaies plus ou moins rattachées au dollar américain, sont autant d'incitations par les prix relatifs qui ont pu concourir à modifier la géographie des échanges. La surévaluation de l'euro, dans les dernières années, a probablement été un instrument facilitant la pénétration des pays asiatiques. Un second facteur d'influence, qui s'apparente à l'effet du taux de change, est associé au fait que les puissances émergentes restent des pays en développement. Et, à ce titre, elles sont sans doute mieux à même de satisfaire la demande locale des consommateurs à faible revenu. Leur arrivée en Afrique induit, en effet, un élargissement du spectre de la qualité des produits. Cette plus grande variété de biens a pour impact d'élargir les demandes solvables africaines. Troisième facteur d'explication que l'on peut invoquer, l'aide ou les financements publics qui peuvent avoir l'un et l'autre facilité la percée des émergents par le caractère lié et affecté des ressources allouées.

2.1.5. Diversification des achats auprès des émergents

L'augmentation de la part relative du commerce subsaharien avec les puissances émergentes s'est parallèlement accompagnée de modifications dans la structure des échanges. En considérant les cinq premiers groupes de produits à trois chiffres de la Classification type du commerce international (CTCI), les tableaux 6 et 7 le confirment, tant pour les importations que pour les exportations. A ce niveau de la décomposition, l'analyse constitue un moyen terme entre des flux trop agrégés pour mettre en évidence des variations dans le temps et des flux trop désagrégés qui souffrent, au contraire, de ne couvrir que des segments de biens sur lesquels il n'existe pas forcément une continuité de l'échange en longue période. Les deux tableaux sont construits sur des pourcentages moyens. La partie gauche se réfère à une moyenne

des pourcentages sur dix ans (1985-1995) ; la partie droite serre de près la période la plus récente en introduisant une procédure de lissage sur cinq ans (2005-2009).

Les trois puissances émergentes ont intensifié la concentration de leurs achats sur les produits pétroliers. Pour le Brésil, ces produits représentent désormais 90 % des importations. La tendance observée sur les flux chinois est également révélatrice de la stratégie de sécurisation des approvisionnements en énergie. Non seulement la Chine est désormais largement dépendante de ses achats extérieurs, mais depuis les événements du 11 septembre 2001, la diversification géographique de ses achats est devenue une source de préoccupation majeure, en partie partagée par l'Inde. Pour les trois pays, l'Afrique subsaharienne offre l'avantage d'être en dehors des zones moyennes-orientales, déjà très sollicitées par les puissances occidentales et sujettes à une instabilité politique pouvant conduire à des ruptures d'approvisionnements.

L'inscription de l'Afrique dans les territoires d'approvisionnement correspond, par conséquent, à un objectif de sécurisation et de gestion des risques ; elle répond aussi à des ambitions stratégiques de développement des flux commerciaux avec des territoires où les dynamiques de population constituent des nouveaux gisements d'exportations pour leurs productions manufacturières. Face au pétrole brut ou raffiné, les autres importations finissent par sembler anecdotiques. C'est le cas du coton (Brésil, Chine), mais aussi de certains minerais comme le cuivre, en forte baisse dans les importations indiennes ou encore les minerais de fer et autres minerais de métaux précieux pour les importations chinoises. Dans tous les cas, même si le volume des échanges sur ces produits a fortement progressé, il a néanmoins été en retrait des tendances générales de la fin de période, de sorte que l'influence de ces produits s'est passablement contractée dans le commerce international de l'Afrique. Les sous-ensembles, constitués des cinq premiers groupes de produits, concentrent de 83 % (Inde) à 92 % (Brésil) des importations. Pour aucune des trois nouvelles puissances, les bois bruts ou transformés ne rentrent dans ce classement.

S'agissant des exportations des puissances émergentes, la diversification est évidemment plus marquée que pour les importations. En fin de période, les cinq premiers groupes de produits chinois ne représentent que 32 % des ventes à l'Afrique, 48 % pour l'Inde et 53 % pour le Brésil. Ces ordres de grandeur ne se sont pas sensiblement modifiés par rapport à ceux des années 1985-1995. Conséquence de ces pourcentages, en première analyse, une moindre concentration tend à se traduire par une plus grande instabilité dans le temps de la liste des groupes de produits. Les véhicules à moteur se retrouvent parmi les principales importations en provenance des trois pays. Les achats à la Chine se portent sur les produits des télécommunications et les articles

textiles, ceux de l'Inde concernent les produits pharmaceutiques et pétroliers tandis que, pour près de 50 %, les achats effectués au Brésil consistent en des denrées alimentaires et produits de l'agro-industrie.

Tableau 6 *Les importations des puissances émergentes en provenance d'Afrique subsaharienne*

Pays / Produits CTCl	3 chiffres	%	Pays / Produits CTCl	3 chiffres	%
Brésil (1985-1995)			Brésil (2005-2009)		
1 - Pétrole brut et raffiné	331	56,8	1 - Pétrole brut et raffiné	331	87,4
2 - Produits pétroliers	332	12,0	2 - Produits pétroliers	332	1,3
3 - Produits chimiques inorg., oxydes, sels halogènes	513	5,2	3 - Gaz naturel et manufacturé	341	1,2
4 - Coton	263	4,3	4 - Fonte, fer spongieux	671	1,1
5 - Gaz naturel et manufacturé	341	3,9	5 - Chimie organique	512	1,1
Chine (1985-1995)			Chine (2005-2009)		
1 - Transactions spéciales non classifiées	931	14,8	1 - Pétrole brut et raffiné	331	66,7
2 - Coton	263	14,6	2 - Minerais et concentrés de métaux non ferreux	283	7,5
3 - Pétrole brut et raffiné	331	11,7	3 - Minerais de fer et concentrés	281	5,2
4 - Minerais et concentrés de métaux non ferreux	283	10,9	4 - Transactions spéciales non classifiées	931	2,5
5 - Minerais de fer et concentrés	281	8,9	5 - Argent, métaux à base de platine	681	2,3
Inde (1985-1995)			Inde (2005-2009)		
1 - Pétrole brut et raffiné	331	39,3	1 - Pétrole brut et raffiné	331	66,8
2 - Cuivre	682	18,1	2 - Houilles, coques et briquettes	321	5,4
3 - Fruits frais ou secs non oléagineux	051	11,1	3 - Produits chimiques inorg., oxydes, sels halogènes	513	4,2
4 - Produits chimiques inorg., oxydes, sels halogènes	513	6,8	4 - Fruits frais ou secs non oléagineux	051	3,9
5 - Engrais bruts	271	3,6	5 - Minerais et concentrés, déchets non ferreux	283	3,4

Source : à partir de Comtrade, sur la base de la désagrégation à 3 chiffres (digits).

Tableau 7 Les exportations des puissances émergentes vers l'Afrique subsaharienne

Pays / Produits CTCI	3 chiffres	%	Pays / Produits CTCI	3 chiffres	%
Brésil (1985-1995)			Brésil (2005-2009)		
1 - Produits pétroliers	332	15,6	1 - Sucre et miel	061	17,8
2 - Sucre et miel	061	11,3	2 - Véhicules à moteur	732	13,3
3 - Véhicule de transport à moteur	732	9,6	3 - Produits pétroliers	332	12,1
4 - Navires, bateaux	735	6,0	4 - Viandes fraîches, réfrigérées ou congelées	011	7,1
5 - Papiers, cartons	641	5,9	5 - Machines et appareils non électriques	719	2,8
Chine (1985-1995)			Chine (2005-2009)		
1 - Tissus coton (hors tissus petite largeur et spéciaux)	652	14,1	1 - Appareils Telecom	724	7,6
2 - Thé et maté	074	5,3	2 - Vêtements hors vêtements en peau	841	7,5
3 - Riz	042	5,3	3 - Véhicules à moteur	732	6,8
4 - Chaussures	851	4,9	4 - Tissus coton (hors tissus petite largeur et spéciaux)	652	5,6
5 - Vêtements hors vêtements en peau	841	4,4	5 - Machines et appareils non électriques	719	4,6
Inde (1985-1995)			Inde (2005-2009)		
1 - Véhicules à moteur	732	8,8	1 - Produits pétroliers	332	26,3
2 - Tissus coton (hors tissus petite largeur et spéciaux)	652	8,7	2 - Produits pharmaceutiques et médicaux	541	9,7
3 - Produits pharmaceutiques et médicaux	541	7,8	3 - Véhicules à moteur	732	5,4
4 - Riz	042	7,8	4 - Riz	042	4,1
5 - Matériels transport sans moteur	733	6,3	5 - Feuilles laminés (fer, acier)	674	3,7

Source : à partir de Comtrade, sur la base de la désagrégation à 3 chiffres (digits).

2.2. Incertitudes à long terme pour la diversification manufacturière

L'arrivée des nouvelles puissances sur la scène internationale a été un facteur de croissance et d'élévation du bien-être en Afrique. Et, dans la période la plus récente, elle a contribué à la résilience de l'Afrique aux effets de la crise financière occidentale. L'impact économique des puissances émergentes sur l'Afrique s'est manifesté à la fois de manière structurelle et conjoncturelle en suscitant une moindre dépendance envers le seul moteur de croissance économique que constituaient jusqu'ici les pays industrialisés. Est-ce à dire que les forces et opportunités de croissance dessinent un avenir sans risque, sans aucune menace pour le développement à long terme ? À partir de la littérature économique, on peut identifier au moins deux écueils importants dont les effets perturbateurs pourraient nuire à la qualité de l'intégration à l'économie mondiale, l'un et l'autre en relation étroite avec la spécialisation économique de l'Afrique sur les matières premières.

2.2.1. *Maladie hollandaise et malédiction des matières premières*

Le premier écueil pour les économies africaines tient aux difficultés à gérer efficacement les accroissements de revenus associés aux volumes de matières premières exportées comme aux tensions de prix. Dans des économies où les institutions demeurent faibles, la confusion des pouvoirs ne facilite pas la transparence. En exacerbant les convoitises, au lieu d'être une « bénédiction » pour le développement, la présence et l'exploitation de ces ressources pourrait se muer en véritable « malédiction » prenant notamment la forme de guerres civiles ou de conflits inter-ethniques. L'accès aux rentes devient un enjeu de pouvoir pour l'enrichissement de clientèles politiques. Le contrôle de ces ressources suscite de véritables batailles qu'on a pu connaître notamment en Sierra Leone ou en RDC. La découverte de matières premières ou le climat porteur qui entoure leur commercialisation internationale contribuent potentiellement à un affaiblissement supplémentaire des règles sociétales, à un processus de perversion des comportements qui deviennent endogènes aux découvertes et à des « aubaines fiscales » (*windfall gains*).

Le second écueil va de pair avec l'expression du syndrome hollandais théorisé par Corden et Neary (1982). Les producteurs de certaines matières premières, notamment le pétrole et les minerais, bénéficient de « rentes », définies par l'écart entre le prix du marché international et le coût unitaire de production. Même si les inégalités de distribution sont importantes, la jouissance de ces revenus se diffuse dans toute l'économie sous forme d'augmentations de salaires. Le coût du travail tend ainsi à se

déconnecter de la productivité du facteur et le taux de change réel à s'apprécier par rapport aux économies « non rentières ». La conséquence pour les pays producteurs de matières premières est donc une surévaluation de la monnaie, qui pose un problème de compétitivité dont pâtit principalement le secteur des activités exposées à la concurrence internationale, c'est-à-dire le secteur « non rentier ». Dans un contexte de commerce libéralisé, cette exposition, qui vaut aussi bien sur le marché local que sur le marché extérieur, se traduit par un risque de blocage de la diversification des biens internationalement échangeables. Le secteur « rentier » crée ainsi les conditions de prix et de rentabilité qui pourraient pénaliser une production manufacturière diversifiée sans laquelle le marché du travail ne sera pas suffisamment dynamique pour faire face aux demandes d'emplois résultant de la croissance de la population et des mouvements migratoires internes.

Les tensions de prix qu'exerce l'augmentation de la demande de matières premières peuvent ainsi avoir des retombées négatives. Les pays africains aux institutions faibles et à la situation politique souvent fragile doivent d'autant plus les prévenir qu'en même temps que les émergents suscitent des hausses de cours des matières premières, leur intégration à l'économie mondiale induit des pressions à la baisse du prix des produits manufacturés. Le coût du travail dans ces pays demeure en effet très faible, de sorte que, tout en garantissant de confortables marges bénéficiaires aux producteurs de ces puissances émergentes, les accroissements de productivité peuvent se répercuter favorablement sur le consommateur mondial. Les évolutions sont donc à double face : l'augmentation du bien-être instantané du consommateur africain qui accède aux biens à de meilleurs prix, la complication à plus long terme de la tâche du producteur local qui doit gérer à la fois la baisse nominale et réelle des prix de vente sur le marché mondial et les coûts de production défavorables à la rentabilité par des ajustements de salaires déconnectés de la productivité du facteur.

La contribution des nouveaux pays émergents à la dynamique de croissance de l'Afrique est donc affaire d'horizon temporel. A court terme, les avantages sont peu discutables. Certains travaux suggèrent même qu'un essoufflement du moteur de croissance en Asie serait très pénalisant. Des auteurs émettent l'idée qu'un ralentissement de 1 % de la croissance en Chine se transmettrait aux pays à faible revenu sous la forme d'un manque à gagner de 0,3 % de la croissance. Sur un horizon plus long, si l'on considère que le développement est davantage conditionné par la modification des structures productives que par le rythme de croissance de la demande mondiale de matières premières, le défi du changement structurel pourrait être plus difficile à relever. Les conclusions sont donc incertaines, comme le sont les implications du mercantilisme de la Chine animé par la sous-évaluation chronique du renminbi.

Cette sous-évaluation soutient en effet l'activité en Chine, qui soutient elle-même la demande de matières premières exportées par l'Afrique, mais contraint le processus de diversification par le maintien de coûts salariaux chinois excessivement bas en regard de la productivité (cf. encadré 3).

Encadré 3 *La Chine et la contestation de sa politique de change*

La sous-évaluation de la monnaie chinoise est une pomme de discorde entre la Chine et ses partenaires industrialisés. Le sujet est traité avec passion, en particulier aux États-Unis, où le Congrès, comme le secrétaire d'Etat au Trésor, T. Geithner, n'ont cessé de revendiquer une appréciation importante du yuan, sous peine de réactiver des mesures protectionnistes. La question du taux de change est complexe. Un simple encadré ne peut suffire à explorer toutes les facettes de la controverse. La politique de change de la Chine a été conçue pour un objectif de croissance par l'exportation qui appelle de l'agressivité compétitive. Les autorités entendent préserver ainsi l'avantage que confère la faiblesse des coûts salariaux pour maintenir une croissance élevée de 8 à 10 %, source de réduction de la pauvreté et facteur de stabilité sociale et politique. Une stratégie de développement de l'exportation par une politique de change sous-évaluée a été couramment utilisée dans le passé, d'abord par les pays asiatiques, mais, bien au-delà de cette sphère géographique, par de nombreux pays en développement, depuis une dizaine d'années (Nouira et al., 2011). Les autorités chinoises auront donc raison de faire observer qu'elles ne sont pas pionnières en la matière. Depuis le campus de Harvard, Dani Rodrik (2008) conseille aux pays à faible revenu d'en passer par là pour compenser les handicaps d'intégration à l'économie mondiale résultant notamment de la faiblesse de leurs institutions. Pour la communauté internationale, le problème de la stratégie chinoise vient du fait que ce qui est admissible pour un petit pays devient insoutenable lorsqu'on met en scène une aussi grande économie qui suscite des effets d'imitation. La seconde puissance mondiale ne se contente pas de créer des flux d'échanges, elle induit des détournements de flux de commerce international, prend des parts de marché aux pays industrialisés et ajoute potentiellement aux difficultés de diversification des économies africaines. En d'autres termes, le mercantilisme de la Chine, fait d'accumulation d'excédents commerciaux et de réserves de change qui sont aujourd'hui à hauteur du produit intérieur brut de la France, satisfait les objectifs internes de l'économie réelle chinoise. En revanche – mais le statut de pays à faible revenu aspirant à une croissance forte ne facilite pas la gestion du problème –, ce comportement n'est pas compatible avec les responsabilités d'une grande puissance ayant adhéré aux règles de fonctionnement de l'ordre international que sous-tend la participation au FMI, à

...

...

la Banque mondiale et à l'OMC. Si un tel comportement devait se généraliser, le monde tomberait dans les errements du *beggar-my-neighbor* des années 1930, chaque pays adoptant des mesures protectionnistes ou des dévaluations compétitives pour protéger un certain niveau d'emploi intérieur.

Même indirecte, l'imputation de la responsabilité des effets de « syndrome hollandais » ou de « malédiction des matières premières » aux puissances émergentes serait toutefois infondée. Comme le rappellent Goldstein *et al.*, (2006), on ne peut pas démontrer de façon convaincante l'existence d'une relation entre les indicateurs de corruption des pays riches en matières premières et l'intérêt que ces pays suscitent auprès des émergents. Par ailleurs, si l'arrivée de ces émergents crée un effet d'aubaine et perturbe la capacité de gestion publique des gouvernements africains, non seulement ce phénomène participe du développement planétaire qui est l'objectif en soi, mais il n'y a pas de fatalité dans les dérives qu'il peut induire. Le Botswana est emblématique d'un management public efficace dans la gestion des chocs de matières premières. De longue date, les institutions nationales ont en effet appris à gérer les fluctuations des prix et quantités exportées de diamants sans que la richesse ne donne prise aux « malédictions » et « syndromes » précités.

2.2.2. La complication de la diversification africaine

La Chine est par ailleurs consciente des bouleversements inhérents à son développement. Peu de travaux appliqués sont actuellement disponibles, qui permettent de porter l'éclairage sur la nature des effets d'entraînements. Dans les années 1980, la Chine a pu être à l'origine des difficultés de systèmes productifs surprotégés en phase de libéralisation commerciale. Qu'en sera-t-il demain ? En première analyse, on peut observer que les investissements directs étrangers, hors matières premières, sont loin d'être négligeables. Dans quelques pays, ils s'accompagnent de transferts de technologies et de densification des relations commerciales, y compris dans l'espace intra-régional africain. Les dispositifs institutionnels de type *African Growth and Opportunity Act* (AGOA) encourageant, par ailleurs, l'implantation d'opérateurs chinois en Afrique. Pour les pays à faible revenu, sur plusieurs milliers de produits, le programme autorise, en effet, l'accès au marché américain en franchise de droits de douane. L'AGOA accroît ainsi la capacité d'exportation de la Chine qui utilise l'Afrique comme un cheval de Troie. Elle se voit simplement astreinte à respecter un minimum de contenu en

valeur ajoutée locale africaine pour atteindre le marché américain. Les avantages que confère cette liberté d'accès s'estompent toutefois avec la baisse des coûts de transport et, pour un secteur comme le textile et l'habillement, avec la levée, en 2005, des conséquences de l'accord multifibres. En d'autres termes, la Chine semble ajouter aux difficultés de certains secteurs sinistrés par les politiques commerciales libérales des années 1980-1990. Dans un réexamen global de la question, les travaux de Broadman (2007), basés sur les données d'entreprises de quatre pays (Afrique du Sud, Ghana, Sénégal, Tanzanie), suggèrent que le commerce sino-africain pourrait contribuer au processus de diversification de la production (Berthélémy, 2011). Indépendamment des facilités induites par des dispositifs de type AGOA, l'Afrique pourrait, par ailleurs, constituer la dernière « frontière démographique », bénéficiant de délocalisations chinoises, les entreprises venant tirer avantage de coûts du travail africain devenus sensiblement plus faibles que ceux du pays d'origine. Le gisement de la population chinoise n'est pas infini. Et même si l'on prend en compte les réallocations intersectorielles, son vieillissement constituera, dans les prochaines décennies, un véritable défi pour Pékin. Autre facteur potentiel de diversification du système productif, mais nous reviendrons plus loin sur le sujet, l'aide à cette diversification est pour partie dans les missions que les autorités chinoises ont assignées aux Zones économiques spéciales (ZES).

Encadré 4 *La Chine et l'Inde dans une coopération dense et difficile avec le Tchad*

Dans la précédente décennie, la Chine et l'Inde ont initié une coopération économique avec le Tchad. Les deux nouvelles puissances l'ont fait selon des modalités d'intervention très différentes. Les relations sino-tchadiennes se sont intensifiées, après 2006, année au cours de laquelle N'Djamena rompt ses relations diplomatiques avec Taïwan. Fidèle à sa tradition d'intervention dans le domaine des infrastructures et des matières premières, Pékin s'est engagé au Tchad, sans doute un des pays de l'Afrique centrale où la présence chinoise est la plus forte, sur différents terrains dont l'exploitation pétrolière. En 2007, la *China National Petroleum Corporation* a racheté les permis d'exploitation de la société canadienne ENCAN. La CNPC est sur différents champs pétroliers dont celui de Bongor dans le Sud-ouest du pays, aux confins du Cameroun. La CNPC et le ministère tchadien du Pétrole sont par ailleurs convenus de la mise en œuvre d'une co-entreprise où l'État détient 40 % du capital, en l'occurrence la raffinerie de Djamarya, située à 45 kilomètres de N'Djamena. En dehors des partenariats dans le secteur pétrolier, la coopération économique a concerné

...

...

également la cimenterie de Baoaré, projet d'investissement de la *China CAMC Engineering Ltd*, qui entrera prochainement en fonctionnement ; l'aménagement de nouveaux sites aéroportuaires dont celui de la capitale et surtout, le projet d'aménagement d'une ZES. Implantée à Djarmaya sur un domaine public de 25 km², une convention concède l'espace pour 25 ans à la société chinoise *Soluxe International*, filiale de la société *Huayou Group*. L'aménageur de la zone prévoit 150 millions de dollars US d'investissements entièrement financés par l'Ex-Im Bank et la création de quelque 1500 emplois directs sur des activités de fabrication de tissu en polypropylène, de récipients sous pression, d'embouteillage de gaz pétro-liquéfié, de fabrication de plastique, mais aussi la promotion d'énergies nouvelles, d'eau potable purifiée et un complexe hôtelier. Les implications de la coopération restent incertaines. L'opacité des négociations ne permet pas d'apprécier les obligations réelles du Tchad et les bénéfices qu'il peut en dégager. Le fonctionnement de la raffinerie, mise en service en 2011, a été affecté par un conflit touchant à la politique des prix, celui de la cimenterie l'a été par des pannes sur les équipements importés de Chine.

Moins démonstrative, l'Inde est néanmoins très présente au Tchad, principalement à travers le projet Team 9, initiative indienne avec huit pays d'Afrique de l'Ouest dont six francophones. À travers ce projet, le Tchad a obtenu un prêt de 50 millions de dollars US sur 20 ans avec une période de différé de 5 ans et un taux d'intérêt de 2,5 %. La ligne de crédit est placée par le gouvernement indien auprès de l'Ex-Im Bank. Elle a déjà financé la construction d'une usine d'assemblage de tracteurs à N'Djamena et la rénovation de la filature de coton à Sarh, avec une capacité annuelle de 8,5 tonnes de fils dont 80 % sont destinés à l'exportation. Trois autres usines sont prévues dans le programme : une unité de production de jus de fruits à Doba (Sud), une usine de fabrication de fers à béton et une unité d'assemblage de bicyclettes. L'État tchadien est le propriétaire exclusif des usines réalisées, mais le matériel et les intrants sont en priorité importés de l'Inde. Au stade de l'exécution de ce programme, les deux projets en opération, montés sans étude de faisabilité, sont loin de faire l'unanimité. Il en résulte des difficultés dans la coordination de Team 9 et, au mieux, des reports de certains projets comme celui des fers à béton.

Comparables à celles expérimentées par Deng Xiaoping à Shenzhen, à la fin des années 1970, les ZES sont de véritables enclaves bénéficiant d'un régime juridique particulier, avec des facilités de fonctionnement dont la suppression des pesanteurs administratives. En comparaison de la zone franche, la ZES est d'abord censée servir l'implantation des entreprises chinoises selon un plan d'aménagement qui peut impliquer de connaître d'emblée les activités promues dans ces zones. L'opérateur chinois prend l'initiative des aménagements qui concourent, en un même lieu, à

pallier les dysfonctionnements inhérents aux administrations et services publics tels que le transport ou l'électricité, pour en rester à quelques obstacles parmi les plus significatifs. En 2010, Pékin appuyait de telles créations dans quatre économies subsahariennes, en l'occurrence la Zambie, le Nigéria, Maurice et l'Éthiopie. La diversification autour de l'extraction du cuivre a été le premier projet lancé par la *China Non Ferrous Metal Mining Group* dans la zone de Chambishi (Zambie). La gestation de cette zone n'a pas été simple, lancée en 2003, mais inaugurée en février 2007 par le président chinois Hu Jintao. Dans les trois autres pays, le retard pris dans la concrétisation de ces constructions est également significatif, que ce soit au Nigéria dans les zones de Lekki ou de Ogun, où les partenaires chinois ont conçu les espaces économiques autour d'un éventail varié d'industries, à Maurice pour les activités de services à côté de productions dans le textile et la machine-outil, ou encore en Éthiopie avec la programmation d'une large gamme d'activités incluant les industries électriques, les matériaux de construction, les aciéries et la métallurgie. Par analogie avec ce qui est dit sur les zones franches, les retombées économiques des ZES sont difficiles à prévoir. Le succès ne sera pas indépendant de la vie des clusters qui n'ont malheureusement que peu à voir avec les conditions initiales rencontrées à Shenzhen. La production doit être ancrée dans ces espaces économiques. La contribution à la chaîne de valeur ne doit pas se limiter à des montages, ou pire, à la commercialisation de produits importés. Les chances d'une réelle diversification seront associées à la densité des transferts de technologies et aux capacités d'adaptation, des synergies entre les divers occupants de la ZES et à la dynamique de coopération entre les partenaires et les institutions d'éducation et de formation. Les expériences sont encore trop récentes pour livrer de réels enseignements. La ZES, en Zambie, est semble-il la seule qui soit en réel fonctionnement, mais d'ores et déjà, il est acquis que les problèmes sous-jacents à la conceptualisation et à l'opérationnalisation de ces espaces économiques ne seront pas négligeables (BAD, 2011).

3. Implications sectorielles des puissances émergentes

3.1. Les minerais et les industries minières

Les puissances émergentes, et plus particulièrement la Chine, ont un impact sur la hausse de la demande mondiale et par conséquent sur le cours des minerais ferreux et non ferreux. En l'espace de quelques années, la Chine est devenue le plus grand consommateur et le plus grand importateur de minerais métalliques.

3.1.1. *Un état des lieux subsaharien*

Fournisseur traditionnel de minerais sur le marché mondial, l'Afrique subsaharienne figure dans les premiers rangs mondiaux pour plusieurs matières premières : antimoine, bauxite, chromite, cobalt, manganèse, platine, titane et vanadium. Si les grandes réserves minières sont situées en Afrique du Sud, il ne faut pas négliger pour autant la Guinée, riche en bauxite, la RDC et la Zambie pour le cobalt, le Niger et la Namibie pour l'uranium, le Gabon pour le titane, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Mali et la Tanzanie pour l'or. Sur certains métaux l'évolution du continent a toutefois pu être déclinante. La RDC et la Zambie ont ainsi produit jusqu'à 60 % du cobalt, contre seulement 10 % actuellement. La place de l'Afrique subsaharienne est également restée marginale sur les phosphates (Afrique du Sud, Sénégal, Togo), le zinc (Afrique du Sud, Namibie), l'étain (Gabon), le minerai de fer (Afrique du Sud, Mauritanie) ou encore le coltan (RDC, Rwanda^[3]) (cf. tableau 8).

[3] Une partie importante, voire l'essentiel des exportations rwandaises de coltan proviendrait de RDC.

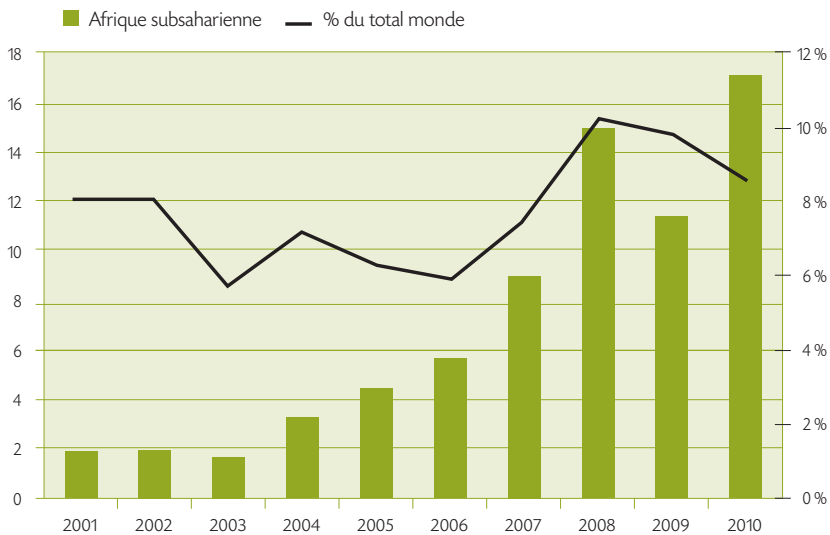
Tableau 8 *L'Afrique subsaharienne dans la production et les réserves minières mondiales*

		Production Monde	Production Afrique	Production Afrique % Monde	Réserves Afrique % Monde	Principaux pays africains producteurs
Platine	1 000 tonnes	0,18	0,15	80 %	90 %	Afrique du Sud, Zimbabwe
Paladium	1 000 tonnes	0,20	0,08	40 %		Afrique du Sud, Zimbabwe
Chrome	1 000 tonnes	22	8,5	39 %	37 %	Afrique du Sud, Zimbabwe
Manganèse	1 000 tonnes	13 000	3 600	28 %	27 %	Afrique du Sud, Gabon
Titane	1 000 tonnes	5,8	29,0	28 %		Madagascar, Mozambique, Tanzanie, Ethiopie
Uranium	1 000 tonnes	29 000	5,60	19 %	25 %	Afrique du Sud, Niger, Namibie
Or	1 000 tonnes	2500	400	16 %	16 %	Afrique du Sud, Ghana, Mali, Tanzanie
Cuivre	1 000 tonnes	16 200	1 600	10 %	3 %	RDC, Zambie
Bauxite	1 000 tonnes	211	19	9 %	25 %	Guinée
Nickel	1 000 tonnes	1 550	114	7 %	7 %	Afrique du Sud, Botswana, Madagascar
Cobalt	1 000 tonnes	88,00	5,70	6 %	49 %	Zambie, RDC, Ouganda
Etain	1 000 tonnes	261	9	3 %		Gabon
Zinc	1 000 tonnes	12 000	400	3 %		Namibie, Afrique du Sud
Fer	1 000 tonnes	2 400	66	3 %	2 %	Afrique du Sud, Mauritanie
Phosphates	1 000 tonnes	176 000	3 500	2 %	3 %	Afrique du Sud, Sénégal, Togo
Coltan						RDC, Rwanda

Sources : à partir des données US GS, International Copper, Icomgroup etc.

Parmi ces différents métaux, certains sont considérés comme critiques par l'Union européenne (Commission européenne, 2009). En effet, une réduction de leur approvisionnement ferait courir un risque élevé pour la construction aéronautique, les nouvelles technologies et les équipements liés aux énergies non renouvelables. C'est le cas pour les terres rares (platinoïdes), le niobium, le germanium, le gallium, l'antimoine, l'indium, le béryllium, le cobalt, le tantale, le tungstène et le graphite. La plupart de ces métaux sont des sous-produits qui apparaissent à l'occasion du raffinage de métaux majeurs (cuivre, zinc, bauxite). Le rhénium est donc un sous produit du molybdène qui est lui-même, comme le cobalt, un sous-produit du cuivre. L'offre de ces produits est ainsi pour partie conditionnée par celle des minerais principaux.

Graphique 1 Les exportations de minerais de l'Afrique subsaharienne (Milliards de dollars et % du total mondial : 2000-2010)



Source : à partir de Comtrade.

Dans les années à venir, la place de l'Afrique dans l'industrie minière devrait augmenter. En effet, les réserves mondiales se trouvent pour une part non négligeable en Afrique, dont le sous-sol a été beaucoup moins exploré qu'ailleurs. Selon la direction du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)^[4], les dépenses d'exploration par kilomètre carré sont encore cinq fois moins élevées qu'au Canada ou en Australie. L'Afrique est ainsi considérée comme la « nouvelle frontière » de l'industrie minière et les pays les plus explorés sont bien sûr l'Afrique du Sud et la Zambie, mais aussi la Namibie, la Tanzanie, la RDC, le Ghana et, parmi les pays francophones, le Burkina et le Mali. Plus de 30 % des explorations concernent l'or, 15 % le cuivre, 15 % les diamants, 12 % l'uranium et 7 % les autres matériaux.

Pour le moment, l'Afrique subsaharienne ne consomme qu'un faible pourcentage de sa production de minerais qui est donc essentiellement exportée (cf. graphique 1). Elle demeure néanmoins un acteur modeste et sa production est souvent inférieure à celle du Brésil, de la Chine et de l'Inde (BIC). Du fait de l'envolée des cours, la valeur de ses exportations a décuplé depuis 2000 pour atteindre 17 milliards de dollars US en 2010 et sa part dans les exportations mondiales a fluctué autour de 10 %. L'Afrique du Sud est à l'origine des deux tiers des exportations de minerais du continent, même si ces derniers ne représentent qu'une fraction limitée de ses exportations. C'est le cas également pour le Gabon où les exportations sont dominées par le pétrole (cf. tableau 9).

[4] Entretien au BRGM (décembre 2011).

Tableau 9 Place des mines dans les économies africaines

	Valeur ajoutée mines et pétrole en milliards de dollars 2009	% du PIB national	% des exportations nationales	Recettes provenant des ressources naturelles (% recettes budgétaires)
Afrique du sud	24,2	8 %	22 %	2 %
Nigeria	79	46 %		72 %
Angola	Nd	Nd	Nd	76 %
Soudan		0 %		
Kenya	0,2	1 %		
Ethiopie	0,1	0 %		
Tanzanie	0,6	3 %		
Cameroun	2	10 %		26 %
Ghana	1,2	8 %		3,7 %
Zambie	0,6	5 %	82 %	10 %
Sénégal	0,1	1 %		
Guinée		Nd	62 %	24,8 %
Guinée équatoriale	Nd	Nd		88 %
Botswana	4,7			31 %
Gabon			13 %	53 %
Niger			84 %	11,8 %
Mauritanie		30 %	76 %	
Zimbabwe		Nd	81 %	2,5 %
DRC	Nd	Nd	77 %	26 %
Namibie		Nd	74 %	5,8 %

Sources : statistiques Banque mondiale et FMI (2012).

Les métaux assurent 60 % des exportations du Botswana, 70 % du Niger, du Zimbabwe, de la Guinée, de la RDC et de Namibie, économies qui sont donc très peu diversifiées. À l'exception des pays les plus pauvres, le secteur minier assure un tiers du PIB de la Mauritanie, le poids du secteur minier dans le produit intérieur est généralement assez faible. Alors que les hydrocarbures assurent un pourcentage élevé des recettes budgétaires des pays pétroliers, ce n'est pas le cas des recettes en provenance des mines qui assurent une place bien plus modeste des rentrées fiscales des pays miniers : un

écart qu'expliqueraient les différences entre les termes contractuels^[5]. Par ailleurs, jusqu'au début des années 1980, les sociétés d'État étaient les principaux acteurs du secteur. Le désengagement public a, depuis, favorisé l'entrée des économies émergentes dans le capital de ces sociétés dont certaines sont devenues privées.

3.1.2. L'Afrique et les approvisionnements des puissances émergentes

La Chine est le principal débouché des exportations africaines de minerais, loin devant le Brésil et l'Inde. Les déterminants de la demande de métaux sont : l'industrie manufacturière, l'investissement et l'urbanisation (Farooki, 2011). Pour chacun de ces trois déterminants, l'Empire du Milieu ne joue pas dans la même catégorie que le Brésil et l'Inde. La valeur ajoutée manufacturière de la Chine, 1^{re} mondiale devant celle des États-Unis depuis 2010, est quatre fois celle du Brésil et de l'Inde. Premier constructeur automobile mondial, la Chine fabrique trois fois plus de véhicules que le Brésil et l'Inde et sa production d'acier et de cuivre est six fois celle de ses deux homologues. La Chine investit chaque année entre le tiers et la moitié de son PIB, de sorte que sa formation brute de capital fixe est supérieure à celle des États-Unis, cinq fois celle du Brésil et de l'Inde.

Le sous-sol chinois recèle des richesses minières abondantes et dans les années 1990, bénéficiant du déstockage de métaux en provenance de l'ex-URSS, le pays a peu investi, de sorte que son offre n'a pas été en mesure de suivre le rythme de sa demande, ce qui lui valut le statut d'importateur dans les années 2000. En portant l'attention sur le minerai de fer, la progression rapide de sa production n'a pas suivi l'essor de la capacité installée (de 15 à 60 % du total mondial). L'offre ne couvrant que 58 % de la demande, la Chine est ainsi devenue le premier importateur mondial de minerai de fer (cf. tableau 10).

[5] L'existence de nombreux organismes rassemblant les pays producteurs de pétrole favorise une homogénéisation des pratiques contractuelles, qui n'existe pas dans le cas des pays miniers

Tableau 10 *Consommation et production chinoises de minerais métalliques*

		Consommation	Production	P/C
Cobalt	1 000 T	0,29	0,06	2 %
Or	1 000 T	0,45	0,31	69 %
Minerai de fer	1 000 T	1 509	880	58 %
Platine	1 000 oz	2 165	128	6 %
Chrome	1 000 T	6 951	200	3 %
Cuivre	1 000 T	7 102	970	14 %
Zinc	1 000 T	7 246	3 400	47 %
Manganèse	1 000 T	11 000	2 400	22 %

Source : Kaplinsky, 2011.

Sur plusieurs minerais, l'équilibre offre/demande conduit à un constat analogue. Les importations assurent 98 % de la consommation chinoise de cobalt, 97 % de chrome, 94 % de platine, 84 % de cuivre, 78 % de manganèse.

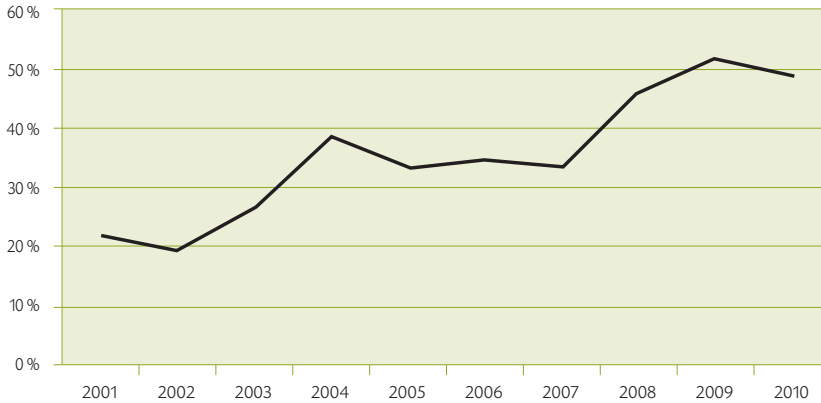
Tableau 11 *Place des puissances émergentes dans les importations mondiales de minerais (2001 et 2010 en %)*

	Chine		Brésil		Inde	
	2001	2010	2001	2010	2001	2010
Fer	19	73	0,0	0,0	0,2	0,1
Manganèse	18	32	0,0	0,1	0,3	3,6
Cuivre	14	34	3,5	2,5	5,0	8,8
Nickel	1	49	0,0	0,0	0,0	0,1
Cobalt	24	58	1,0	0,0	3,1	2,0
Aluminium	1	30	0,1	0,2	0,2	0,4
Plomb	11	63	0,0	0,0	0,1	0,2
Zinc	7	36	2,7	2,6	0,7	1,0
Etain	3	28	0,1	0,3	0,0	0,5
Chrome	27	60	0,6	0,2	1,0	0,4
Tungstène	2	19	0,0	0,2	2,3	0,0
Uranium	2	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Molybdène	9	6	2,9	0,8	2,5	1,1
Titane	1	15	0,2	1,1	0,0	1,0
Niobium, Tantale, Vanadium, Zirconium	24	46	0,6	0,8	0,3	2,5
Ensemble	15,3	48,9	1,1	0,8	1,4	2,3

Source : Comtrade.

Entre 2001 et 2010, la part des puissances émergentes dans les importations mondiales de minerais (métalliques) est passée, selon les produits, de 18 % à plus de 52 %. Comme le montre le tableau 11, les demandes du Brésil et de l'Inde n'ont que très peu contribué à cette progression. La Chine est de très loin le premier importateur mondial de la plupart des minerais, à l'exception du cuivre et du molybdène. Elle est également le premier consommateur de nickel et de cuivre raffiné (30 %), d'aluminium primaire (40 %), de plomb raffiné (45 %), de minerai de fer (60 %). Selon les données Chelem (CEPII), la part de la Chine dans les exportations africaines de produits miniers a par ailleurs augmenté de 7 % à 39 % entre 2000 et 2009, celle de l'Inde de 2 % à 5 % tandis que celle du Brésil est restée marginale (cf. tableau 12). Au cours de la même période, la part de l'Union européenne a été ramenée de 47 à 26 %.

Graphique 2 Poids de la Chine dans les exportations africaines de métaux (2001-2010)



Source : à partir de Comtrade.

Tableau 12 Destination des exportations de minerais de l'Afrique subsaharienne

	2000	2009	2000	2009
BIC	345	6 133	9 %	44 %
Chine	268	5 400	7 %	39 %
Brésil	16	15	0 %	0 %
Inde	61	718	2 %	5 %
Europe	1 777	3 597	47 %	26 %
États-Unis	477	779	13 %	6 %
Reste Asie (dont Japon)	430	1 530	11 %	11 %
Autres	856	2 667	22 %	19 %
	3 808	13 973		
% Monde	6 %	6 %		

Source : à partir de la base de données Chelem Cepii.

N.B. : Si elles s'appuient sur les données Comtrade, les statistiques Chelem harmonisent les déclarations des exportateurs et des importateurs, ce qui explique les différences dans le total des BICs entre le graphique et le tableau, mais les tendances sont les mêmes.

La Chine est devenue un des principaux partenaires de l'Afrique subsaharienne, important quatre fois plus de minerais que l'Union européenne en 2010 (cf. tableau 13). Cette progression a été remarquable, puisqu'en 2000 elle en importait deux fois moins. Entre temps, les importations chinoises de métaux africains ont décuplé en valeur, alors que les importations européennes ont doublé en valeur et légèrement diminué en volume. Les États-Unis demeurent un débouché marginal des exportations minières africaines^[6], tandis qu'au contraire, la Chine est parfois l'importateur quasi exclusif : 95 % de son niobium.

Tableau 13 *Destination des exportations africaines de minerais*

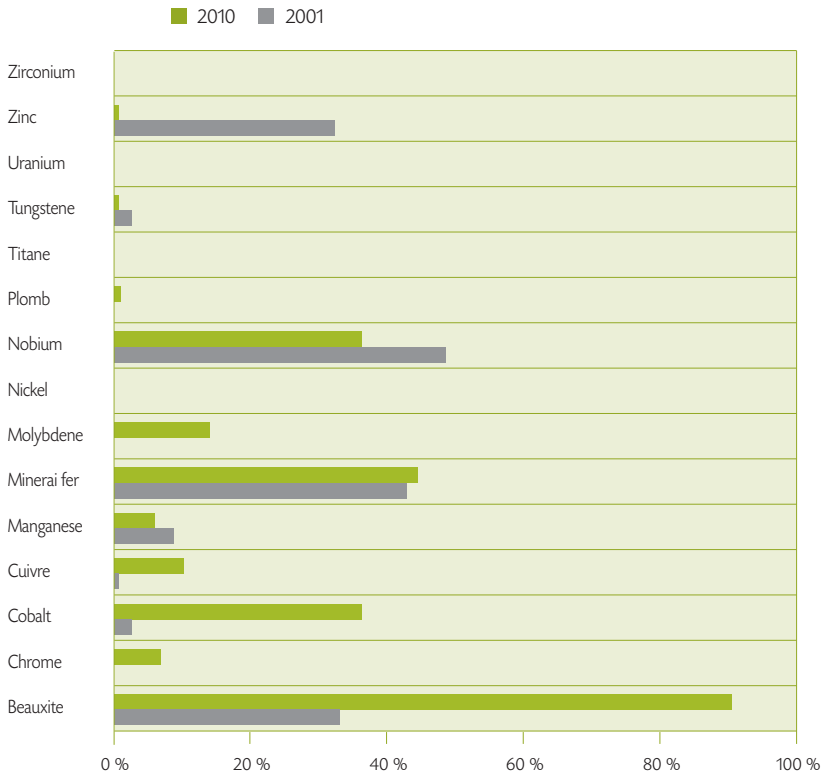
	2000	2010
Chine	0,4	8,3
UE	1,0	1,8
États-Unis	Nd	0,4

Source : à partir des données Comtrade (Chine), Eurostat (Europe) et US ITC (États-Unis).

Les importations chinoises en provenance d'Afrique subsaharienne sont concentrées, dominées par la bauxite, le minerai de fer, le niobium et le cobalt (cf. graphique 3). Selon les données Comtrade, entre 2001 et 2008, le pays a importé 80 % de son Cobalt (RDC et Zambie), 40 % de son manganèse (Gabon et Afrique du Sud), 20 % de son chrome (Afrique du Sud) et 10 % de son fer (d'Afrique du Sud et de Mauritanie).

[5] Les États-Unis achètent de l'uranium en Namibie, de l'alumine bauxite en Guinée, du manganèse en Afrique du Sud et du molybdène en Afrique du Sud et au Sierra Leone.

Graphique 3

*Part de l'Afrique subsaharienne
dans les importations chinoises de minerais
en 2001 et 2010*


Source : à partir de Comtrade.

En l'espace de quelques années, la Chine est devenue importatrice de minerais ferreux et non ferreux. Cette dépendance expose son industrie à des risques d'approvisionnement et de prix. Les entreprises d'État ont réagi en multipliant les projets pour sécuriser leurs approvisionnements : elles sont actives en Asie (Afghanistan, Australie, Mongolie, Vietnam), en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Associées à l'Ex-Im Bank, ces entreprises proposent des « *package deals* », qui associent la prise de participation dans une exploitation minière au financement d'infrastructures liées ou non à l'exploitation des gisements. Les plus ambitieux « *package deals* » ont été proposés au Congo (RDC) et au Gabon (cf. encadré 5). Parmi les plus récents, il

y a l'offre de *China Power*, en Guinée, qui propose d'ouvrir une mine de bauxite et de construire une unité de raffinage, un port en eau profonde, une centrale électrique de 270 mégawatts. En Tanzanie, *Sichuan Hongda Company Limited* a annoncé 3 milliards de dollars US pour l'ouverture de mines de charbon, la construction d'une centrale de 600 mégawatts et l'ouverture d'une mine de minerai de fer.

Le montage de tels « paquets » a soulevé de nombreuses critiques de la part des bailleurs de fonds et partenaires techniques du développement, notamment pour les pays ayant bénéficié de l'initiative de réduction de la dette, et des critiques également de la société civile qui a souvent dénoncé l'opacité des contrats négociés au niveau le plus élevé.

Encadré 5 *Le projet Belinga au Gabon*

En 2006, l'entreprise chinoise CMEC obtient, devant le Brésilien *Vale*, le droit d'exploiter la mine de fer et de manganèse de Belinga, région située au nord-est du Gabon, aux frontières du Congo, à travers la société *Comibel*. On est là sur un projet pharaonique de caractère multidimensionnel par les réalisations qu'il appelle, avec à la clé la nécessité de boucler un besoin de financement considérable. Autant dire que ces opérations sont plus faciles à monter lorsqu'elles sont coordonnées à travers un Etat comme la Chine, fournisseur d'expertise et de main d'œuvre, de lignes de crédit public par le truchement du bras financier que constitue l'Ex-Im Bank. L'étendue du projet, qui repose sur l'exploitation de plus d'un milliard de tonnes de minerai, s'apprécie à travers ce que la CMEC a proposé : la réalisation d'une autoroute de Belinga à Santa Clara, la construction de 500 kilomètres de voies ferrées, d'un port minéralier en eau profonde, d'une centrale électrique, mais également d'un barrage sur l'Ivindo, d'une usine de traitement. Le projet consolidé, financés par l'Ex-Im Bank chinoise à hauteur de 3 milliards d'euros, soit environ 20 % du PIB du Gabon, pourrait créer 30 000 emplois. Contrepartie de l'engagement financier, la CMEC bénéficierait d'exonérations fiscales et d'un remboursement gagé sur l'exploitation de la mine. Les réactions à ce contrat, quelques fois dénoncé dans la société civile comme « *le contrat de la honte* », ont amené le président Omar Bongo à revenir sur plusieurs points, dont l'exonération fiscale, et exiger une étude d'impact par une société indépendante. En 2009, l'Etat gabonais aurait reconsidéré l'option brésilienne, facilitant, en marge de ce méga-contrat, l'arrivée de *Petrobras* dans l'offshore pétrolier. Entériné par le conseil des ministres en juin 2011, (Dittgen, 2011), ce projet fait encore l'objet de discussions avec la Chine. En septembre 2012, le jeu restait ouvert, avec notamment une négociation pouvant impliquer une fragmentation du contrat initial. La baisse des cours du minerai de fer pourrait d'ailleurs provoquer de nouveaux reports.

Les statistiques ne permettent pas de connaître de façon précise la répartition géographique des investissements chinois à l'étranger. Les trois quarts de ces investissements partent de Hong Kong et des paradis fiscaux qui servent de tremplins pour les destinations les plus variées. Pour contourner cette difficulté statistique, la fondation américaine *Heritage* suit les activités des entreprises chinoises à l'étranger en repérant les annonces de projets d'un montant supérieur à 100 millions de dollars US. Selon cette base de données, les entreprises chinoises auraient réalisé pour 13 milliards de dollars de projets d'investissements dans les métaux, entre janvier 2005 et juin 2011. Elles privilégient le fer (Gabon, Sierra Leone, Guinée), qui mobilise la moitié du total, le cuivre et le chrome (cf. tableau 14).

Tableau 14 *Investissements chinois annoncés dans les mines en Afrique entre 2005 et 2011*

	Entreprise	Pays	Milliards de dollars	Date du contrat
Aluminium	Bosai Mineral	Ghana	1,20	2010
	China Power Investment	Guinée	3,5	
Cuivre	China Metalurgical	DRC	5,90	2008
	Chine non Ferrous	Zambie	1,20	2006, 2009
	Sino Mag	Gabon	3,00	2006
Fer	Na	Cameroun	3,7	
	Chinalco	Guinée	1,30	2010
	Wuhan Iron	Liberia	0,10	2009
	Shandong Iron	Sierra Leone	1,70	2011
	Wuhan Iron	Mozambique	0,80	2010
Chrome	Sino Steel	Afrique du Sud	0,23	2006
	Sino Steel	Zimbabwe	0,10	2007
Uranium	China Nuclear	Niger	0,19	2008

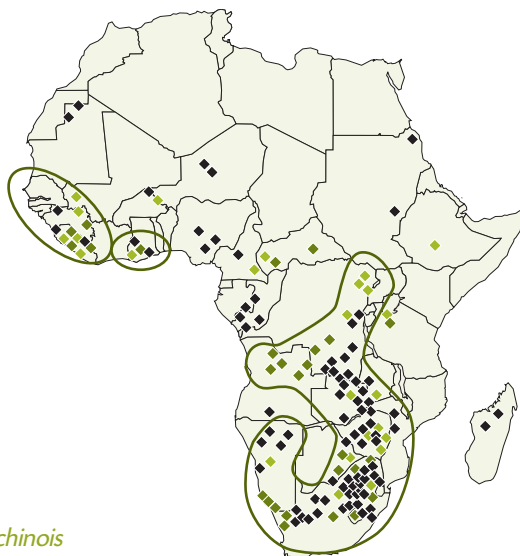
Source : à partir des données de la fondation Heritage China global investment tracker.

À côté des grands projets recensés par *Heritage*, il y a de très nombreux investissements de taille plus modeste qui apparaissent sur la carte 1 :

Carte 1 *Ressources minières en Afrique et investissements chinois*

Ressources minières en Afrique (2009)

- ◆ Diamants
- ◆ Or
- ◆ Autre minéral
- Extraction de minéral



Investissements miniers chinois en Afrique (2009)

Exploitation minière

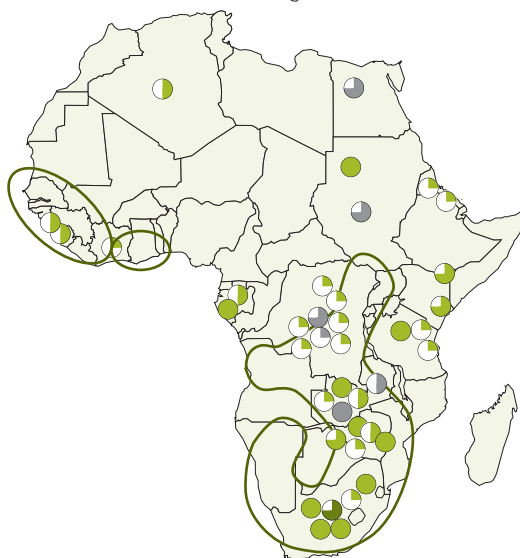
- Opérationnel
- En construction
- Étude de faisabilité
- Annonces/Accords

Traitement

- Opérationnel
- En construction
- Étude de faisabilité
- Annonces/Accords

Exploitation minière et traitement

- En construction



Source : Beijing Axis, 2011.

Les entreprises privées brésiliennes et indiennes sont moins proactives que leurs homologues chinoises. L'Indien *Vedanta* a annoncé deux projets de 900 millions de dollars US dans le plomb et le zinc en Afrique du Sud, dans le cuivre et le cobalt en Zambie. Le Brésilien *Vale* a annoncé un projet de 400 millions de dollars US dans le cuivre en Zambie. Il a des projets en Guinée et est présent au Mozambique. Le groupe s'est récemment engagé à investir 15 milliards de dollars US en Afrique entre 2010 et 2015^[7]. Ces entreprises ont des difficultés à proposer des « package deals » aussi attrayants que ceux de la Chine en association avec *l'Export-Import Bank*. C'est en combinant, par exemple, une prise de participation à l'exploitation d'un gisement minier à une proposition de financement d'infrastructures, que les entreprises chinoises ont évincé le Brésilien *Vale* du projet Belinga au Gabon (cf. encadré 5). Toutefois, la force de frappe chinoise n'est pas sans limite. Le secteur minier est en effet très fragmenté, composé de nombreuses petites entreprises et dominé par des sociétés d'État qui n'ont pas d'expérience internationale, pas d'expertise reconnue. Seulement deux entreprises de charbonnage se classent parmi les quinze premières sociétés minières mondiales. Conscient de cette fragilité, le gouvernement cherche à promouvoir des « champions » nationaux à l'instar de ce qui a été fait dans le secteur pétrolier que dominent trois sociétés d'État. Entre temps, les entreprises chinoises cherchent à séduire les gouvernements étrangers en leur proposant des « paquets » qui intègrent la construction d'infrastructures. De nombreux projets sont encore en négociation, mais jusqu'ici, peu sont d'ores et déjà entrés en production. Comme pour nuancer l'influence des pays émergents, rappelons cependant que ces derniers représentent moins de 10 % des investissements annoncés et en 2010, les plus grands groupes internationaux du secteur minier demeuraient BHP Billiton et *Rio Tinto*^[8].

3.1.3. Enjeux et perspectives

La demande chinoise s'essouffera-t-elle ? La multiplication des projets justifiés par une anticipation de la croissance chinoise ne va-t-elle pas provoquer une baisse des cours ? À l'exception notable de l'acier, la consommation par tête de la Chine reste très inférieure à celle des pays industrialisés. Quant aux consommations du Brésil et de l'Inde, elles sont encore très largement inférieures à la consommation chinoise (cf. tableau 15).

[7] *Financial Times* : African competition increases for Brazilian companies, 31 décembre 2011.

[8] Le recensement des projets miniers par Dirk Rosenau (2009) montre qu'ils se situent pour la plupart en dehors d'Afrique (Amérique latine et Asie) et qu'ils sont menés par des sociétés minières occidentales.

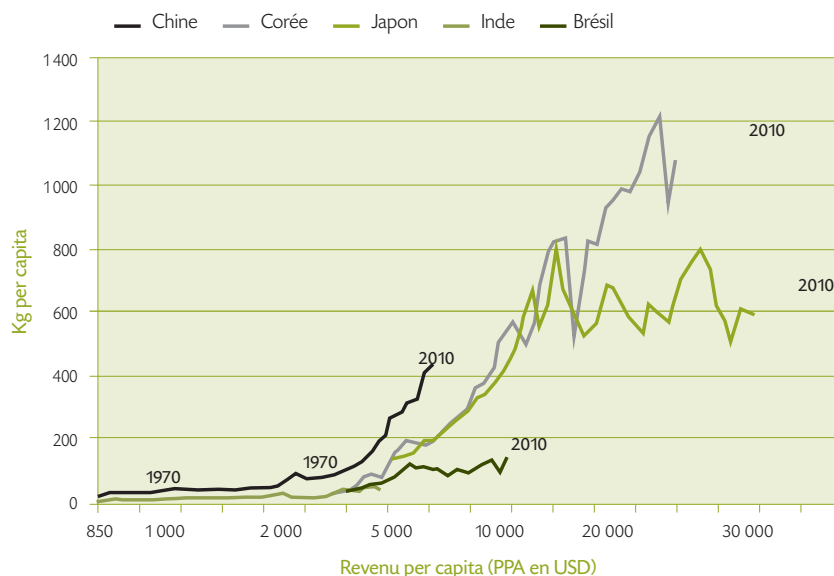
Tableau 15 Consommation par tête de minerais en kilogrammes (2010)

En kg/tête	Monde	Chine	Inde	Brésil	Corée	Japon	États Unis
Acier	220	445	55	140	1020	506	291
Nickel	0,2	0,4	-	-	1,6	-	0,5
Plomb	1,3	2,9	-	-	5	-	4,6
Zinc	1,6	3,8	-	-	9,6	-	3,0
Cuivre	2,7	5,5	0,5	2	18	7	5,4
Aluminium	5,1	10,9	0,9	5	21	26	11,8

Source : Kaplinsky, 2010, USGS, Beijing Axis et World Aluminium Institute, statistiques coréennes.

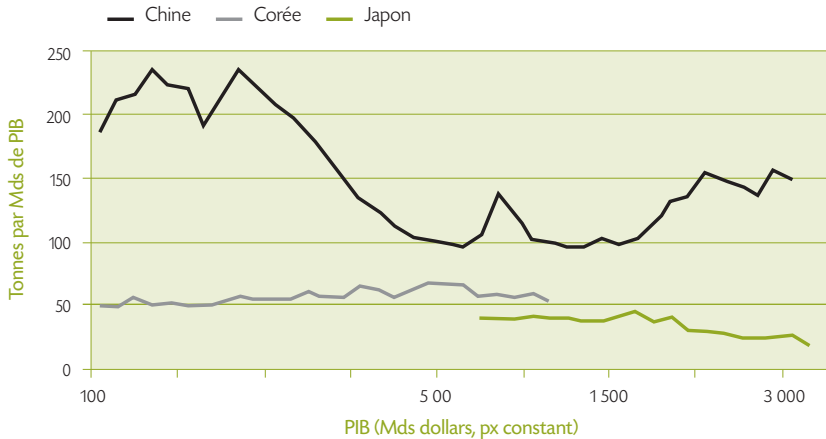
L'évolution de la consommation de métaux par la Chine surprend sans aucun doute lorsqu'on la compare à celle des autres pays émergents ; en revanche, elle est beaucoup moins spectaculaire lorsqu'elle est analysée à l'aune des trajectoires observées en Corée ou au Japon (cf. graphique 4a).

Graphique 4a Consommation d'acier et revenu par habitant Brésil, Chine, Inde, Corée et Japon



Source : World Steel Industry, Hasegawa (1950-65), et statistiques Penn tables.

Graphique 4b *Intensité de la consommation d'acier et PIB en Mds de dollars US*



Source : World Steel Industry, Hasegawa (1950-65), et statistiques Penn tables.

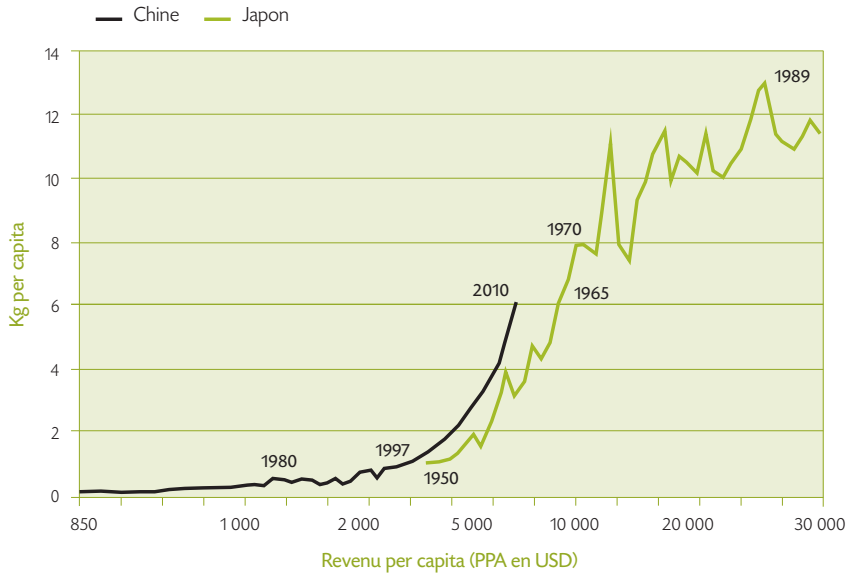
Le graphique 4a suit l'évolution de la consommation apparente de produits sidérurgiques de cinq pays entre 1970 et 2010 et l'évolution du revenu *per capita* mesuré en parité de pouvoir d'achat. On remarquera que, depuis les réformes de 1978, l'évolution chinoise a suivi une trajectoire analogue à celle de la Corée et du Japon. Sa consommation d'acier par tête a augmenté très rapidement pour atteindre 445 kg en 2010, alors que son niveau de revenu est égal à celui du Japon des années 1960, de la Corée de 1980. La poursuite de ces trajectoires porterait la consommation chinoise à 800 kg par habitant dans une dizaine d'années. Ensuite, les trajectoires de la Corée et du Japon ont divergé, la consommation coréenne dépassant 1 tonne en 2010, tandis que celle du Japon s'est stabilisée autour de 500 kg à partir de 1990. Quelle sera la trajectoire à long terme de la Chine ? Selon Mc Kinsey (2011), la demande d'acier pourrait augmenter de 80 % entre 2010 et 2030.

L'approche en termes de consommation *per capita* ignore que la Chine « consomme » plus d'acier que d'autres pays par unité de PIB. C'est ce que montre le graphique 4b qui indique (ordonnée) l'évolution de l'intensité de consommation d'acier, en tonnes par milliards de PIB – prix constant – en fonction du PIB (abscisses). Après avoir diminué, cette intensité, qui est bien plus élevée qu'au Japon et en Corée, a de nouveau augmenté. La prise en compte de cette inefficacité suggère des perspectives très différentes. Les effets combinés d'un ralentissement de la croissance, du rééquilibrage

de l'économie vers le marché intérieur et d'une amélioration de l'efficacité pourraient provoquer une progression plus lente, voire une baisse de la consommation d'acier. Ainsi, Wu Wenzang (2011) prévoit que la demande sidérurgique passera par un maximum en 2012 et diminuera à 600 millions de tonnes en 2020. L'augmentation de la production minière chinoise permettrait une baisse de la part des importations. Entre 1970 et 2010, les évolutions de l'Inde et du Brésil ont été très différentes. La consommation indienne a stagné avant de se redresser depuis une dizaine d'années. La consommation brésilienne, très supérieure à celle de la Corée dans les années 1960 et 1970, a peu augmenté depuis 1980 et atteint 140 kg en 2010.

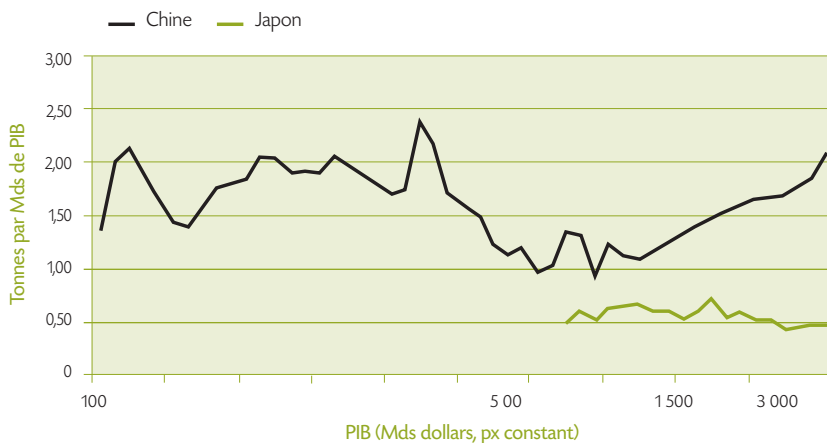
Pour le cuivre, le graphique 5a met en relation l'évolution de la consommation chinoise et japonaise en fonction du niveau de revenu, ce dernier étant considéré en parité de pouvoir d'achat (PPA). On constate que la Chine suit la trajectoire japonaise avec une consommation de cuivre par habitant légèrement supérieure à ce qu'elle était pour un même niveau de revenu. En 2010, la consommation coréenne est deux fois plus élevée que celle du Japon (cf. tableau 15). La Chine consomme désormais 38 % de la production mondiale de cuivre et, selon les prévisions de Brook Hunt citées par Moyo (2012), cette part pourrait atteindre 55 % à l'horizon 2025. Mais, comme les précédentes, ces prévisions ignorent la forte intensité de consommation de cuivre qui caractérise le développement chinois (cf. graphique 5b).

Graphique 5a *Consommation de cuivre et revenu par habitant : Chine et Japon*



Source : à partir des données Ayres (2002).

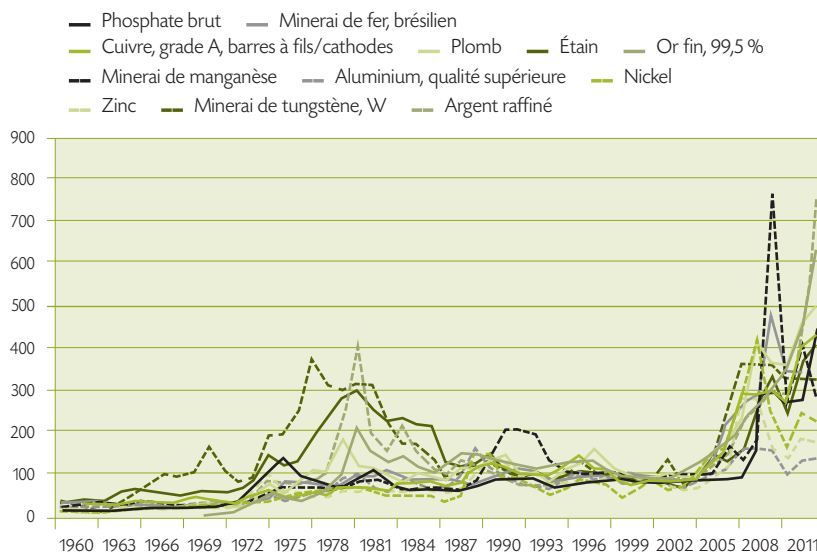
Graphique 5b *Intensité de la consommation de cuivre et PIB en Mds de dollars US*



Source : à partir des données Ayres (2002).

À la fin de la décennie 1990, dans le contexte international marqué par la bulle internet, on a évoqué l'avènement d'une nouvelle économie « immatérielle » basée sur les services. Cette hypothèse validait le déclin des cours des métaux. La rentabilité des projets miniers a chuté et la conséquence a été une baisse des investissements et une consolidation du secteur, les plus grands groupes internationaux saisissant l'occasion pour multiplier les fusions-acquisitions.

Graphique 6 Évolution de l'indice des prix des métaux (1960 - juin 2012)



Source : données CNUCED.

Les entreprises minières ont tardé à réagir à la reprise de la demande qui, au cours des périodes 1980-2000 et 2000-2008, a augmenté (en volume) de respectivement 2 % et 8 % pour le fer, 2,2 % et 6,8 % pour l'aluminium, 2,2 % et 2,8 % pour le cuivre, 1,7 % et 3,5 % pour le zinc (Humphreys, 2010). Les cours se sont envolés et les investissements n'ont repris qu'à partir de 2003. Les entreprises minières, dont les sociétés chinoises, ont prospecté de nouveaux gisements qui n'entreront en production que dans une dizaine d'années^[9]. Après une brève interruption due à la crise, en 2008,

[9] Une fois ces gisements analysés, les entreprises doivent mobiliser des capitaux et les « tours de table » durent plusieurs années. En analysant un grand nombre de projets, Crowson a montré que dix à quinze années s'écoulent entre la découverte et l'exploitation. Ainsi, découvert en 2001, le gisement de cuivre de Oyu Togo, en Mongolie, probablement le troisième gisement mondial, ne sera mis en service qu'en 2012 (Joseph Auer, Olivier Rakao, 2011).

les cours ont repris leur marche ascendante jusqu'au dernier trimestre 2011. Depuis, le ralentissement de l'économie mondiale, et plus encore celui de l'économie chinoise ont provoqué une baisse des cours (cf. graphique 6). Au-delà, l'urbanisation et l'élévation des niveaux de vie des économies émergentes pourraient entraîner une reprise de la demande de métaux sans doute moins rapide que celle constatée au cours de la décennie 2000.

S'il se confirmait, le maintien de cours élevés serait une bonne nouvelle pour les pays africains s'ils parviennent toutefois à surmonter la « malédiction » des ressources naturelles et à mobiliser ces ressources pour leur développement. Cette malédiction n'est pas une fatalité comme le montre l'expérience d'économies riches en matières premières de l'OCDE (Australie, Norvège, Canada), d'Asie (Malaisie) ou d'Afrique (Botswana). Au-delà des craintes que suscite l'essor de la demande chinoise pour l'approvisionnement européen, le développement des grands pays émergents nourrit des débats qui rappellent ceux qu'avait soulevés le Club de Rome en publiant, en 1971, son rapport sur les limites de la croissance. À ce propos, il faut distinguer les ressources minières, qui correspondent à la fraction géologiquement identifiée du potentiel minier, de la notion de réserves, qui est de nature économique et correspond à la fraction exploitable économiquement des ressources (Varet, 2012). Pour la plupart des métaux, le potentiel va bien au-delà de toute capacité humaine de développement, l'exception concernant certaines substances considérées à tort ou à raison comme rares. Par ailleurs, de nouvelles découvertes, l'augmentation des réserves sur les gisements existants et les innovations technologiques qui abaissent les coûts d'extraction sont autant de facteurs qui contribuent à ajouter de nouvelles réserves à celles qui sont exploitées.

Vu de l'UE, la principale conséquence de la montée de la Chine sur le marché mondial des minerais métalliques est la forte augmentation des cours. Au-delà de l'effet prix, la demande de la Chine, de l'Inde et du Brésil menace-t-elle les approvisionnements européens ? Selon les statistiques Eurostat, plus de la moitié de l'argent, du chrome, du manganèse, du nickel, du zirconium et la totalité de l'uranium importé par les pays de l'Union européenne provient d'Afrique.

Tableau 16 *Part de l'Afrique dans les approvisionnements en minerais de l'UE (Périodes 2000-2010)*

	2000	2009	2010
Manganèse	69 %	58 %	62 %
Cuivre	2 %	0 %	0 %
Nickel	-	14 %	65 %
Cobalt	90 %	15 %	1 %
Aluminium	1 %	6 %	3 %
Plomb	14 %	7 %	4 %
Chrome	84 %	56 %	41 %
Tungstène	2 %	32 %	11 %
Uranium	100 %	100 %	100 %
Titane	25 %	44 %	-
Zirconium	43 %	65 %	58 %
Niobium	12 %	0 %	Na
Argent	46 %	50 %	93 %

Source : à partir des données Eurostat.

Comme l'indique le tableau 16, depuis 2000, on a assisté à la baisse de la part des importations en provenance d'Afrique subsaharienne dans le cas du chrome et à un effondrement dans le cas du cobalt. Ces baisses renvoient à une diversification des sources d'importations, notamment en provenance de Russie (cobalt) et de Turquie (chrome). Il existe, en principe, suffisamment d'aluminium, de fer, de zinc ou de cuivre dans la croûte terrestre pour répondre à la demande mondiale si l'on dispose de l'énergie et de la technologie pour mettre ces gisements en valeur. La pénurie absolue de minerais n'est donc pas une question pertinente, mais celle de leur coût d'extraction pourrait le devenir. Une analyse des risques liés à l'offre a été menée dans le cas du cuivre par D. Rosenau-Tornowa *et al.*, (2009), qui conclut à un risque de pénurie. Par une analyse plus systématique des risques portant sur les métaux à l'horizon 2050, Halada *et al.* (2008) ont lié l'évolution de la consommation de métal à celle du PIB, en reprenant les prévisions de Goldman Sachs à propos des BRICS. Les auteurs parviennent à la conclusion que, d'ici 2050, la consommation aurait quintuplé en volume, et la demande d'or, d'argent, de cuivre, de nickel, de manganèse de zinc et plomb et d'antimoine serait plusieurs fois supérieure aux réserves disponibles. La demande pour le fer et le platine dépasserait également les réserves. Leur travail conclut sur l'urgence du recyclage et de la recherche d'alternatives.

Encadré 6 *L'uranium du Niger, fin du monopole français*

Les gisements d'uranium du Niger constituent un approvisionnement stratégique pour la France, en amont de sa filière énergétique. Grâce aux campagnes d'exploration, du BRGM et du CEA, les mines exploitées par AREVA permettent au Niger de se classer parmi les premiers exportateurs mondiaux de "yellow cake" (concentré d'uranium ou uranate). En 2015, le Niger pourrait être le deuxième producteur au monde (9 000 à 10 000 tonnes/an) derrière le Canada, devant le Kazakhstan. Il fournissait en 2008 le tiers des besoins des centrales françaises et en assurera probablement la moitié en 2015. Malgré les fluctuations du cours de la livre de "yellow cake" sur le marché spot, les industriels français ont procédé à des achats réguliers sur une base de prix d'enlèvement en nette croissance. Le kilogramme d'uranate, qu'AREVA payait 17 500 francs CFA, soit 26,5 euros, entre 1990 à 2000, avait doublé entre 2006 et 2008, pour dépasser 50 000 francs CFA en 2009. Ces réajustements ont été consentis sous la pression du cours mondial et de la concurrence qui jouait pour la première fois.

Au pouvoir depuis 2000, le président Tandja se trouva en position de force dans la négociation qui l'opposa à AREVA, et ce pour deux raisons. D'une part, les permis d'exploitation des deux principaux gisements (Arlit et Akokan) arrivaient à terme ; d'autre part, AREVA n'était plus le seul groupe intéressé par l'attribution du nouveau gisement d'Imouraren. Les Chinois, qui effectuent au Niger une percée remarquable, ont failli supplanter la société française, grâce à une proposition de prix d'enlèvement nettement supérieure. Après la visite éclair du président Sarkozy, le permis de la mine d'Imouraren a été finalement attribué à un consortium franco-nigérien, mais à un prix finalement supérieur au cours mondial.

Si l'enjeu de ces concessions est important pour la France, il l'est aussi pour la Chine qui aura besoin de grosses quantités d'uranium pour porter de 2,5 à 6 % la part du nucléaire dans sa production d'électricité. La construction de ce parc est également un enjeu pour AREVA. La Chine a finalement obtenu des autorités de Niamey l'exploitation d'un gisement voisin d'Imouraren. Elle reste en position d'attente dans le secteur minier, où elle continue ses explorations. Elle investit par ailleurs dans le secteur pétrolier et dans la construction d'infrastructures qui lui assurent une bonne visibilité.

Après la Chine, l'Inde, le Brésil, le Canada s'intéressent aux ressources africaines en uranium. Malgré les risques liés à la menace terroriste, malgré les interrogations créées par l'accident de Fukushima, le boom de l'uranium semble devoir se prolonger, dopé par la demande d'énergie des puissances émergentes. En dépit des incertitudes politiques de la région sahélienne, le Niger devrait rester un acteur important de la filière nucléaire.

À moyen terme, le principal impact de l'émergence chinoise sur l'industrie minière concerne le minerai de fer, la matière première la plus échangée après le pétrole^[10]. La Chine, le Brésil et l'Inde demeurent des acteurs modestes dans la recherche et la production minière en Afrique. La crainte inspirée par la Chine est encore peu fondée, car les entreprises chinoises jouent un rôle modeste par rapport aux majors occidentaux sur la scène africaine, où les entreprises françaises sont assez peu présentes à l'exception d'AREVA et d'Eramet (nickel et manganèse) (cf. Annexe 1). Leur présence va toutefois s'accroître du fait des grands contrats en cours de réalisation. A plus long terme, les demandes chinoise et indienne poseront la question de la sécurité de l'approvisionnement des métaux rares. L'UE et les États-Unis ont publié des rapports sur cette question et des pays se préparent d'ores et déjà à ce défi. La Corée a engagé un programme de stockage analogue à celui du Japon sur 15 métaux dont le cobalt et le titane. La *Korea Resources Corp* prévoit d'investir 210 millions de dollars US pour développer des mines de lithium, nickel, uranium, cuivre et manganèse en Afrique et en Amérique latine. L'État japonais a établi un fonds pour financer les recherches géologiques, qui pourrait prendre une participation dans les activités minières. En novembre 2011, des grandes entreprises allemandes dont BASF et Krupp Thyssen ont forgé une « alliance pour l'approvisionnement de matières premières ». Cette alliance est coordonnée par la Fédération des industries allemandes, tandis que l'État est chargé d'établir une société d'exploration minière^[11].

3.2. Le pétrole et les hydrocarbures

La Chine est le second débouché du pétrole africain après les États-Unis, devant l'Union européenne et l'Inde. Les exportations africaines assurent respectivement 10 % et 13 % de la consommation chinoise et indienne. Les sociétés pétrolières chinoises ont procédé depuis 2000 à de grandes acquisitions dans de nombreux pays, dans une moindre mesure en Afrique subsaharienne où elles jouent encore un rôle de second plan. Après avoir situé la place de l'Afrique dans l'industrie pétrolière mondiale et la contribution de cette dernière dans les économies africaines (cf. section 3.2.1.), on identifie ce que représente le continent pour les approvisionnements pétroliers des trois puissances émergentes sous revues (cf. section 3.2.2.). La troisième section brosse quelques perspectives sur les moyen et long termes.

[10] Jusqu'en 2010, le prix du minerai de fer se formait à l'occasion de négociations entre les plus grands producteurs et les plus grands acheteurs. L'irruption de nombreux acheteurs chinois a mis un terme à cette modalité de formation des cours et ceux-ci suivent désormais l'évolution très volatile des prix spot.

[11] Source : Dw-world. De 21 novembre 2011.

Avec 7,1 % de la production de pétrole, l'Afrique subsaharienne joue un rôle modeste sur la scène pétrolière mondiale. Les principaux gisements se situent dans le Golfe de Guinée, dans la bande sahélienne et la région des Grands Lacs, où d'importantes découvertes ont été faites dans les dernières années. Les pétroles africains, sont en général légers, peu sulfureux, et proviennent de gisements en *offshore* assez faciles à exploiter. On recense une bonne douzaine de pays producteurs dont les deux plus grands, le Nigeria et l'Angola, sont membres de l'OPEP depuis 2007. Ils réalisent à eux deux plus de 70 % de la production de l'ensemble régional (cf. tableau 17). L'exploitation a démarré dans les années 1950 et 1960, avant de gagner récemment de nouveaux pays, notamment le Ghana. Les pays africains sont membres de l'Association des pays producteurs africains (APPA) qui inclut l'Afrique du Nord. À l'initiative du Nigeria, sept pays ont adhéré à la Commission du Golfe de Guinée (CGG), qui a résolu certains litiges afférents à la démarcation des zones d'exploitation. L'Afrique subsaharienne a également des gisements de gaz. Le Nigeria et l'Angola sont les principaux producteurs et des gisements significatifs ont été découverts au Mozambique, en Tanzanie et au Kenya.

Tableau 17 Les pays africains producteurs de pétrole (2011)

Pays	Millions de barils/jour	Millions de barils
Nigeria	2,5	37 000
Angola	2,0	9 500
Soudan	0,5	5 000
Guinée équatoriale	0,3	1100
Congo	0,3	1 600
Gabon	0,2	2 500
Afrique du Sud	0,2	nd
Ghana	nd	800
Tchad	0,12	1 500
Cameroun	0,07	115
Afrique subsaharienne	6,2	58 600

Source : AIE, et US department of Energy.

Si le continent produit plus de pétrole qu'il n'en consomme, tous les pays, y compris les pays pétroliers, sont également importateurs de produits raffinés. L'Afrique du Sud et le Nigeria sont les deux plus gros consommateurs et, à l'exception de Maurice, tous les pays ont une consommation par tête inférieure à la moyenne mondiale. Mesurée en barils pour 1 000 habitants, cette consommation est inférieure à 1 dans seize pays ; elle se situe entre 1 et 2,7 (moyenne indienne) dans dix-sept autres, tandis que dix pays affichent une consommation comprise entre la moyenne indienne et la moyenne chinoise (6,8). Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, les réserves prouvées ont été multipliées par 2,5 entre 1990 et 2010, évaluées en janvier 2011 à 60 milliards de barils, soit 4 % du total mondial et dix années de production à comparer à 20 pour l'Amérique du Nord et l'Asie, 80 pour le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud (Financial Times, juin 2010). Les réserves continentales de gaz sont évaluées à 6 400 milliards de mètres cubes et représentent 4 % du total mondial.

Le **Nigeria** est le plus grand producteur africain, avec une capacité de 2,9 millions de barils/jour et une production qui varie entre 60 et 70 % de cette capacité du fait des incidents ou destructions régulières d'installations dans les régions d'exploitation du Sud. Les réserves nationales (37,2 milliards de barils) sont situées le long du delta du Niger et dans le bassin du Tchad, au Nord, où les réserves de gaz naturel sont les plus importantes d'Afrique. La capacité de raffinage est de 0,4 million de barils/jour. Les raffineries Kaduna, Warri, Eleme et Port-Harcourt fonctionnent à 40 % de leur capacité, conduisant à ce que les importations assurent une part importante de la demande de produits raffinés. Depuis 2009, tous les projets sont en attente, car la *Petroleum Industry Bill*, qui définit un cadre fiscal et envisagerait l'éclatement de la *Nigeria National Petroleum Corporation*, n'a pas encore été adoptée. Du fait des difficultés du Nigeria, l'**Angola** a été, en 2011, le premier producteur africain avec 1,8 million de barils/jour^[12]. Ses réserves, entre 9,5 et 13,5 milliards, sont en zones *offshore* et l'insécurité limite l'exploration *onshore*. La capacité de raffinage augmentera de 200 000 barils/jour d'ici 2014 et le gaz, associé au pétrole, commencera alors à être valorisé.

En 2010, le **Soudan** produisait 500 000 barils/jour et ses réserves étaient estimées entre 5 et 6,7 milliards de barils, situées dans les bassins de Muglad et de Melut. L'exploration se concentre au Centre et au Sud. Depuis la création du Sud Soudan, une grande incertitude règne sur la situation pétrolière. Le Sud contrôlerait entre 75 % et 100 % du pétrole, alors que de nombreuses installations pétrolières, dont les raffineries^[13],

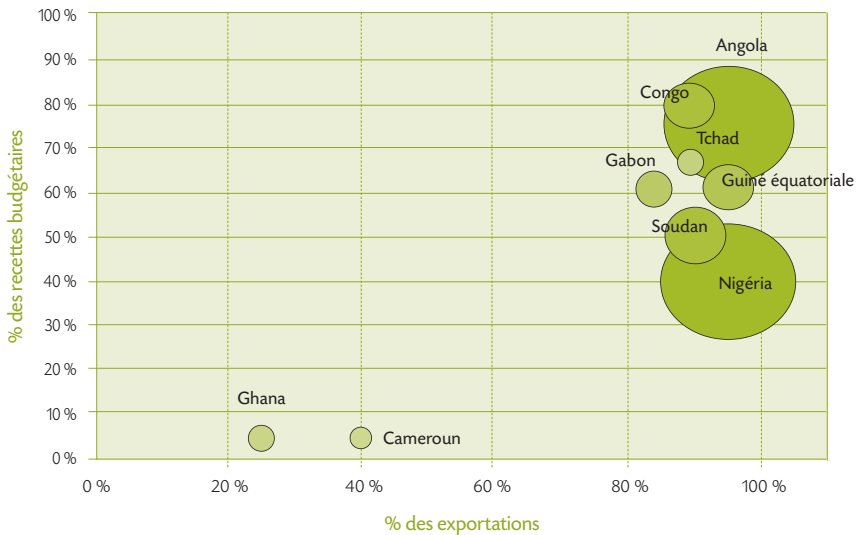
[12] La production a chuté au premier semestre à cause de problèmes rencontrés dans les gisements. La production est supérieure au quota prévu par l'OPEP (1,52 à 1,66 million de barils).

[13] Khartoum, Port Sudan, El-Obeid avec une capacité totale de 131 000 barils de pétrole dont 100 000 à Khartoum.

sont au Nord. Souhaitant que les recettes de transit^[14] compensent les pertes, le Nord demande entre 23 et 33 dollars US par baril, alors que le Sud propose 1 dollar tout en s'engageant à vendre du pétrole à un prix inférieur au cours international. Les deux pays, Soudan et Sud Soudan, ont signé un accord en août 2012 et les exportations vers la Chine, suspendues depuis janvier 2012, devraient reprendre.

Le pétrole joue un rôle considérable dans l'économie des pays producteurs. Au Nigeria, il a toujours assuré plus des deux tiers des recettes budgétaires, tandis que le poids du secteur pétrolier dans le PIB atteignait 30 % en 2001 et 17,5 % en 2008. Le pétrole assurerait 90 % des recettes budgétaires et 40 % du PIB, en Angola ; la moitié des recettes budgétaires et 90 % des exportations au Soudan. Une part importante des investissements directs étrangers en Afrique, dont ceux de la Chine, se dirige dans le secteur pétrolier (cf. Annexe 1). Ainsi, 70 milliards de dollars US ont été investis en Angola depuis 1999, et 20 milliards au Nigeria entre 2003 et 2008.

Graphique 7 *Place du pétrole dans les exportations, recettes budgétaires et production (Taille des cercles proportionnelle à la production) – (année 2010)*



Source AIE, et données budgétaires à partir des statistiques du FMI.

[14] Le Sud a envisagé la construction d'un pipeline de 3 600 kilomètres vers le port de Lamu (Kenya) qui exigerait plusieurs années et supposerait l'accord du Kenya et des opérateurs pétroliers.

3.2.1. L'Afrique dans l'approvisionnement pétrolier des puissances émergentes

Importatrice nette de pétrole depuis 1993, la Chine est devenue, en 2009, le premier importateur mondial. Concentrée dans les provinces du Nord, sa production, de 4,3 millions de barils/jour, pourrait atteindre un maximum de 4,5 millions en 2012. Les réserves sont évaluées à 20,4 milliards de barils contre 5,7 milliards pour l'Inde, qui produit 750 000 barils/jour et en consomme quatre fois plus. Alors que les importations de pétrole assurent une part importante de la consommation chinoise (40 %) et indienne (65 %), le Brésil est exportateur net depuis 2009. Ses réserves, à hauteur de 12,9 milliards de barils, sont en *offshore* et sa production atteindra 3 millions de barils/jour, en 2012, pour une consommation intérieure de l'ordre de 2,5 millions.

Tableau 18 *Production, consommation et réserves de pétrole du Brésil, de la Chine et de l'Inde (2011)*

	Production	Consommation	Réserves
	Millions de barils par jour		Milliards de barils
Brésil	3,0	2,5	20,4
Chine	4,3	8,3	5,7
Inde	0,75	3,0	12,9

Source: AIE et US Department of Energy.

L'Afrique subsaharienne assure 27 % et 21 % des importations chinoises et indiennes de pétrole, respectivement 10 % et 13 % de leur consommation. Le pétrole africain représente 70 % des importations brésiliennes, sa contribution à la consommation apparente (production plus importation moins exportation) étant toutefois très faible. Les exportations africaines vers la Chine et l'Inde ont sensiblement progressé, mais les Etats-Unis demeurent le premier débouché du continent.

Tableau 19 Destinations des exportations africaines

Pays	2000	2010
États-Unis	43 %	32 %
Japon	1 %	1 %
Brésil	2 %	4 %
Inde	3 %	8 %
Chine	9 %	21 %
UE 27	18 %	16 %
Monde	100 %	100 %

Source : base de données Chelem-CEPII.

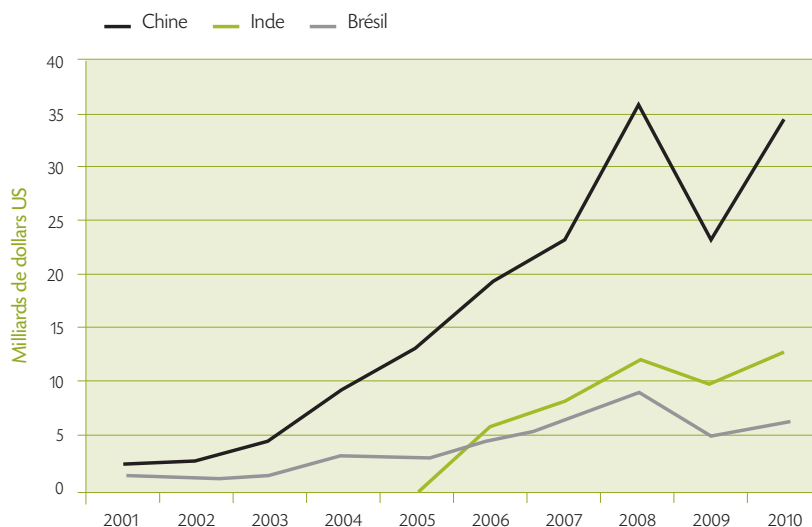
Tableau 20 Poids de l'Afrique dans les importations

Pays	2000	2010
États-Unis	18 %	19 %
Japon	1 %	1 %
Brésil	20 %	70 %
Inde	8 %	21 %
Chine	25 %	27 %
UE 27	6 %	8 %
Monde	9 %	12 %

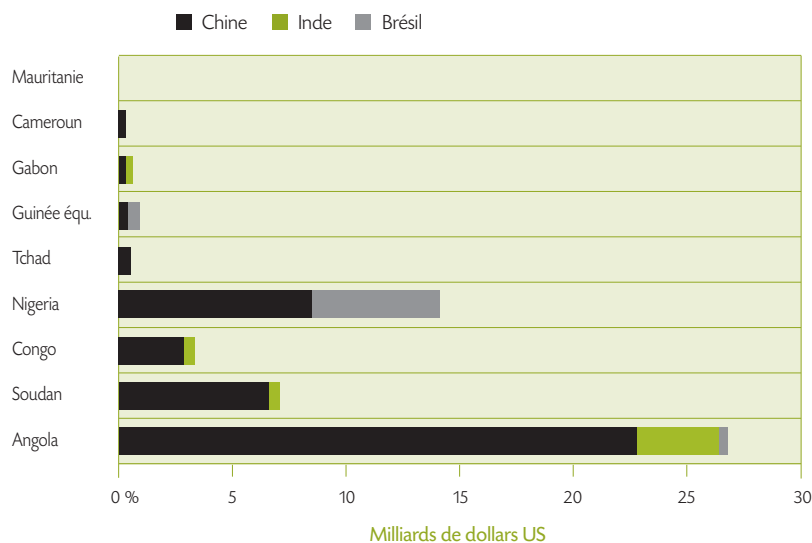
Source : base de données Chelem-CEPII.

L'Inde importe son pétrole du Nigeria (2^e fournisseur), d'Angola, du Cameroun, de Guinée équatoriale et du Soudan. La Chine importe 4 % du pétrole angolais, second fournisseur après l'Arabie saoudite, et 60 % du pétrole soudanais (60 %). Mais elle n'est qu'un client marginal du Nigeria.

Graphique 8 Importations de pétrole africain par les puissances émergentes (2000-2010)



Graphique 9 Importations de pétrole des puissances émergentes (pays africains, 2010)



Source : à partir des données Comtrade.

Pour l'Afrique, la Chine est un débouché considérable, notamment pour l'Angola, le Soudan et le Congo, tandis que l'Inde l'est davantage pour le Nigeria.

Tableau 21 *Destination des exportations africaines de pétrole (2010, milliards de dollars US)*

	Chine	Inde	Brésil	États Unis	UE	Monde
Angola	22,7	3,6	0,3	11	3	50
Soudan	6,5	0,4				8,8
Congo	2,8	0,47		3,1	0,6	9
Nigeria	0,8	7,6	5,6	12,8	10	42
Tchad	0,5			1,8	0,1	1,8
Guinée Equatoriale	0,5		0,4	2	2,8	6,9
Gabon	0,2	0,2		4,9	0,9	8,2
Cameroun	0,2	0,11	0,06	0,1	0,9	1,4

Source : à partir de Comtrade.

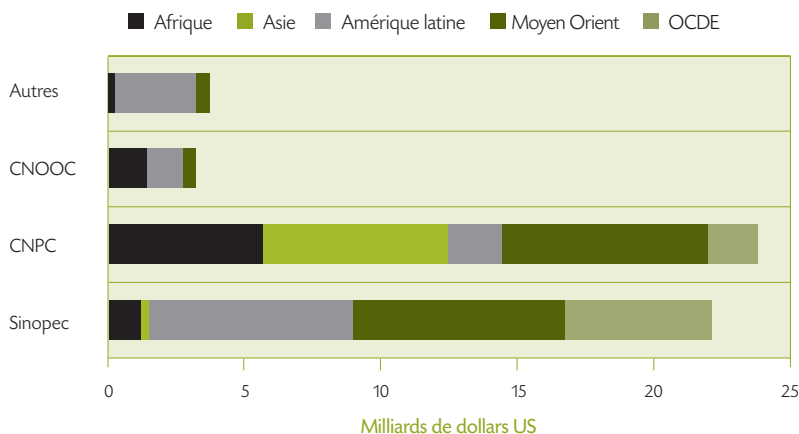
3.2.2. Les sociétés pétrolières en Afrique

Bien que la Chine soit le second débouché des exportations pétrolières africaines, les sociétés pétrolières chinoises, pourtant parmi les plus grandes au monde, n'y sont que des acteurs de second ordre. La scène pétrolière africaine reste dominée par les « Majors ». Les sociétés pétrolières chinoises sont issues du ministère du Pétrole et du ministère de la Chimie. *China National Oil and Natural Gas Corporation* (CNPC) a hérité des activités *onshore*, et fait figure de 5^e entreprise pétrolière mondiale, également présente à l'international à travers sa filiale *PetroChina*. *Sinopec*, qui gère la pétrochimie, le raffinage et la distribution, est la plus grande entreprise chinoise en termes de chiffre d'affaires. Centrée sur les activités *offshore*, CNOOC est la plus petite et la plus profitable des sociétés pétrolières chinoises. Confrontées à une baisse de leur ratio réserves/production, ces entreprises ont commencé à prospecter dans les années 1990 et se sont internationalisées sur la base d'une expertise reconnue.

Première à adopter cette démarche, la CNPC, qui a acquis, en 1996, une participation de 40 % dans la société soudanaise de pétrole, a construit un pipeline de 1 500 kilomètres jusqu'à Port Soudan et une raffinerie à Khartoum. Entre 2003 et 2006, cette société s'est implantée dans huit nouveaux pays du continent. Ses investissements diversifiés,

depuis les champs matures jusqu'aux zones encore inexploitées, suivent une ligne stratégique soutenue par le gouvernement chinois. Les autres sociétés chinoises sont à leur tour entrées dans la danse avec *Sinopec*, présente à travers ses filiales *Zhongyuan Petroleum* et *Shengli Oilfields*. En l'espace de quelques années, les sociétés chinoises se sont affirmées comme des acteurs importants sur la scène mondiale. En 2005, CNOOC a proposé 18 milliards de dollars pour la reprise du groupe américain *Unocal*. Concurrent sur ce rachat, l'entreprise américaine *Chevron* a lancé une campagne de presse contre cette offensive. Anticipant que le Congrès américain s'opposerait à sa tentative, la CNOOC a finalement renoncé (Xu, 2007). En 2009, les sociétés chinoises ont réalisé plus de 18 milliards d'opérations de fusions-acquisitions, 13 % du total mondial (29 milliards en 2010), dont la moitié au Brésil. Elles produisent dans vingt pays. Aux « champions chinois » se mêlent des sociétés de second rang, mais tout aussi internationalisées et ayant pour certaines d'entre elles une présence en Afrique. C'est le cas de *Sinochem*, *Zhenhua Oil Company*, *Shaanxi Yanchang Petroleum Company*.

Graphique 10 Investissements à l'étranger des sociétés pétrolières chinoises (Montant cumulé 2006-2011 en milliards de dollars courants)



Source : Heritage.

Construit à partir des données de la base *Heritage*, le graphique 10 indique le montant cumulé des investissements étrangers des sociétés pétrolières chinoises. Elles auraient investi 68 milliards de dollars US sur la période 2006-2011 dont 15 milliards dans les pays de l'OCDE et 8 milliards en Afrique subsaharienne.

Tableau 22 *Investissements des sociétés pétrolières chinoises en Afrique subsaharienne*

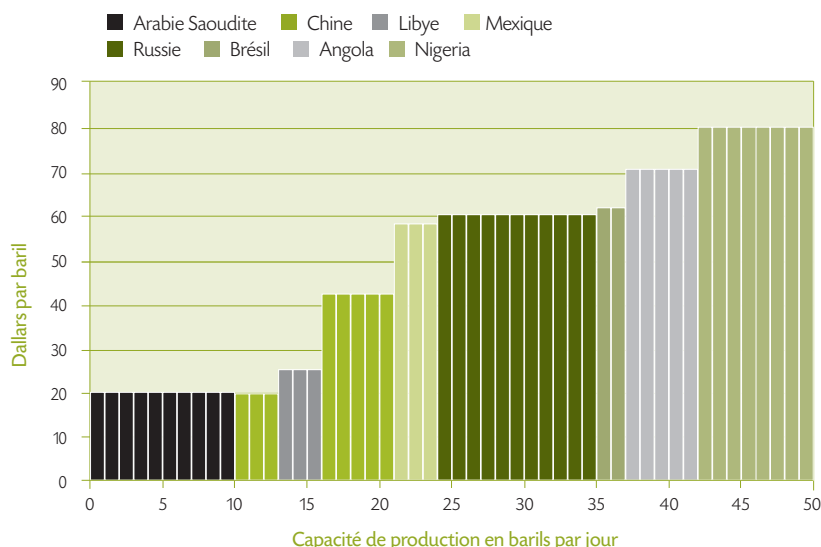
Entreprises	Années	Millions de dollars US	Taux de Participation	Partenaire	Pays
Sinopec	2004	1300		Marathon	Angola
Sinopec	2006	730	75 %		Angola
Sinopec	2011	540	80 %	Shell	Cameroun
CNPC	2004	2000			Angola
CNPC	2007	200	50 %	EnCana	Tchad
CNPC	2008	490	60 %	SHT	Tchad
CNPC	2008	4990			Niger
CNOOC	2006	2300			Nigeria
CNOOC	2011	1450	33 %	Tullow	Ouganda
Da Qing	2011	150	51 %	Varun Industries	Madagascar

Source : à partir des données de Heritage Foundation, janvier 2012.

Le tableau 22 regroupe les principaux investissements en Afrique des entreprises chinoises sur la période 2004-2011. La CNPC a été particulièrement active, saisissant l'opportunité créée par l'embargo occidental pour prendre une participation de 40 % dans *Greater Nile Petroleum Operating Company* à laquelle participent des sociétés indiennes et malaisiennes. La société aurait ainsi investi 5 milliards de dollars US au Niger et 700 millions au Tchad où elle a repris les actifs d'exploitation du canadien *EnCana* et mis en place une raffinerie (SHT) dont 40 % des actifs sont détenus par l'État. *Sinopec* est présent au Congo à travers un contrat de coopération avec la Société nationale des pétroles congolais, en Angola à travers une joint venture avec la société nationale *Sonangol*. Le rachat d'*Adaxx Petroleum*, pour un montant de 7,9 milliards de dollars, lui a permis d'acquérir des permis d'exploitation au Gabon, Cameroun^[15] et Nigeria. Par ailleurs, CNOOC a investi en Ouganda, en coopération avec Total (cf. Annexe 1). Le coût élevé d'extraction du pétrole africain (cf. graphique 11) est l'une des explications de ces partenariats.

[15] Au Cameroun, grâce à ce rachat, Sinopec dispose de 11 blocs d'exploration, de 42 champs de production et devient un acteur majeur du fait du départ de Total et de Shell.

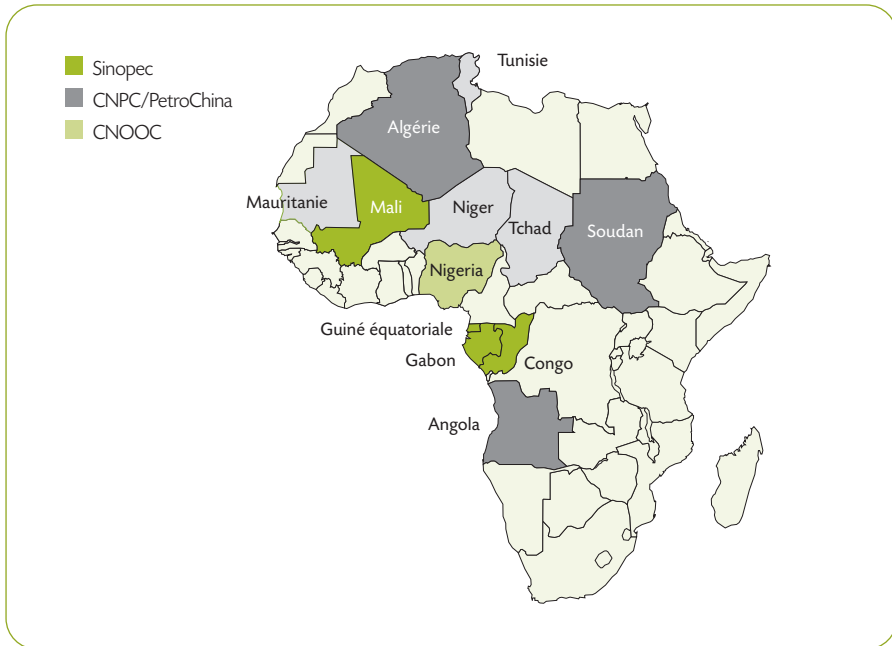
Graphique 11 *Seuil de prix pour la mise en valeur des gisements pétroliers*



Source : Burkhard et Craig, 2009. *The Effects of a Hight and Volatile Oil Price.*

Les sociétés chinoises, qui ont commencé par faire cavalier seul en Afrique, nouent de plus en plus de coopérations avec des sociétés occidentales pour des raisons techniques et également politiques. Elles commencent par ailleurs à être confrontées à des actes terroristes ou des actions de banditisme. Après la révolution libyenne, qui a obligé CNPC à évacuer ses 400 employés, les sociétés chinoises sont confrontées aux conséquences de la détérioration de la situation au Sud Soudan, où 29 ouvriers chinois ont été enlevés en janvier 2012. Les sociétés chinoises doivent désormais évaluer les risques et cela les amènera progressivement à se rapprocher des ambassades et des sociétés occidentales.

Carte 2 Présence des entreprises pétrolières chinoises en Afrique



Source : Dirk (2011).

Les sociétés chinoises, associées aux grandes banques d'État^[16], participent aussi à des contrats « *loan for oil* ». Entre 2006 et 2011, ces contrats ont porté sur un total de 77 milliards de dollars US dans le monde, le plus important étant passé avec la Russie. En Afrique, les premiers contrats de ce type ont été signés en Angola où, le FMI ayant suspendu son programme, l'Ex-Im Bank a proposé un prêt liant l'exploitation de pétrole à la construction d'infrastructures (*Angola mode*). Au Nigéria, en 2010, une opération similaire a porté sur un montant de 8 milliards de dollars avec *China Construction*.

Lorsqu'elles investissent à l'étranger, les sociétés chinoises privilégient l'exploitation de gisements. Néanmoins, elles s'engagent parfois dans des projets de raffinage si cela permet de renforcer la coopération avec les pays hôtes. Cela a été le cas au Niger où

[16] CNPC et Sinopec ont formé une alliance avec la *Chinese Development Bank* qui envisage 30 milliards de prêts à bas taux pour financer des investissements pétroliers dans le monde.

le ministère des Mines a lancé un appel d'offres associant l'exploitation d'un gisement à la construction et à la gestion d'une raffinerie de 20 000 barils/jour à Zinder. De nombreuses compagnies ont refusé de s'engager et CNPC a remporté l'appel d'offres. Au Soudan, CNPC, associé à l'entreprise malaysienne *Petronas*, s'est engagée à augmenter de 50 000 barils/jour, d'ici 2013, la capacité de la raffinerie de Khartoum en échange d'un accès à des gisements. En 2007, CNPC a acquis 50 % des actifs tchadiens de la compagnie canadienne *Encana* et, en 2009, elle s'est engagée à construire une raffinerie d'une capacité de production de 20 000 barils/jour, ainsi qu'un pipeline de 311 kilomètres. Au Gabon, les Chinois ont obtenu des droits d'exploration au Nord contre la promesse de construire une raffinerie. Au total, les entreprises de l'Empire du Milieu se seraient engagées à construire une capacité de raffinage d'environ 150 000 barils/jour en Afrique.

Si la Chine joue un rôle considérable en Afrique en tant qu'importateur de pétrole, elle n'est pas un acteur très important dans la production. C'est ce que montre l'exemple de l'Angola, son premier fournisseur, pays où elle est très présente à travers ses sociétés pétrolières. Pour autant, le secteur pétrolier angolais (Teka, 2011) reste dominé par les sociétés européennes et nord américaines. Ces dernières possèdent 40,6 % des licences d'exploration, 46,2 % du capital engagé dans la production et 76,5 % dans la production offshore en eaux profondes. La joint venture *Sonangol Sinopec International* possède 5,4 % de l'exploration, 7 % de la production et 16,7 % de l'*offshore* (cf. tableau 23).

Tableau 23 Principaux acteurs du secteur pétrolier angolais

2010	Exploration	Production	Offshore
Europe et Etats-Unis	40,6 %	46,2 %	76,5 %
<i>Sonangol</i>	25 %	33 %	6,7 %
<i>Sinopec – Sonangol</i>	5,4 %	7 %	16,7 %
Amérique latine	9,8 %	4,2 %	-

Source : Teka (2011).

En décembre 2011, la troisième conférence « Hydrocarbures Inde Afrique » s'est tenue à Delhi. L'Inde importe relativement plus de pétrole que la Chine et elle est également soucieuse de sécuriser ses approvisionnements. Mais les sociétés pétrolières indiennes n'ont pas les mêmes moyens financiers que leurs homologues chinois. Depuis 2003, la société publique de gaz naturel et de pétrole, ONGC (*Oil and Natural Gas Corporation*), est présente au Soudan, mais également en Côte d'Ivoire et au Gabon où, en 2006, elle a obtenu l'exploitation d'un gisement. En 2010, ONGC a investi 359 millions de dollars US au Nigeria et en Angola, pays où elle a signé un accord de coopération avec *Sonangol*. ONGC est également candidate au rachat, pour 2 milliards de dollars, d'une part du champ pétrolier d'Exxon au Nigeria.

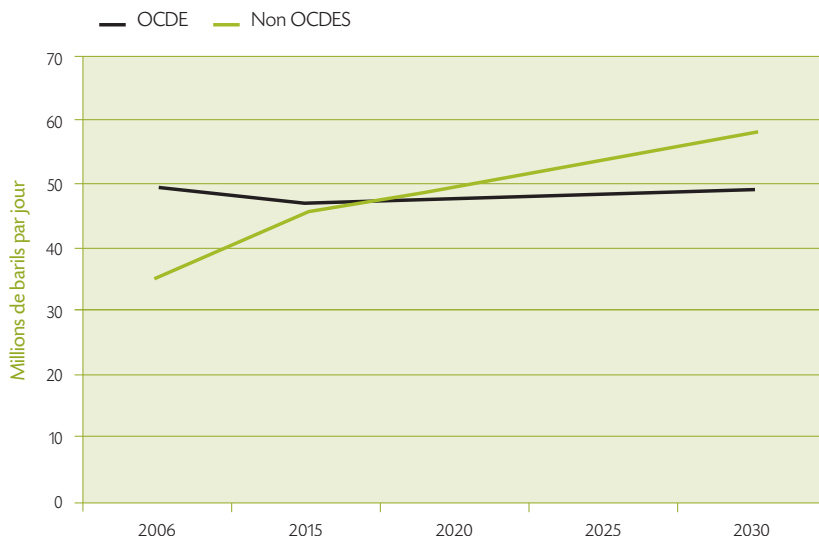
3.2.3. Enjeux et perspectives

La Chine est le premier débouché du pétrole africain et l'essor très rapide de sa demande a contribué à la hausse des cours. L'entrée des sociétés pétrolières sur le continent a également provoqué une nette montée des prix pour les permis de recherche concédés par les gouvernements africains tant sur le pétrole que sur le gaz, en *onshore* comme en *offshore*. Cette concurrence s'exerce avec les concours de subventions reçues de l'Etat chinois et son impact inflationniste devrait se prolonger sur la décennie 2010-2020. La surenchère financière risque de s'accroître. Il est probablement erroné de considérer les sociétés pétrolières chinoises comme de simples instruments de l'Etat. Elles poursuivent leurs propres stratégies de développement et, pour leur internationalisation, n'ont attendu ni l'adoption par l'Etat de la stratégie d'internationalisation des entreprises chinoises (« *Going global* »), ni la guerre en Irak. Confrontées à la baisse de leurs réserves en Chine, elles ont naturellement cherché à prendre des participations dans des gisements à l'étranger. Après avoir fait cavalier seul, elles nouent davantage que par le passé des coopérations avec d'autres sociétés internationales. Cette démarche s'avère d'autant plus nécessaire que ces sociétés manquent encore d'expertise dans l'*offshore* profond. CNOOC coopère ainsi avec Total au Nigeria sur les champs d'Akpo et d'Egine, également en Ouganda. Selon Jiang et Sinton (2011), la production pétrolière chinoise à l'étranger atteindrait 1,36 million de barils/jour, ce qui représente un tiers des importations de la Chine. Les filiales à l'étranger n'exporteraient vers la Chine qu'une faible partie de leur production et vendraient ainsi la plus grande part de leur production sur le marché local ou mondial.

Les sociétés pétrolières occidentales et les sociétés chinoises vont être confrontées au basculement de la demande de pétrole. La consommation de l'OCDE a légèrement diminué depuis 2005 et sera inférieure à celle des pays émergents, hors OCDE, en 2015 (cf. graphique 12). Cette évolution suivra celle du centre de gravité de l'industrie

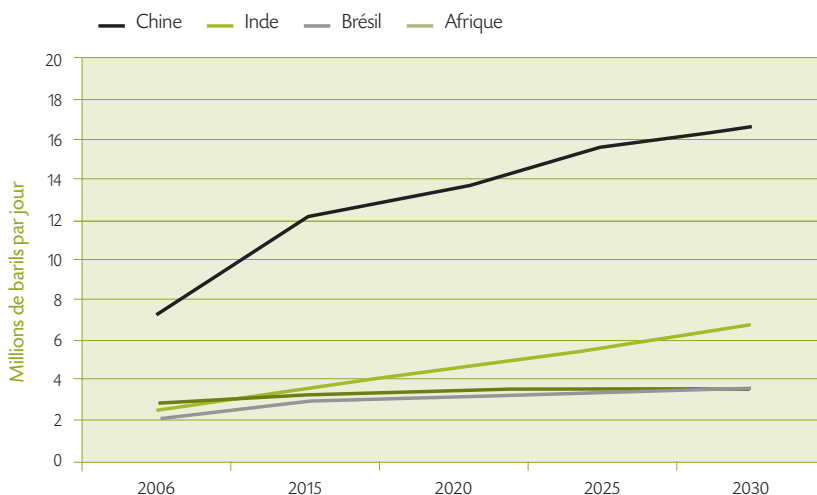
automobile. En 2015, la consommation de pétrole de la Chine pourrait être deux fois plus importante que celle de l'Inde et du Brésil (cf. graphique 13). Selon l'AIE, la Chine sera à l'origine de la moitié de la demande mondiale de pétrole entre 2010 et 2015 et à l'horizon 2030, elle importerait 79 % du pétrole consommé.

Graphique 12 Consommation de pétrole OCDE/non OCDE



Source : AIE (2010).

Graphique 13 *Évolution et perspectives 2030
de la consommation de pétrole de l'Afrique,
du Brésil, de la Chine et de l'Inde*



Source : AIE (2010).

Selon l'AIE, la production mondiale de pétrole diminuera légèrement pour s'établir à environ 68 millions de barils/jour en 2035. Les gisements les plus faciles d'accès ont été exploités et les découvertes ont diminué de 67 milliards de barils de pétrole par an dans les années 1990 à seulement 13 milliards de barils dans les années 1990. Elles sont inférieures à l'accroissement de la demande^[17]. La baisse de l'exploitation des gisements existants sera compensée par l'entrée en production de nouveaux gisements qui seront souvent plus coûteux à exploiter. Du fait de leurs capacités financières, les sociétés pétrolières chinoises seront sans doute plus allantes pour engager ces investissements coûteux et cela pourrait encourager les co-investissements avec des sociétés occidentales^[18].

[17] Selon l'*Energy outlook* de 2010 (AIE), le pic de production de pétrole a été atteint en 2006 et les géologues de l'association *For the study of Peak oil* prévoient un pic de tous les carburants liquides en 2020.

[18] C'est la raison pour laquelle Total les associe parfois à des co-investissements, sur de nouveaux permis de recherche, notamment dans le Golfe de Guinée et en Afrique de l'Est : Tanzanie, Kenya, Mozambique, Ouganda.

Selon l'OPEP (2011, p 131), après 2020, les ressources latino américaines seront suffisantes pour satisfaire l'essor de la demande au cours de la prochaine décennie. Dans cette région, le Brésil restera le plus grand producteur hors OPEP. On pourrait assister à une baisse de la production en Asie, dans les pays du Moyen-Orient (hors OPEP) et également en Afrique où, en outre, à moins de nouvelles découvertes importantes, l'augmentation de la consommation devrait conduire à une réduction des exportations nettes. Dans ce contexte, le pétrole africain sera un enjeu. Les États-Unis ne s'y trompent pas ; ils prévoient une augmentation de la part de l'Afrique subsaharienne dans leurs approvisionnements qui pourrait atteindre 25 % en 2015. Le Nigeria aurait alors supplanté l'Arabie saoudite et serait leur troisième fournisseur. Dans une logique comparable, l'Union européenne a évoqué la construction d'un pipeline pour réduire sa dépendance envers le pétrole russe.

3.3. La forêt dans le Bassin du Congo et la transformation du bois ^[19]

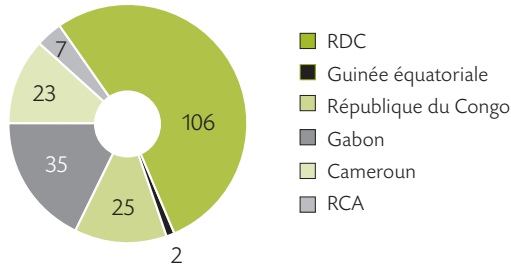
Avec ses 198 millions d'hectares répartis sur six pays (cf. graphique 14), la forêt du Bassin du Congo est la deuxième plus grande forêt tropicale humide après celle de l'Amazonie. Elle constitue un stock de carbone considérable et participe de ce fait à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Jusqu'à récemment, le Bassin du Congo contribuait peu aux émissions, car moins de 1 % de la forêt disparaissait chaque année ^[20]. Depuis, la déforestation s'accélère : culture sur brûlis, croissance démographique, exploitation pétrolière et minière agressent l'écosystème dont la superficie pourrait diminuer des deux tiers d'ici 2040 ^[21].

[19] Cette note s'appuie pour partie sur une étude réalisée pour l'AFD par Jean-Jacques Gabas (UMR ART-DEV/ CIRAD, coordinateur, Zheng Qi (Amodev) Bakary Traoré (Amodev) : *L'analyse des relations entre la Chine et les pays du Bassin du Congo dans le domaine forestier : échanges commerciaux, identification des acteurs chinois*, mars 2011.

[20] Selon les données de télédétection le taux de déboisement, inférieur à 0,5 %, reste modeste par rapport aux forêts humides tropicales d'Amérique du Sud et d'Asie, où les taux avoisinent 1,73 % et 1,29 %, respectivement (Hansen *et al.*, 2008). Ceci prend en compte la conversion des forêts denses ou des forêts dégradées en tout autre type d'occupation du sol.

[21] Site du Fond forestier du Bassin du Congo, <http://www.cbf-fund.org/fra/cn/why/why.php>.

Graphique 14 *La forêt du Bassin du Congo : répartition par pays, millions d'hectares*



Source : Organisation internationale des bois tropicaux.

Plus de la moitié de cette forêt, soit 106 millions d'hectares, se trouve au Congo (RDC) où ne sont exploitées que les forêts proches des voies navigables. Moins importants sont les couverts forestiers du Gabon (31 millions d'hectares), ou encore ceux de la République voisine du Congo (25 millions) ou du Cameroun (23 millions) qui occupent respectivement les deux tiers et 40 % des territoires nationaux respectifs. Comme l'indique le tableau 24, dans l'ensemble des pays du Bassin du Congo, l'État est propriétaire quasi exclusif des forêts, mais confie à des entreprises l'exploitation à travers la mise en concessions^[22] de vastes surfaces.

Tableau 24 *L'État et les concessions forestières (en millions d'hectares)*

Pays	Concessions privées	Gestion par des communautés villageoises
Cameroun	7,3	1,1
Congo	8,6	0,46
RDC	33,5	-
Gabon	18,7	-

Source. ITTO/IRRI. 2009.

[22] À la différence de ce que l'on constate en Amérique latine, où cette propriété se répartit également entre l'État, le secteur privé et les communautés locales.

Les activités forestières occupent une place assez modeste dans le PIB, marginale en Guinée équatoriale (0,22 %) comme en RDC (1 %). C'est en RCA, au Cameroun, au Congo et au Gabon qu'elles sont les plus importantes. Le Cameroun est le pays où le secteur forestier génère le plus de recettes budgétaires et c'est au Gabon qu'il contribue le plus, en valeur, aux exportations (381 millions de dollars US) tandis que ces activités ne concentrent que 18 % des exportations de biens en RCA (cf. tableau 25). Le rôle que joue le secteur forestier pour l'emploi est assez significatif. Au Cameroun, il est à l'origine de plus de 10 000 emplois directs sur les sites nationaux et plusieurs dizaines de milliers d'emplois à l'échelle sous-régionale (Comifac, octobre 2008). En RCA et au Gabon, il est le deuxième pourvoyeur d'emplois après le secteur public, avec une contribution tout à fait significative dans le secteur rural.

Tableau 25 Contribution du secteur forestier au produit intérieur, aux exportations et recettes fiscales budgétaires

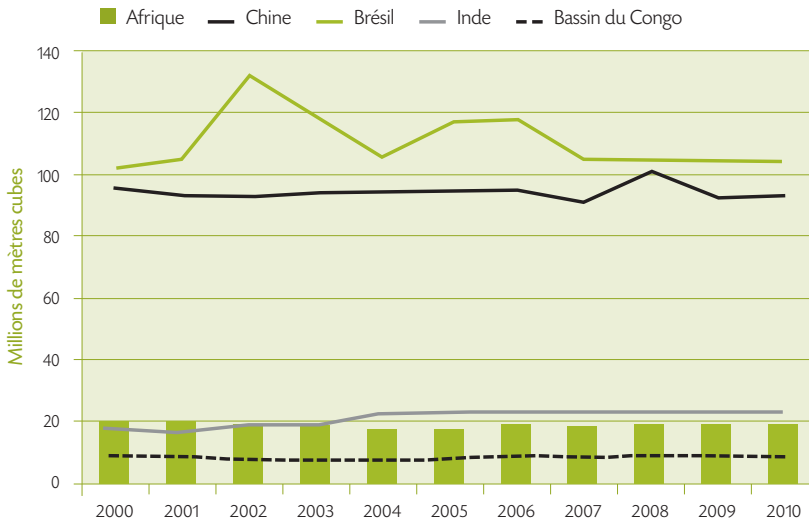
	% PIB	Exportations Millions de dollars US 2010	% des exportations de biens 2010	Recettes budgétaire Millions dollars US 2008	% des recettes budgétaires* 2008
Cameroun	6 %	144	4 %	80	2,1 %
Gabon	4,3 %	381	6 %	40	1 %
RDC	1 %	77	1 %	2	0,2 %
Congo	5,6 %	264	3 %	13	0,3 %
RCA	6,3 %	17	18 %	-	-
Guinée Équatoriale	0,2 %	87	1 %	13,8	0,5 %

Sources : ATYI et al., (2008) et données FMI.

3.3.1. L'Afrique dans l'approvisionnement des puissances émergentes

Le Brésil et la Chine sont deux grands producteurs de bois. Selon l'Organisation internationale des forêts tropicales, leur production brute s'est stabilisée respectivement au-dessus de 100 et 90 millions de mètres cubes contre 20 millions en Inde et 8 millions dans le Bassin du Congo (cf. graphique 15). Les forêts chinoises ont été surexploitées dans les années 1950 et 1960, de sorte que le gouvernement a dû prendre des mesures contre la déforestation en lançant notamment, en 1998, le programme « Tian Bao » de conservation (Démurger, et al., 2007). La production de bois, qui atteignait 107 millions de mètres cubes en 1998, a diminué pour revenir à 90 millions en 2007.

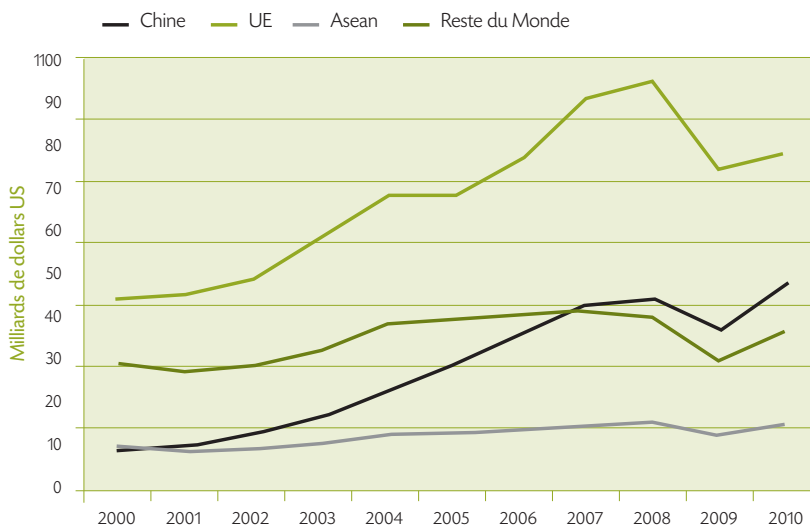
Graphique 15 *Production de bois en Afrique, dans le Bassin du Congo et dans les puissances émergentes (millions de mètres cubes)*



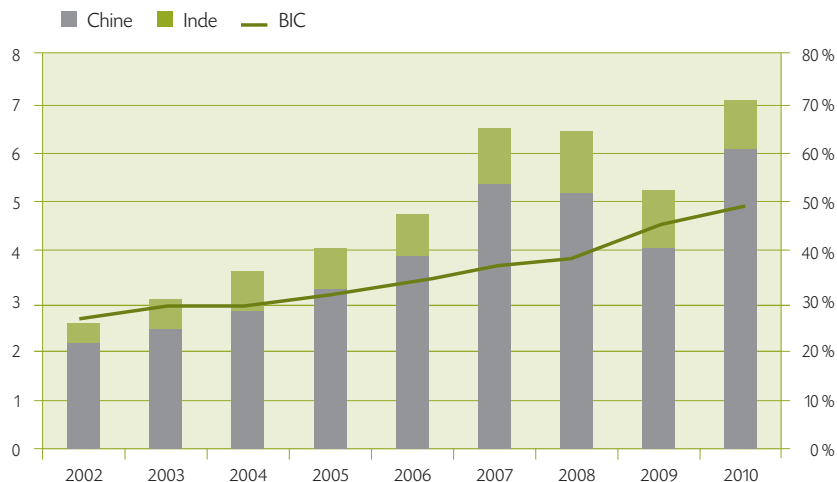
Source : à partir des données ITTO, en volume.

Parallèlement, le pays s'est engagé dans l'exportation de produits du bois issus de la transformation en Chine de grumes importées. La Chine a ainsi dépassé la Malaisie et l'Indonésie, qui dominaient le marché mondial du contreplaqué, surclassé l'Allemagne et l'Italie sur celui des meubles. Entre 2000 et 2010, ses exportations de produits manufacturés en bois ont quadruplé pour atteindre 47 milliards de dollars, soit 26 % du total mondial (cf. graphique 16) et 15 fois les exportations de l'Inde et du Brésil. Dans le même temps, les importations chinoises de grumes et de sciages ont triplé pour se situer à 48 millions de mètres cubes en 2010 avec une part des grumes qui a légèrement diminué, passant de 80 % à 70 % des importations exprimées en volume. Au cours de la même période, en Inde, ces importations ont doublé pour ressortir à 5 millions de mètres cubes (90 % de grumes). La part des importations dans la consommation apparente de bois, appréciée en volume, a rapidement augmenté : 12 % en 2000, 30 % en 2008. Après une contraction inhérente à la crise mondiale, en 2010, elle a de nouveau repris un rythme de croissance effréné (27 %). Les échanges chinois de la « filière bois » sont devenus excédentaires, en valeur, à partir de 2006.

Graphique 16 Exportations mondiales de meubles et produits en bois (2000-2010)



Graphique 17 Importations de bois : Chine et Inde^[23] (Milliards de dollars US et % du total mondial)



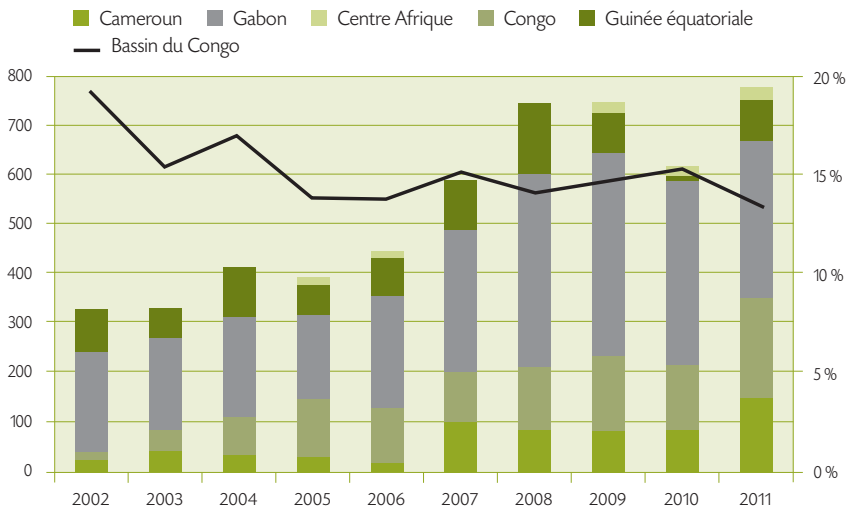
Sources : base de données Chelem – CEPII

[23] Les importations du Brésil sont très faibles.

La forte progression des importations chinoises explique la montée des puissances émergentes dans les importations mondiales de bois (cf. graphique 17), de 28 % à 50 % entre 2002 et 2010.

La Chine importe de Russie, mais aussi de Nouvelle Zélande et d'Amérique du Nord, ces trois entités assurant 56 % de ses importations en 2010, contre respectivement 7 % et 15 % pour l'Asie du Sud-est et l'Afrique subsaharienne. La place du Bassin du Congo dans les importations chinoises a légèrement diminué au cours des dix dernières années, de 20 % à 12 %. Parmi les pays du bassin régional sous revue, le Gabon est son premier fournisseur devant le Congo et le Cameroun (cf. graphique 18). Il est toutefois raisonnable de supposer qu'une partie des importations d'Afrique transite par la Malaisie.

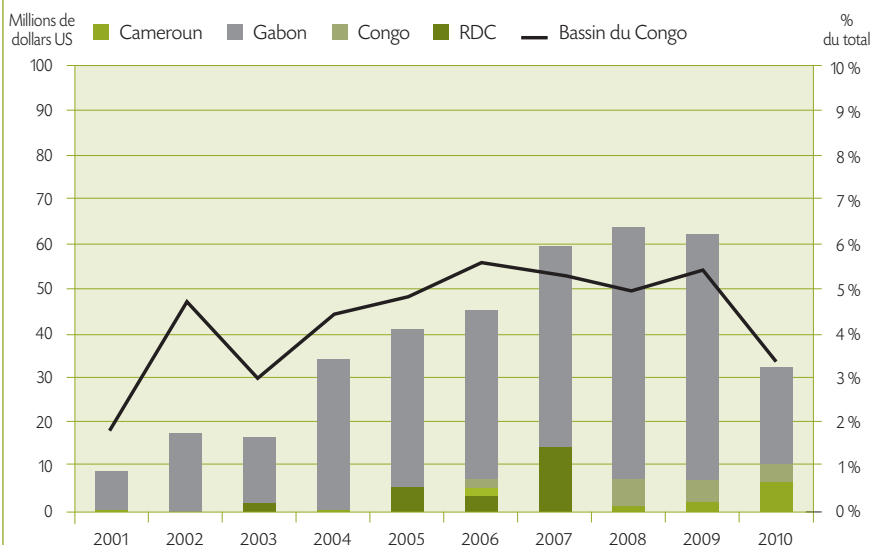
Graphique 18 *Importations chinoises de bois du Bassin du Congo (Millions de dollars US et % du total mondial)*



Source : Comtrade.

Pour l'Inde, l'Asie du Sud-est le principal fournisseur de bois. Elle représente plus des deux tiers des importations contre moins de 10 % en provenance d'Afrique subsaharienne. Parmi les pays du Bassin du Congo, le Gabon est son premier fournisseur, à l'origine de 3 % de ses importations en 2010 (cf. graphique 19).

Graphique 19 Importations indiennes de bois
du Bassin du Congo
(Millions de dollars US et % du total)



Source : Comtrade.

Selon Lawson et Mafcaul (2010), la Chine est le premier importateur de bois illégal^[24] en volume (environ 20 % de ses importations)^[25]. Après une forte croissance pendant la période 2000-2004, ces importations illégales ont diminué du fait de la réduction de l'approvisionnement d'Indonésie et de Birmanie. Selon Dieter (2009), les importations illégales de la Chine seraient comprises entre 39 et 69 millions de m³ et, selon des ONG^[26], ce commerce illégal du bois représenterait plus de la moitié des importations chinoises.

Dans l'ensemble, les pays formant le Bassin du Congo exportent plus des deux tiers de leurs bois, en particulier des bois bruts, vers la Chine et Hong Kong, tandis qu'ils exportent de plus en plus de sciages, placages-déroulages et contreplaqués vers l'Europe (cf. Annexe 1). Sachant que le volume de sciages ne représente que la moitié de celui de grumes, pourquoi la Chine importe-t-elle du bois brut en dépit des coûts de transport élevés, alors que l'écart entre les tarifs douaniers chinois sur les grumes et les bois sciés est faible ? Plusieurs raisons ont été avancées parmi lesquelles : la très grande taille des usines chinoises, qui facilite l'utilisation des résidus de la transformation pour d'autres usages dont la pâte à papier ; la compétitivité de la main-d'œuvre dans un secteur qui mobilise beaucoup le facteur travail et joue un rôle important dans les zones rurales ; le profit généré par l'exploitation de bois brut qui est supérieur aux amendes en cas de non-respect des règles environnementales (Kerstin *et al*, 2008 ; Kozak et Canby, 2007). Cette préférence conduit à privilégier une exploitation rapide qui s'accommode peu de la gestion durable des forêts, tandis que les usines chinoises peuvent traiter des ressources de qualité médiocre. Cela conduit à favoriser une exploitation forestière peu sélective tout en maintenant les exportateurs au stade de l'extraction primaire (Kaplinsky, 2010).

[24] Selon l'Union européenne : « On parle d'exploitation illégale des bois lorsque le bois est récolté, transformé ou commercialisé en violation des lois nationales applicables dans le pays où le bois est récolté » *Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché*. COM 2008 644 final. 17 octobre 2008. p. 3.

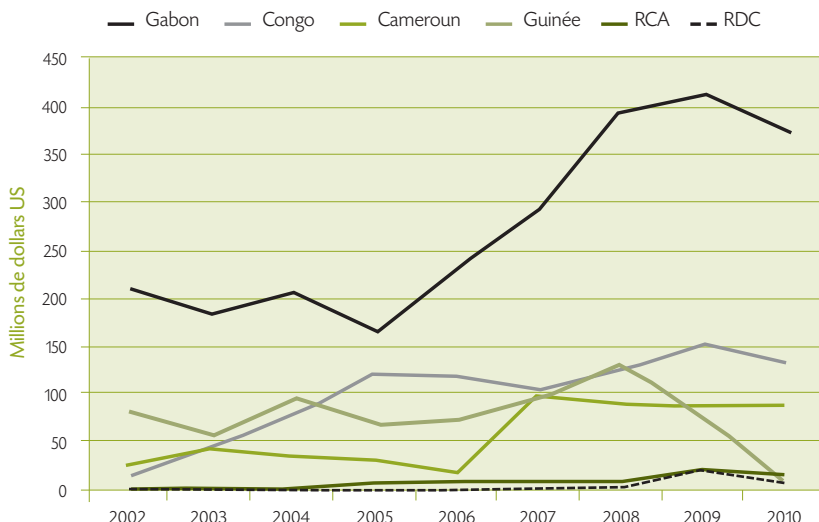
[25] Un rapport de Chatham House (2010) définit le bois illégal comme étant le bois récolté, transporté, acheté ou vendu en violation des législations nationales. Cette définition ignore le brûlage, l'abattage pour la fabrication du charbon de bois, pour la petite agriculture. Toutes ces activités contribuant à la déforestation.

[26] Global Timber, <http://www.globaltimber.org.uk/china.htm>

3.3.2. Le bassin forestier du Congo et la Chine

Le **Gabon** est le premier exportateur parmi les pays du Bassin du Congo, devant le Congo et le Cameroun (cf. graphique 20)

Graphique 20 Importations chinoises de bois en provenance du Bassin du Congo



Source : Comtrade.

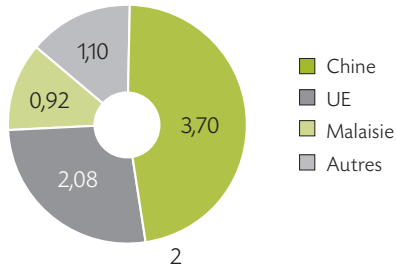
La France a longtemps été le premier marché des grumes exportées par le Gabon et ses importations ont diminué du fait de la progression des achats de bois transformés. Les Chinois, qui ont racheté plusieurs entreprises françaises^[27], contrôlent la moitié des concessions et absorbent 80 % des exportations de grumes, contre seulement 10 % pour l'Inde (cf. graphique 21). Le gouvernement ayant exigé la transformation locale de 100 % du bois exporté, les entreprises chinoises sont nombreuses à investir et, selon le Mofcom^[28], dix usines de transformation sont en construction, et ont créé quelque 1 500 emplois.

[27] La société COFCO Corporation a acquis de nombreux permis d'exploitation forestière pour constituer trois Concessions forestières d'aménagement durable (CFAD) d'une superficie totale de 850 000 hectares en cours d'aménagement conformément au Code forestier du Gabon. COFCO est la première société chinoise à adhérer à l'Union des forestiers du Gabon (UFIGA).

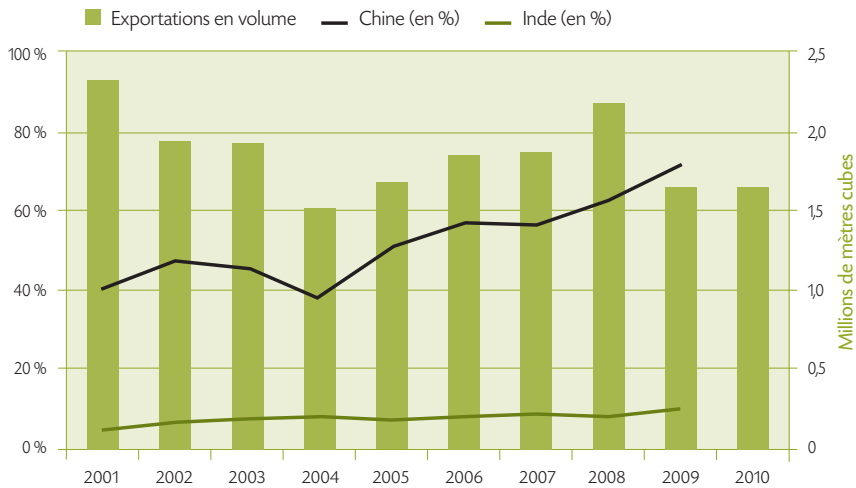
[28] MOFCOM. <http://ga.mofcom.gov.cn/aarticle/ztdy/200801/20080105342630.html>. 18/01.2008, consulté le 03/01/2011.

Graphique 21 Gabon

Concessions (millions d'ha) 2007



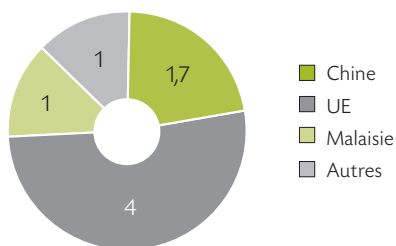
Destination des exportations



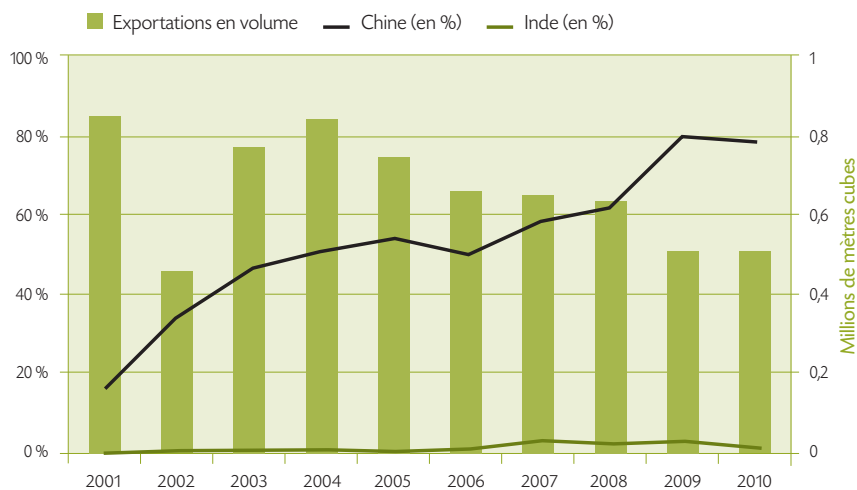
Sources : Karsenty pour la répartition des superficies en 2007, ITTPO pour l'exportation en volume, Comtrade pour la structure des exportations en valeur.

Graphique 22 Congo

Concessions (millions d'ha) 2007



Destination des exportations



Sources : Karsenty pour la répartition des superficies en 2007, ITTPO pour l'exportation en volume, Comtrade pour la structure des exportations en valeur.

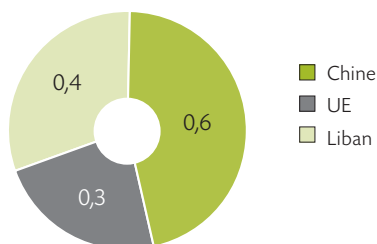
Au **Congo**, alors que les exportations de bois ont diminué en volume depuis 2000, la part dirigée vers la Chine dépasse 60 % depuis 2008 (cf. graphique 22). Les sociétés chinoises contrôlent près d'un quart des concessions forestières qu'elles ont parfois rachetées à des groupes européens ou congolais. Depuis 2006, la Chine absorbe, en moyenne, plus de 60 % des exportations totales de bois bruts du Cameroun (cf. graphique 23). Les sociétés chinoises détiennent désormais plus de la moitié des concessions, parfois rachetées à des exploitations françaises^[29] et européennes. *Vicwood-Thany*, le groupe le plus important, est titulaire de 800 000 hectares de concessions forestières et possède six scieries et une capacité de transformation d'environ 320 000 m³ par an. La RDC a retrouvé son niveau de production d'avant les guerres civiles qui ont embrasé le pays entre 1997 et 2003. Les concessions européennes sont les plus importantes et, jusqu'en 2008, la RDC exportait peu vers la Chine. La réglementation congolaise limite à 15 % le pourcentage des coupes qui peuvent être exportées en grumes. Une limite qui serait peu observée par les entreprises chinoises présentes au Sud où *Shu Shanxin* exploite deux concessions dans la province de l'Équateur (cf. graphique 24). En 2010, cette entreprise a été rejointe par *Huzhong Forestry*^[30], ce qui a eu pour effet de faire progresser la part de la Chine dans les exportations (40 %). Également actif au Congo, le groupe indo singapourien *Olam* est présent au Gabon.

[29] *Vicwood* (Hong Kong) a racheté le groupe français *Thany Cameroun* en 1999. Ses exploitations illégales lui ont valu pour un milliard de FCFA d'amendes (1,3 million en dollars US) depuis 2000 (Greenpeace, 2002).

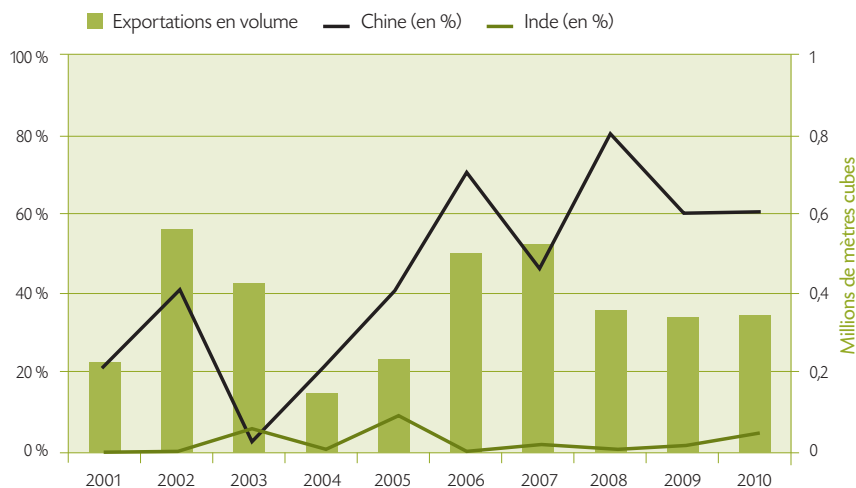
[30] Information de *Huzhong*, 05/11/2010.
<http://www.huzhong.com.cn/xinxi/ShowArticle.asp?ArticleID=2210>

Graphique 23 Cameroun

Concessions (millions d'ha) 2007

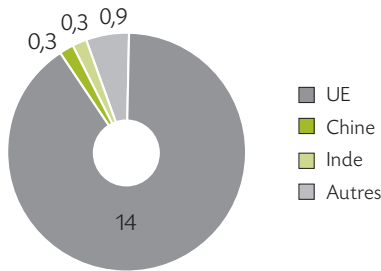
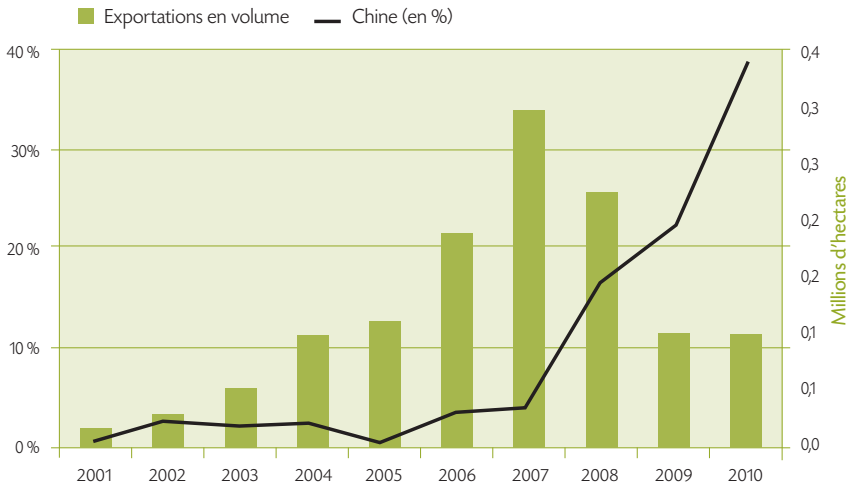


Destination des exportations



Sources : Karsenty pour la répartition des superficies en 2007, ITTPO pour l'exportation en volume, Comtrade pour la structure des exportations en valeur.

Graphique 24 République démocratique du Congo

Concessions (millions d'ha) 2007

Destination des exportations


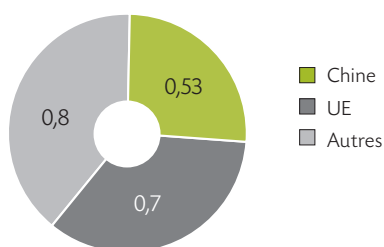
Sources : Karsenty pour la répartition des superficies en 2007, ITTPO pour l'exportation en volume, Comtrade pour la structure des exportations en valeur.

Les exportations de la **RCA** vers la Chine ont très rapidement progressé depuis 2006 et le marché chinois absorbe 30 % des bois bruts exportés (cf. graphique 25). On recense 11 concessions chinoises : 2,32 millions d'hectares, dont trois filiales du groupe *Vicwood*, 700 000 hectares (Billand *et al*, 2009). Les exportations de bois brut de **Guinée équatoriale** se dirigent vers la Chine à plus de 80 % (cf. graphique 26). Selon Esteban (2009), trois entreprises chinoises exploiteraient 170 000 hectares.

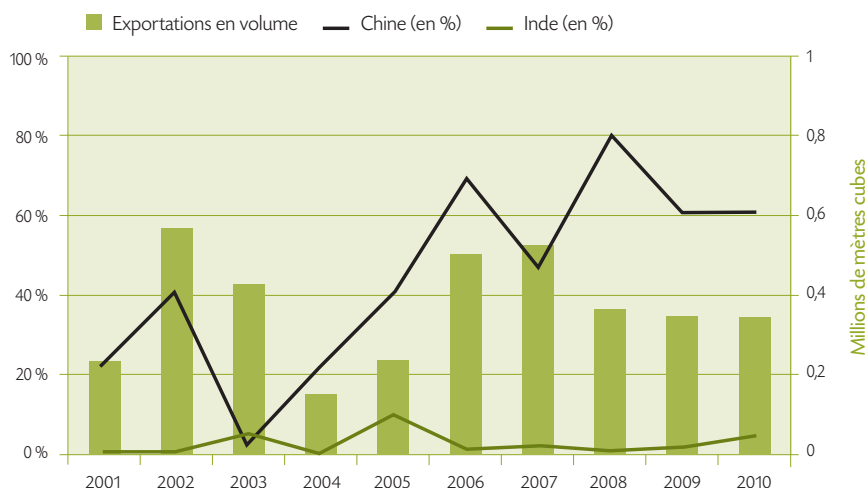
Les entreprises malaisiennes sont également très présentes notamment le groupe *Rimbunan Hijau*, installé depuis les années 1990, également présent au Gabon et qui exporte vers la Chine^[31].

Graphique 25 République centrafricaine

Concessions (millions d'ha) 2007



Destination des exportations

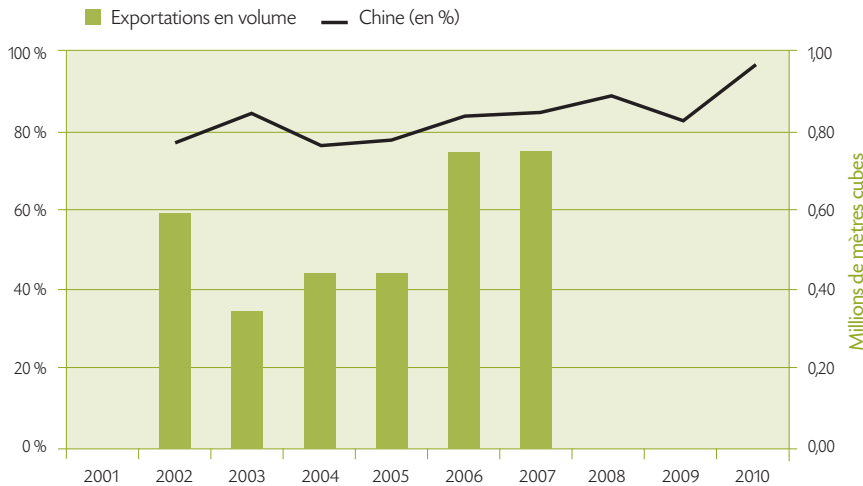


Sources : Karsenty pour la répartition des superficies en 2007, ITTPO pour l'exportation en volume, Comtrade pour la structure des exportations en valeur

[31] La chute de la production de grumes signifierait une pénurie de bois et cette société ne serait plus active selon Alain Karsenty, 2007.

Graphique 26 Guinée équatoriale

Destination des exportations



Sources : Karsenty pour la répartition des superficies en 2007, ITTPO pour l'exportation en volume, Comtrade pour la structure des exportations en valeur

3.3.3. Enjeux et perspectives

Selon l'administration forestière chinoise (2009), la superficie de la forêt nationale augmenterait de 20 millions d'hectares à l'horizon 2020. L'offre de bois atteindra 300 millions de mètres cubes alors que la demande domestique et la demande induite par les exportations de transformation du bois sera comprise entre 450 et 470 millions de mètres cubes. La Chine importera entre 150 et 170 millions de mètres cubes de bois en 2020 contre 50 millions en 2010. En Inde, la production de bois pourrait se situer entre 90 à 120 millions de mètres cubes. Sur cet horizon 2020, elle importerait alors entre 20 et 70 millions de mètres cubes. Les demandes chinoises et indiennes adressées aux pays exportateurs de bois, dont ceux du Bassin du Congo, devraient continuer de progresser rapidement et stimuler l'investissement en Afrique subsaharienne. Le gouvernement chinois a engagé des discussions sur la gestion durable des forêts et l'exportation de bois certifiés. Il reste toutefois réservé sur la mise en œuvre de législations contraignantes pour ses entreprises. Si le gou-

vernement chinois annonce vouloir s'orienter vers le développement durable et le respect de normes internationales (FLEGT, APV), dans la réalité, il opte pour le « laisser faire » au nom de la « non-ingérence ». Progressivement, on peut toutefois penser que les règles internationales deviendront incontournables, au moins pour celles des entreprises chinoises qui souhaitent exporter vers l'Europe. Par ailleurs, alors que l'industrie chinoise vise à remonter la filière bois, les pays africains – comme le montre l'exemple du Gabon – imposent de plus en plus une première transformation de leur bois, ce qui devrait susciter l'implantation d'usines chinoises.

L'accroissement de la demande internationale de bois d'œuvre résultant de l'essor économique des grands pays émergents met en danger l'existence même de la forêt du Bassin du Congo, si les plans d'aménagement et de gestion durable de celle-ci ne sont pas mis en œuvre et respectés. La préservation de la capacité de cette région à maintenir une production significative de bois suppose désormais, non seulement une exploitation raisonnée permettant la régénération naturelle du stock, mais le développement d'une économie de plantations forestières.

Conclusion

Quel est finalement l'impact des nouvelles puissances émergentes sur le développement de l'Afrique ? Dans sa fresque des « économies-monde », Fernand Braudel souligne que la « *multiplication des centres représente, soit une forme de jeunesse, soit une forme de dégénérescence ou de mutation* ». Il ajoute que ces « *glissements vers la réussite ou l'échec correspondent à de vrais bouleversements et que c'est sur les marges* », dans la périphérie, que « *le spectacle risque chaque fois d'être le plus révélateur* » (Braudel, 1967). Le décentrage actuel de l'économie mondiale s'inscrit dans le droit fil de cette perspective. Car, dans un monde multipolaire, c'est bien sur le continent africain que vont se dérouler de nouveaux bouleversements. En ce début de XXI^e siècle, les grands émergents ont réveillé l'Afrique. Ils l'ont sortie de son isolement, l'ont placée au cœur des enjeux de la mondialisation, dont ils sont désormais les principaux moteurs.

L'Afrique devient un acteur de la mondialisation, à la fois écartelé, déchiré par le processus, mais néanmoins au cœur des grandes mutations qui se trament. Par-delà les crises des pays développés et ses propres conflits, elle se caractérise, depuis le début du XXI^e siècle, par l'apparition d'une croissance supérieure à 5 %. L'influence des émergents varie selon la puissance, selon également l'horizon temporel sur lequel on situe l'analyse. Face à la montée des nouveaux pouvoirs, l'Europe semble en peine de trouver un discours en capacité de séduire ses partenaires africains, de leur proposer une modalité d'intégration différente de celle que peut leur procurer l'approche libérale multilatérale.

L'Afrique et les perspectives des puissances émergentes

Les impacts économiques diffèrent dans leur contenu, dans leur manifestation géographique et selon l'horizon temporel auquel on les apprécie.

Une différenciation dans l'espace. Par-delà la volonté commune de sécuriser leurs approvisionnements en matières premières, la stratégie des émergents varie d'un pays à l'autre. Face au « Consensus de Pékin », l'Inde et le Brésil se distinguent de la Chine ; la première, grâce à son dynamisme entrepreneurial privé et au transfert de technologies « soft », plutôt bien adaptées aux pays d'accueil ; le second, grâce à l'impulsion politique donnée par le président Lula et à la promotion d'un modèle alternatif de développement. La différenciation de traitement de l'Afrique s'impose

également selon que les pays sont riches ou non en ressources minières et pétrolières, c'est-à-dire qu'ils sont tournés ou non sur l'agriculture et la transformation de ses produits, selon qu'ils ont ou non une façade maritime, et enfin selon l'enjeu politique que représente chacun d'eux.

Une différenciation dans le temps. Cette seconde différenciation est complexe. Elle consiste à distinguer l'impact de court terme des tendances lourdes de long terme. Les mutations actuelles sont incertaines. Comment, au-delà des événements de l'actualité, des multiples annonces d'investissements, repérer les bifurcations, les modifications structurelles ?

À l'évidence, depuis le début du XXI^e siècle, les relations entre les puissances émergentes et l'Afrique dopent la croissance africaine. Elles ont joué un rôle conséquent dans la résilience du continent, face à la crise financière récente. Les moteurs de croissance des émergents servent donc actuellement de relais face à la récession ou au ralentissement des économies des pays de l'OCDE. En diversifiant les partenaires économiques de l'Afrique, les émergents créent de nouveaux espaces de liberté pour les États africains et leur donnent un ballon d'oxygène financier. La balance des capitaux s'en ressent. La détérioration des termes de l'échange est stoppée, voire inversée. Mais le bien-être instantané des consommateurs peut compliquer la diversification à plus long terme du tissu productif. Pour de nombreux pays, la rente diffère en effet de l'accumulation productive et peut entraver l'innovation. Dans ce rapport, nous avons souligné deux effets négatifs qui risquent de restreindre les avantages apportés par les pays émergents :

- en premier lieu, les effets de *Dutch disease* (« malédiction des ressources naturelles »);
- en second lieu, la disparition d'activités manufacturières ou artisanales qui sont intensives en travail, ce qui entraîne la perte d'emplois dans certains pays qui débutaient leur industrialisation.

Les Africains sont donc en droit de se poser ces questions : le dynamisme des économies émergentes va-t-il accélérer ou freiner la transformation des économies continentales ? Le partenariat avec les nouveaux investisseurs industriels sera-t-il « win win » ? Ne risque-t-il pas de freiner un capitalisme africain naissant ? Dans les domaines de la logistique et des services, les interventions de la Chine et de l'Inde ne risquent-elles pas d'asphyxier l'Afrique ? Face aux capacités financières des puissances émergentes, les réseaux de distribution africains pourront-ils subsister ?

Finalement, l'impact des pays émergents contribuera-t-il à développer le marché africain ou, au contraire, à bloquer sa croissance ? La question est pour l'instant difficile à trancher, même s'il est acquis que l'Afrique apparaît déjà comme le dernier espace à forte croissance démographique et que l'histoire ne la laissera pas en marge du développement. Les effets sur le continent sont fortement différenciés selon les catégories de pays. Les transformations structurelles en profondeur sont moins visibles immédiatement que l'écume des flots de la conjoncture macroéconomique et macro-financière. À ce stade, il faut noter que l'irruption des puissances émergentes en Afrique a permis de multiplier les partenariats. Après trente ans de stabilisation et d'ajustement structurel, elles ont aidé à la relance des infrastructures, notamment dans les routes, les ponts, les chemins de fer et les télécommunications, mais aussi dans les installations portuaires, les aéroports, les câbles sous-marins intercontinentaux. Cette dynamique est assurément appelée à se poursuivre. Les excédents financiers et les besoins de sécurisation des matières premières vont continuer à soutenir l'investissement et la valorisation des actifs africains.

À partir de ces investissements de base, y aura-t-il des effets de liaison ou d'entraînement ? Y aura-t-il valorisation des matières premières ? À l'horizon de 25 à 30 ans, la réponse sera plutôt en faveur de l'accumulation productive que de la pure exploitation des rentes. L'Afrique aura la plus forte proportion de la population active dans le monde. Elle disposera d'un capital naturel important, aujourd'hui encore inexploité. Le dividende démographique et l'urbanisation devraient jouer pleinement leur rôle d'accélérateur de développement. Avec d'autres régions d'Asie et d'Amérique latine, l'Afrique pourrait prendre alors toute sa place, devenant l'un des ateliers du monde, face à une Chine vieillissante dont les coûts de production auront sensiblement augmenté. Les coopérations Sud-Sud débouchent sur des « *success stories* » (Brésil-Afrique, Inde-Afrique) et font apparaître, sur la scène internationale, de nouveaux pôles d'investissements inter-africains, comme le Maroc ou l'Afrique du Sud, qui sont, dès aujourd'hui, des catalyseurs potentiels pour l'industrialisation continentale.

L'Europe en quête d'idées neuves

Le déclin de l'Union européenne en Afrique est patent, comme en témoignent deux rendez-vous manqués : celui des Accords de partenariat économiques (APE), pour le commerce, celui de Copenhague, pour le climat. Les APE étaient censés remplacer les accords préférentiels entre l'UE et les pays ACP pour se conformer aux règles de l'OMC basées sur la non-discrimination. Mais ces accords ont été perçus par les Etats africains comme un marché de dupes. En baissant les droits de douanes, en éliminant les possibilités de protéger les industries naissantes et les agricultures

africaines envers la concurrence européenne, les APE impliquaient de renoncer à une série de mesures commerciales qui avaient été appliquées avec succès, en Europe, au cours de son propre processus de développement. De nombreux pays africains ont refusé de signer ces accords. Les libre-échangistes de l'UE, ont été pris à leur propre piège. La thèse de certains États-membres de l'UE – (*trade, not aid*) – s'est révélée contreproductive.

À Copenhague, lors des négociations sur le climat, l'Europe avait tenté de rallier les pays africains à ses positions. Mais l'Union européenne a été écartée des dernières discussions. La déclaration officielle qui a conclu la rencontre a donné lieu, *in fine*, à une négociation entre les États-Unis et les quatre pays du groupe BASIC : Brésil, Afrique du Sud, Inde, Chine. Les pays africains ont refusé de rejoindre la position de l'UE.

L'UE exerce pourtant un pouvoir d'influence considérable. Elle peut être une référence pour une intégration progressive entre des économies aux situations de départ différentes. L'Afrique en est consciente, les regroupements régionaux s'imposent, les ensembles actuels (CEDEAO, SADC...) doivent être renforcés. Les regards se tournent vers les méthodes de mutualisation européenne. Et le G20 élargit sa concertation. L'Europe reste le premier contributeur d'aide publique au développement. Dans ce domaine, ses programmes se concentrent sur des secteurs complémentaires de ceux des émergents : éducation, santé, formation professionnelle.

Pour autant, l'Europe devrait-elle se désintéresser du financement des infrastructures africaines face à l'investissement des grandes puissances émergentes ? Ce n'est pas le sens de son engagement à long terme. Comme le lui demandent ses partenaires africains, elle inscrit dans les priorités du FED des programmes d'investissements dans les domaines de l'eau, de l'énergie, et des infrastructures de desserte des zones urbaines et rurales, facteurs de développement, à côté des grands projets miniers et pétroliers. Mais, l'Europe pourrait aller plus loin. En suivant l'exemple des puissances émergentes, saura-t-elle entendre la formidable demande africaine pour l'investissement industriel et pour le « business » entre partenaires ? Saura-t-elle entendre le rejet non moins virulent des postures moralisatrices ou compassionnelles ? Aujourd'hui, grâce aux concertations du G20, un partage des rôles s'esquisse entre les différents investisseurs, anciens et nouveaux. Le continent africain sera-t-il demain davantage représenté ?

Annexes

Annexe 1 : La perception des entreprises françaises face à l'irruption des puissances émergentes en Afrique

Dans les secteurs analysés dans ce rapport, les entreprises françaises ont souvent, face à leurs concurrents, choisi des investissements porteurs d'avenir, par des transferts de savoir-faire et par la formation professionnelle. Elles relaient et amplifient ainsi les politiques publiques. Dans le secteur du pétrole, TECHNIP, Total et l'Institut français du pétrole, forment les cadres africains aux technologies les plus complexes. GDF Suez est présente dans les secteurs du gaz et des « *utilities* ». Dans le secteur minier, AREVA et Eramet s'emploient, avec le BRGM, à transférer à des ingénieurs géologues les connaissances scientifiques et techniques permettant la mise en valeur d'un continent encore largement inexploré. Dans le secteur du bois, la société Rougier développe des pratiques exemplaires d'éco-certification et de traçabilité sur l'ensemble de la filière, dans le cadre des normes européennes.

Face à l'implantation de la Chine, de l'Inde et du Brésil en Afrique, on peut observer, chez les chefs d'entreprises français^[32], trois types de réactions. Les uns perçoivent les émergents comme des concurrents, les seconds comme des partenaires, les troisièmes comme des clients.

1. Des concurrents

Dans le BTP, la Chine, dont les entreprises publiques sont devenues les leaders mondiaux du secteur, apporte aux pays africains un « *package deal* » doublement attractif : conception, réalisation, et financement des ouvrages. L'offre d'investissement est multisectorielle. Pour une exploitation minière, une centrale électrique et des infrastructures d'évacuation sont conjointement proposées. Les conglomerats, le plus souvent chinois, parfois indiens ou brésiliens, débordent les investisseurs traditionnels. En Afrique de l'Ouest, comme en Afrique centrale, les chefs d'entreprise européens et africains dénoncent des distorsions de concurrence, principalement imputables aux entreprises chinoises : *dumping* social (importation de main-d'œuvre chinoise à

[32] Dans cette analyse, nous nous sommes limités à l'étude de certains secteurs. Les analyses de perception sont basées sur des entretiens avec des industriels ou des responsables d'organismes professionnels. Elles ne couvrent donc qu'une partie de la dynamique propre à chacune de ces branches ou de ces sociétés.

tous les niveaux) ; peu de transferts de technologie ; *dumping* environnemental (non-respect des règles RSE) ; *dumping* financier (opacité des compétiteurs) ; entreprises subventionnées ; aide liée ; non-respect de la fiscalité locale. En Afrique de l'Est, les entreprises européennes désertent les appels d'offre : l'écart entre une offre chinoise (ou indienne) et une offre européenne peut atteindre 40 %. De son côté, dans les appels d'offre internationaux, la Banque mondiale persiste à sélectionner selon le critère dominant du « moins disant ».

Dans le secteur des mines, les deux grandes entreprises françaises : Eramet et AREVA, sont désormais affectées par la concurrence des émergents. AREVA a perdu le monopole de fait de l'exploitation de l'uranium au Niger et a dû fortement hausser ses prix d'enlèvement, pour relever le défi chinois. L'amont de la filière nucléaire française est fragilisé et l'arrivée de concurrents émergents vient s'ajouter aux troubles politiques de la zone sahélienne. La France doit faire face aux enjeux et aux risques de perturbations de ses approvisionnements en matières premières. Face à ces risques, elle a créé, en janvier 2011, le Comité pour les métaux stratégiques (COMES). Mais l'Europe a quasiment disparu de la scène internationale de la production minière proprement dite. Les entreprises des grandes puissances émergentes rivalisent désormais avec les majors américano-australro-canadiennes dans les travaux d'exploration minière et d'acquisition de nouveaux gisements, en Afrique comme en Amérique latine.

La dépendance de la plupart des pays de l'Union européenne commence à inquiéter les pays encore industrialisés comme l'Allemagne, la Finlande, la France ou la Suède. À leur instigation, la Commission européenne a lancé l'initiative « matières premières » en 2008-2009. Mais elle se heurte à un obstacle : le manque de « vision du monde » de l'Union européenne. L'absence de politique industrielle européenne se fait particulièrement sentir face à la rareté des sites d'extraction identifiés, à la concentration de la production dans les mains de quelques oligopoles non européens, et enfin, aux risques géopolitiques.

Dans les pays africains concernés, il devient indispensable de former de futurs géologues et responsables des services publics. Depuis vingt ans, la politique de la plupart des agences financières internationales a porté sur les opérations de démontage des monopoles d'Etat, par privatisation des exploitations existantes. Cette stratégie s'est trop rarement accompagnée de création ou de consolidation des services publics nationaux : services géologiques, cadastres miniers, inspection des installations, face aux pratiques des nouveaux investisseurs, peu respectueux des normes sociales et environnementales. Actuellement, l'Afrique est en phase de révision des codes miniers. Dans certains pays, la reprise de la recherche-développement et de l'exploration commence à s'organiser au niveau des entreprises et des États.

Dans le secteur des industries du bois, les entreprises européennes sont exposées à une vive concurrence de la Chine, de l'Inde et de la Malaisie, qui ont procédé à des acquisitions d'industries européennes en grand nombre. L'entreprise Rougier reste une des seules entreprises françaises implantées au Cameroun, au Congo et au Gabon. Selon son vice-président, Francis Rougier, une politique claire de traçabilité et d'éco-certification permet de produire et d'exporter des produits de qualité. Mais il regrette la baisse sensible de la présence française dans la recherche appliquée, où le CTFT puis le CIRAD exerçaient un rôle moteur. En amont, l'évolution de la ressource en bois est préoccupante. Au Cameroun et au Gabon, l'interdiction d'exportation de grumes a provoqué le départ d'exploitants chinois et malais, ainsi qu'un début d'industrialisation locale sommaire. Mais les exportations illégales se poursuivent. Francis Rougier estime que le maintien en Afrique de l'exploitation des forêts passe par une politique de plantation. Elle devrait réunir tous les investisseurs, africains et internationaux.

2. De nouveaux partenaires

Le pétrole : « concurrence et coopération »

Selon la direction de Total, les trois grandes entreprises publiques chinoises – CNPC – Petrochina, Sinopec et CNOOC – sont désormais perçues comme des concurrentes de premier plan, sur le continent africain. Concentrées au départ dans les pays à maturité pétrolière – Angola, Soudan, Nigeria, elles ont accentué, de 2005 à 2012, leur diversification géographique, en direction du Sahel, du globe de Guinée *offshore* et de l'Afrique orientale. Alors que pour d'autres secteurs d'activité (télécommunications, BTP), le coût de l'investissement a baissé, l'irruption des investisseurs chinois et indiens sur le marché pétrolier a produit l'effet contraire. L'importance des besoins a provoqué une nette montée des prix pour les permis de recherche concédés par les gouvernements africains pour l'huile et le gaz, *onshore* et *offshore*. Cet effet inflationniste devrait se poursuivre sur la décennie. La surenchère financière risque de s'accroître. Mais ces pays sont aussi des partenaires industriels et financiers. Les réserves prouvées ou existantes d'huile et de gaz, se situent dans des zones plus difficiles d'accès en *offshore* profond, à coût d'extraction élevé. En raison de leurs capacités financières et de leurs progrès technologiques, les sociétés pétrolières chinoises sont disponibles pour ces investissements coûteux. C'est la raison pour laquelle Total les associe parfois à des co-investissements, sur de nouveaux permis de recherche, notamment dans le golfe de Guinée et en Afrique de l'Est : Tanzanie, Kenya, Mozambique, Ouganda.

Le gaz naturel : des partenaires financiers

Pour le PDG de Suez, Gérard Mestrallet, l'alliance avec la Chine est nécessaire à la croissance mondiale du groupe devenu le n° 1 des « *utilities* » depuis le rachat intégral d'*International Power*. Ainsi, dans le secteur gazier, GDF Suez a signé, en août 2011, un accord avec le fonds souverain chinois CIC, qui a pris 30 % de sa filiale exploration-production. GDF Suez, qui n'investit que dans quelques pays d'Afrique (Algérie, Nigeria, Cameroun), ne perçoit pas la Chine comme un concurrent, mais comme un partenaire financier utile à son développement rapide dans le monde entier. Cet accord ouvre la voie à un projet de terminal gazier en Chine et à des projets de stockage de gaz. De nombreuses coopérations hors de Chine, avec des électriciens chinois, sont aussi à l'étude. « *GDF Suez va accélérer ses investissements dans les pays émergents* » indique Gérard Mestrallet^[33].

3. Des clients dynamiques.

La gestion des activités portuaires

Dans d'autres secteurs, les pays émergents sont perçus principalement comme des partenaires de première importance, moteurs d'une croissance mondiale qui se répercute sur leur chiffre d'affaires. Cette perception domine dans certaines branches de la logistique, notamment les ports et la manutention portuaire. Pour *Bolloré Africa Logistics*^[34], leader en Afrique des concessions portuaires qui investit dans des terminaux à conteneurs, la concurrence des trois pays émergents est ressentie de manière inégale. À terme, la Chine peut représenter une menace. La volonté étatique et l'importance de la force de frappe financière chinoise, pourraient être mobilisées rapidement. Toutefois, dans l'immédiat, même s'ils sont présents en Angola et en Guinée équatoriale, les Chinois semblent moins s'intéresser à la logistique elle-même, qu'aux matières premières pétrolières ou minérales. Lorsqu'il y a des appels d'offre concernant les investissements portuaires, les entreprises chinoises se positionnent plutôt mal et sont souvent perdantes. Lorsqu'elles sont opérateurs, aux côtés de Bolloré pour des concessions portuaires, comme à Lagos, elles jouent un rôle de second plan. L'Inde intervient au travers de firmes privées, avec des succès inégaux. Ainsi, les entrepreneurs indiens sont en difficulté à Dar es Salam, alors qu'ils étaient

[33] Il ajoute, dans un article en date du 17 avril 2012: « *Cela fait vingt-cinq ans que je travaille avec les Chinois. Je connais très bien le fonds CIC depuis sa création en 2007. En tant que président de Paris Europlace, je préfère qu'un fonds souverain investisse de façon amicale à Paris, plutôt qu'à Londres ou à Francfort. Notre accord avec CIC couvre tous les pays* ».

[34] Entretien avec M. Dominique Lafont, D.G. du groupe.

censés bien connaître la Tanzanie ! Le Brésil monte en puissance dans les pays africains lusophones, mais n'est pas non plus perçu comme un véritable concurrent dans le secteur portuaire. Pour *Bolloré Africa Logistics*, la perspective est désormais différente. Les groupes chinois sont devenus de grands clients : importateurs de matières premières, exportateurs de produits industriels. Ils sont devenus des partenaires de première importance. Dans cette optique, le groupe Bolloré a créé des délégations à Pékin, Shanghai et Shenzhen, plates-formes mondiales d'import-export.

Le transport maritime

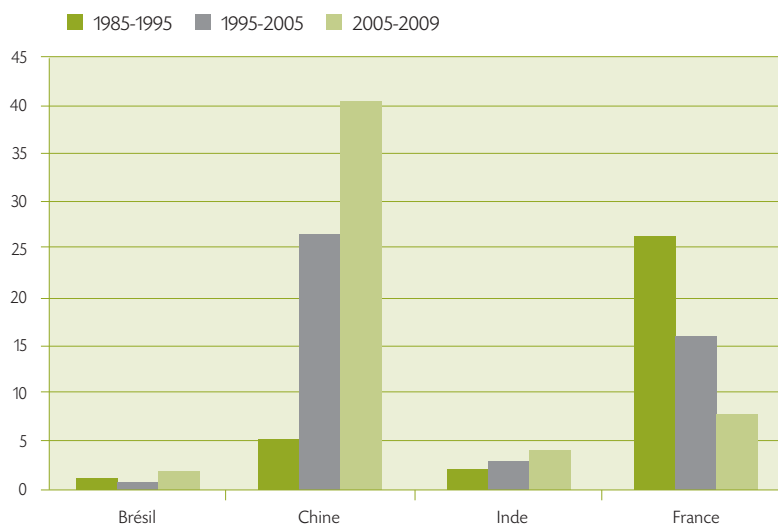
La CMA-CGM est devenue le troisième groupe mondial^[35] de transport maritime de par le nombre de conteneurs acheminés et le numéro un français. La Chine et l'Inde ont engendré une forte croissance du chiffre d'affaires (14 milliards USD, en 2010). Le groupe, présent sur tous les continents, a ouvert quatre lignes maritimes entre l'Asie et l'Afrique, lignes qui sont particulièrement dynamiques. Ainsi, si l'on compare la croissance des volumes Asie/Europe vers l'Afrique de l'Ouest, le commerce de l'Europe a progressé de 75 % entre 2003 et 2012, et de 293 % pour l'Asie. Les pays émergents d'Asie sont donc perçus comme des clients particulièrement dynamiques. Certes, le quatrième transporteur mondial (COSCO) bénéficie de subventions de l'État chinois, mais il n'est pas encore perçu comme un concurrent dangereux.

[35] Le classement s'établit ainsi en 2012 : Premier, Maersk, Danemark : 15 % du transport mondial ; SC, Europe : 13 % ; CMA-CGM, France : 8 % ; COSCO, Chine : 4 % ;

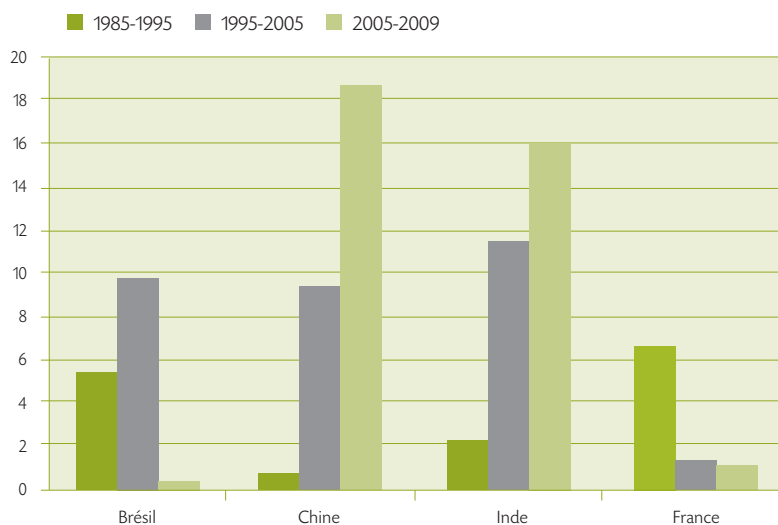
Annexe 2 : Parts des échanges internationaux dans le commerce de la Zone Franc (en %)

Les graphiques ci-dessous se réfèrent, sur l'axe des ordonnées, aux pourcentages du commerce, importations ou exportations, que représentent les puissances émergentes auxquelles on ajoute la France.

Graphique 27 Importations du Bénin

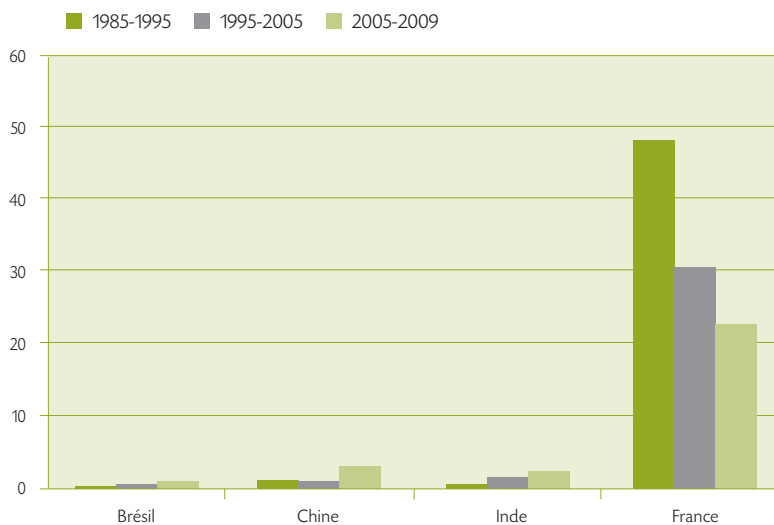


Exportations du Bénin

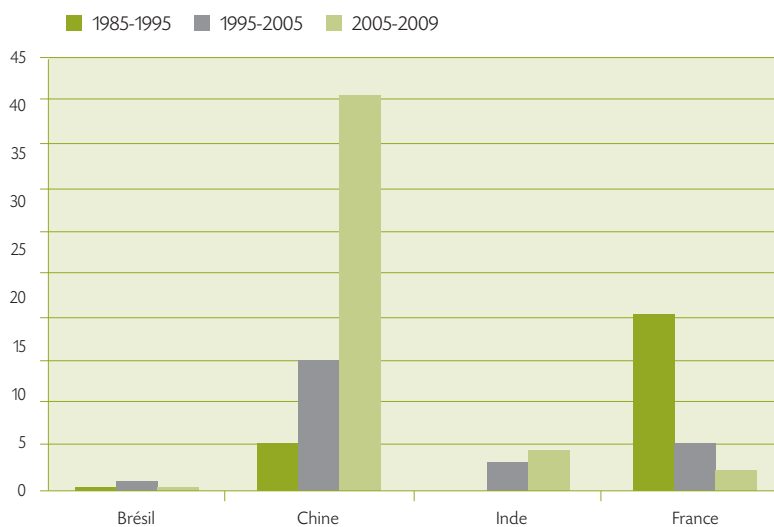


Source : Comtrade, United Nations Commodity Trade, Statistics Database 2012.

Graphique 28 *Importations du Burkina Faso*

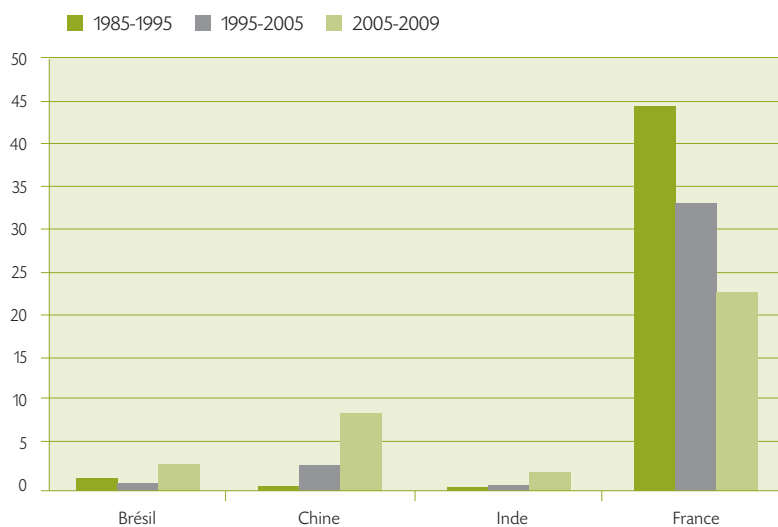


Exportations du Burkina Faso

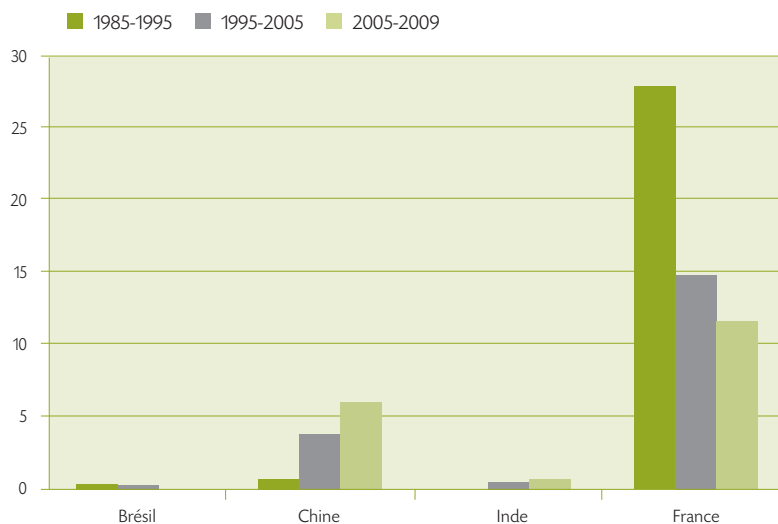


Source : Comtrade, United Nations Commodity Trade, Statistics Database 2012.

Graphique 29 Importations du Cameroun

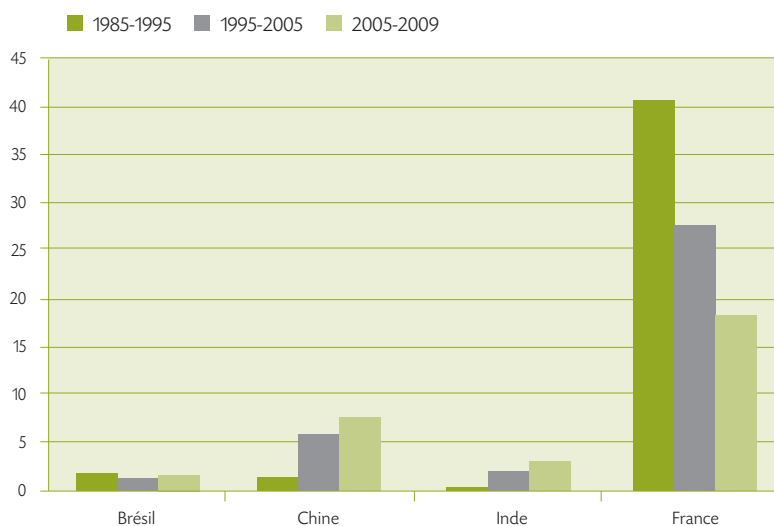


Exportations du Cameroun

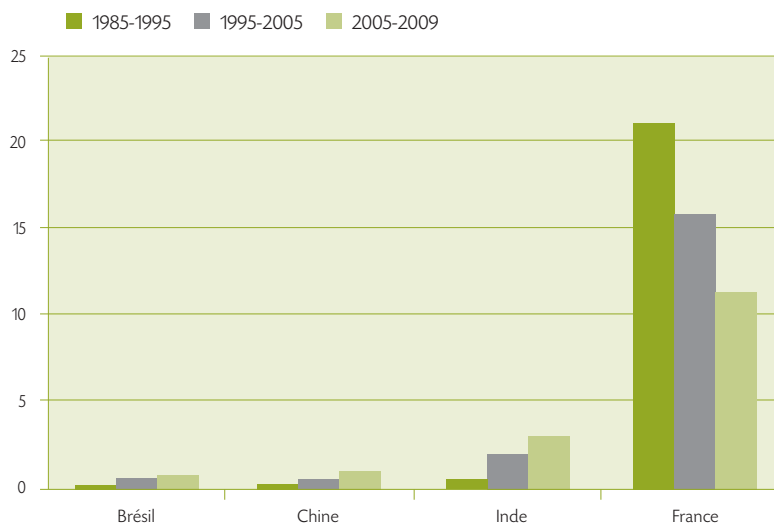


Source : Comtrade, United Nations Commodity Trade, Statistics Database 2012.

Graphique 30 *Importations de la Côte d'Ivoire*

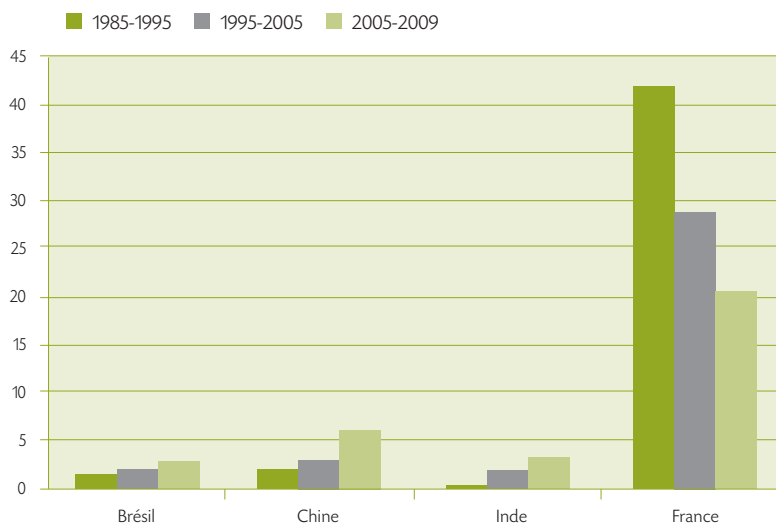


Exportations de la Côte d'Ivoire

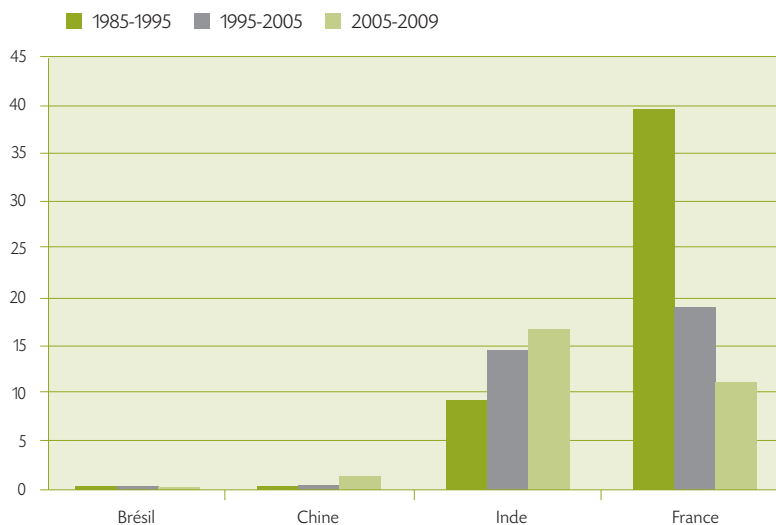


Source : Comtrade, United Nations Commodity Trade, Statistics Database 2012.

Graphique 31 Importations du Sénégal

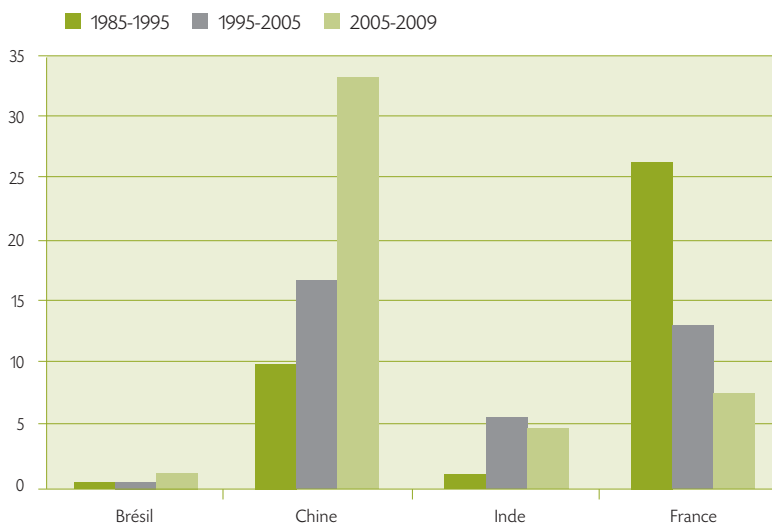


Exportations du Sénégal

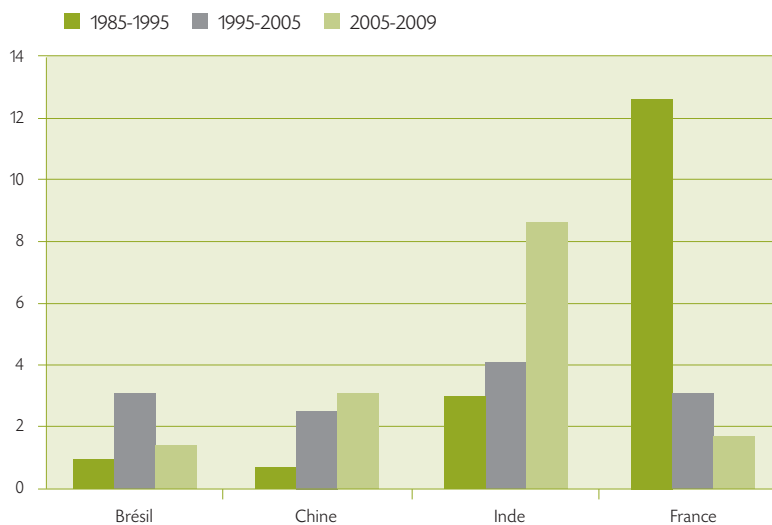


Source : Comtrade, United Nations Commodity Trade, Statistics Database 2012.

Graphique 32 Importations du Togo



Exportations du Togo



Source : Comtrade, United Nations Commodity Trade, Statistics Database 2012.

Bibliographie

- ABOVILLE d', R. et S. QIAN (2010), *Investissements pétroliers en Afrique. Conséquences géopolitiques*, L'Harmattan, Paris.
- ADAMS, M. et O. HWANG (2007), *China plywood industry takes off*, ITTO Tropical forest update.
- AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (2010), *Energy outlook 2010*, AIE.
- ANDRÉSY, A., MARTEAU J.-F. et G. RABALLAN (2010), « La Chinafrique, mythes et réalité », *Études*, tome 413, n° 4133, septembre.
- ASCHE, H. (2007), *China in Africa: Who benefits? Interdisciplinary Perspectives on China's Involvement in Africa*, Goethe University, Frankfurt.
- ATYI, R. (2008), *État des forêts d'Afrique Centrale : Synthèse sous-régionale*, OFAC.
- AUER, J. et O. RAKAU (2011), "More than just Risk for German Industry", *Deutsche Bank Research*.
- AUER, J. et O. RAKAU (2011), "Commodity Boom, more than just Risk for German Industry", *Deutsche Bank Research*.
- AYRES, B. et I. RADE (2002), *The Life Cycle of Copper, its Co-Products and By-Products*, Institute for Environment and Development (IIED), Londres.
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (2011), "Brazil's economic engagement with Africa", *Africa Economic Brief*, Vol. 2.
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (2011), « Perspectives économiques en Afrique, l'Afrique Draet ses partenaires émergents », *Africa Economic Brief*.
- BEIJING AXIS (2011), *China as a driver of African mineral resources*, Africa mining congress, Juillet, Beijing.
- BERTHÉLÉMY, J.C. (2011), "China's Engagement and Aid Effectiveness in Africa", *Working Paper*, No. 129, BAD.
- BEURET, M. et S. MICHEL (2008), « La Chine a-t-elle un plan en Afrique ? », *Afrique Contemporaine*, Vol. 4, n° 228, pp. 49-68.
- BILLAND A., G.P. NAKOE, H.M. MAIDOU, J. KONDAOULÉ et O.M. SAKO (2009), « Les forêts de la République Centrafricaine en 2008 », in DE WASSEIGE, C. (ed.), DEVERS, D. (ed.), DE MARCKEN, P. (ed.), EBA'A ATYI, R. (ed.), NASI, R. (ed.), MAYAUX, P. (ed.), *Les forêts du bassin du Congo : état des forêts 2008*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, pp. 87-100.

BILLARD, E. (2012), *Nouveaux acteurs, vieilles habitudes. L'implantation des opérateurs forestiers asiatiques au Gabon à l'heure de la transition vers la gestion durable*, Thèse Muséum national d'Histoire naturelle.

BRAUDEL F. (1967), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècle)*, Armand Colin, Paris.

BRAUTIGAM, D. (2011), *China in Africa, What can western donors learn ?*, Fonds d'investissement norvégien pour les pays en développement, Oslo.

BRAUTIGAM, D. (2008), *The Dragon's gift*, Oxford University Press.

BROADMAN, H.G. (2007), *Africa's Skill Road: China and India's New Economic Frontier*, Banque mondiale, Washington, D.C.

CABESTAN, J.-P. et B. VERMANDER (2005), "La Chine en quête de ses frontières", *Alternatives Internationales*, n° 29.

CHAPONNIÈRE, J.R. (2010), "Le basculement de l'Afrique vers l'Asie, enjeux pour les ports africains", *Afrique Contemporaine*, Vol. 2, n° 234, pp. 25-40.

CHAPONNIERE J.R. et D. PERREAU (2011), *L'intensification des relations entre la Chine et l'Afrique : quelles conséquences pour l'AFD*, rapport de synthèse, AFD, Paris.

CHARNOZ, O. et J.-M. SEVERINO (2007), *L'aide publique au développement*, Collection Repères, La Découverte, Paris.

CNUCED (2011), *Rapport 2011 sur les pays les moins avancés : contribution potentielle de la coopération Sud-Sud à un développement équitable durable*, Cnuced, Genève. Consultable sur : <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>

COMIFAC et IFIA (2010), *Rapport général de l'Atelier sous-régional « Journée de dialogue IFIA et opérateurs asiatiques du secteur de l'exploitation forestière dans le Bassin du Congo »*, 22 mai, Libreville.

COMMISSION EUROPÉENNE (2009), *Report of the Ad-hoc Working Group on defining critical raw materials*, CE, Bruxelles.

CORDEN, M. et P. NEARY (1982), "Booming Sector and de-industrialization in a Small Open Economy", *Economic Journal*, Vol. 92, No. 368, pp. 825-848.

DÉMURGER, S., H. YUANZHAO et Y. WEIYONG (2007), *Forest Management Policies and Resource Balance in China: an Assessment of the Current Situation*, Groupe d'Analyse et de Théorie Economique, GATE-CNRS, Lyon.

DIANGGITUKWA, F. (2009), *Les grandes puissances et le pétrole africain*, L'Harmattan, Paris.

DIETER, M. (2009), "Analysis of Trade in Illegally Harvested Timber: Accounting for Trade via Third Party Countries", *Forest Policy and Economics*, No. 11, pp. 600-607. <http://www.illegal-logging.info/uploads/ArtikelDieter3rdpartycountries.pdf>

DITTGEN, R. (2011), "To Belinga or not to Belinga", *SALIA Occasional paper*, n° 88.

DOBB, R., J. OPPENHEIM, F. THOMSON, M. BRINKMAN et M. ZORNES (2011), *Ressource revolution: meeting the world's energy, materials, food and water needs*, Mc Kinsey global institute.

EBA'A ATYI, R., D. DEVERS, C. DE WASSEIGE et F. MAISELS (2008), *État des forêts d'Afrique Centrale : Synthèse sous-régionale*, OFAC, Douala.

ESTEBAN, M. (2009), "The Chinese Amigo: Implications for the Development of Equatorial Guinea", *The China Quarterly*. http://www.relooney.info/SI_Oil-Politics/China-Energy-Oil-Africa_16.pdf

FAROOKI, M. et R. KAPLINSKY (2011), *How China Disrupted Global Commodities: The Reshaping of the World's Resource Sector*, Série Routledge Studies in Global Competition, Routledge and the Taylor & Francis Group, Londres.

FINANCIAL TIMES (2010), *Oil in Africa*, 17 Juin, Londres.

FUKUYAMA, F. (1992), *The End of History and the Last Man*, Free Press, Tokyo.

GLOBAL TIMBER, www.globaltimber.org.uk/china.htm

GOLDSTEIN, A., N. PINAUD, H. REISEN et X. CHEN (2006), *China and India: What's in it for Africa?*, OCDE, Paris.

GREENPEACE (2002), *Vicwood-Thany Destroying Cameroon's Ancien Forests*, Amsterdam.

HALADA, K., M. SHIMADA et K. IJIMA (2008), "Forecasting the Consumption of Metals up to 2050", *Materials transactions*, Vol. 49, n° 3.

HANG, H. (2011), *The Long Term Outlook for China's Long Term Chrome Demand and Outbond Investment*, The Beijing Axis, Johannesburg.

HANSEN, M.C. (2008), *Humid Tropical Forest Clearing from 2000 to 2005: Quantified by Using Multitemporal and Multiresolution Remotely Sensed Data*, Actes de l'Académie américaine des sciences, 105 (27):9439-9444, Washington, D.C.

HASEGAWA, H. (1996), *The history of steel industry in Japan and Britain*, Routledge, Oxford.

HUMPHREYS, D. (2010), "The Great Metals Boom: A Retrospective", *Resources Policy*, n° 35.

INTERNATIONAL COPPER STUDY GROUP (2010), *The World copper Factbook*.

ITTO-RRRI (2009), *Tropical forest tenure assessment: trends, challenges and opportunities*, Technical Series, 37, Yokohama et Washington, D.C.

JIANG, J. et J. SINTON (2011), *Overseas investments by Chinese National Oil Companies Assessing the drivers and impacts*, International Energy Agency (AIE).

KAPLINSKY, R. (2010), "What Happens when the Market Shifts to China", *Policy Research Working paper*.

KARSENTY, A. (2007), *Overview of Industrial Forest Concessions and Concession-based Industry in Central and West Africa and Considerations of Alternatives*, CIRAD. http://www.rightsandresources.org/documents/files/doc_131.pdf

KERNEN, A. et B. VUILLIET (2008), « Petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et Sénégal », *Afrique Contemporaine*, Vol. 4, n° 228, pp. 69-94.

KERSTIN, C., J. HEWITT, L. BAILEY, E. KATSIGRIS et X. SUN (2008), *Forest Products Trade between China and Africa-An analysis of import & export*. http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_515.pdf

DIRK, K. (2011), *India and China in Africa, Adversaries or Allies ?* Forum des affaires Chine – Afrique, Callagher, 20 Octobre.

KOZAK, R. et K. CANBY (2007), "Why China Prefers Logs China", *East Asia Information Bulletin, series Forest trends*.

KRAGELUND, P. (2008), "The Return of Non-DAC Donors to Africa: New Prospects for African Development?", *Development Policy Review*, Vol. 26, n° 5, pp. 555-584.

LAFARGUE, F. (2008), « Le Brésil, une puissance africaine ? », *Afrique Contemporaine*, Vol. 4, n° 228, pp. 137-150.

LAWSON, S. et L. MACFAUL (2010), *Illegal Logging and Related Trade, Indicators of the Global Response*, Country report cards.

LAWSON, S. et L. MACFAUL (2010), *Illegal Logging and Related Trade: Indicators of the Global Response*, 15 Juillet, Chatam House.

MCKINSEY GLOBAL INSTITUTE (2011), *Preparing for China urban billion*, McKinsey Global Institute, Londres.

MCKINSEY GLOBAL INSTITUTE (2010), *Lions on the move, the progress and potential of African economies*, McKinsey Global Institute, Londres.

MOYO, D. (2012), *Winner Take all, China Race for Resources and what it Means for the World*, Basic Books, New York.

MEIDAN, M. (2008), "Le pétrole et la Chine-Afrique : plus qu'une relation commerciale", *Afrique Contemporaine*, Vol. 4, n° 228, pp. 95-104.

NGUYEN, E. (2009), *Les relations Chine-Afrique*, Studyrama perspectives.

NOUIRA, R., P. PLANE ET K. SEKKAT (2011), "Exchange Rate Undervaluation and Manufactured Exports: A Deliberate Strategy?" *Journal of Comparative Economics*, Vol. 39(4), pp. 584-601.

OPEC (2011), *Oil Outlook*, Vienne.

OYEJIDE, T.A. et A.O. ADEWUYI (2011), "Enhancing Linkages of Oil and Gas Industry in the Nigerian Economy", *MMCP Discussion Paper*, No. 8.

PERREAU, D. ET J.-R. CHAPONNIÈRE (2011), *L'intensification des relations entre la Chine et l'Afrique. Quelles conséquences pour l'AFD ?* Rapport de synthèse Agence Française de Développement, Paris.

REISEN, H. (2007), "Is China Helping Improve Debt Sustainability in Africa ?", papier présenté à la conférence internationale *Pays émergents et gouvernance globale : nouveaux défis et opportunités*, Juillet 2007, IDDRI, Paris.

RODRIK, D. (2008), "The Real Exchange Rate and Economic Growth", *Brooking Papers on Economic Activity*, Fall, No. 2, pp. 365-412.

ROSENAU-TORNOWA, D., P. BUCHHOLZ, A. RIEMANN et M. WAGNER (2009), "Assessing the Long-term Supply Risks for Mineral Raw Materials—A Combined Evaluation of Past and Future Trends", *Resources Policy*, No. 34.

SAUTMANN, B. (2006), "Friends and Interests: China Distinctive Links with Africa, Centre on China Transnational Relation", *Working paper* No. 12, University of Science and Technology, Hong-Kong.

SEVERINO, J.-M. et O. RAY (2011), *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob, Poche, Paris.

SVEDBER, P. et J.E. TILTON (2006), "The Real, Real Price of Nonrenewable Resources: Copper, 1870-2000", *World development*, 34(3).

TERHEGGEN, A. (2011), "The Tropical Timber Industry in Gabon", *MMCP Discussion paper*.

TEKA, Z. (2011), "Backward Linkages in the Manufacturing Sector in the Oil and Gas Value Chain in Angola", *The Open University MMCP Discussion Paper*.

THE STATE FORESTRY ADMINISTRATION (2009), *People's Republic of China forestry outlook Study*, FAO.

US DEPARTMENT OF ENERGY (2010), *Critical Materials Strategy*.

USGS : <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/>

VARET, J. (2012), Ressources minérales : un état des lieux *Futuribles*, n° 381, pp. 29-54.

WANG, J.Y. (2007), "What Drives China's Growing Role in Africa?", *IMF Working Papers*, FMI, Washington, D.C.

WHITE, A. (2009), "China and the Global Market for Forest Products", *Forest Trends*.

WORLD ALUMINIUM INSTITUTE : www.world-aluminium.org/

WORLD STEEL INDUSTRY : www.worldsteel.org/

WU, W. (2011), *China Steel Industry to Keep Stable Growth in Next Five Years*, China Intercontinental Press (CIP).

WU, Y. (2006), *La Chine et l'Afrique, 1956-2006*, China Intercontinental Press (CIP).

XU, X. (2007), *Chinese NOCs' Overseas Strategy, Background, Comparison and Remarks*, Institute of Public Policy, Rice University, Houston.

XU, XIAOJIE (2007), *Chinese NOCs' Overseas Strategy, Background, Comparison and Remarks*, Institute of Public Policy, Rice University, Houston.

Précédentes publications de la collection

- À SAVOIR N° 1 : La régulation des services d'eau et d'assainissement dans les PED
The Regulation of Water and Sanitation Services in DCs
- À SAVOIR N° 2 : Gestion des dépenses publiques dans les pays en développement
Management of public expenditure in developing countries
- À SAVOIR N° 3 : Vers une gestion concertée des systèmes aquifères transfrontaliers
Towards concerted management of cross-border aquifer systems
- À SAVOIR N° 4 : Les enjeux du développement en Amérique latine
Development issues in Latin America
- À SAVOIR N° 5 : Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne
Demographic transition and employment in Sub-Saharan Africa
- À SAVOIR N° 6 : Les cultures vivrières pluviales en Afrique de l'Ouest et du Centre
Rain-fed food crops in West and Central Africa
- À SAVOIR N° 7 : Les paiements pour services environnementaux
Payments For Ecosystem Services
- À SAVOIR N° 8 : Les accords de libre-échange impliquant des pays en développement ou des pays moins avancés
- À SAVOIR N° 9 : Comment bénéficier du dividende démographique ?
La démographie au centre des trajectoires de développement
How Can We Capitalize on the Demographic Dividend?
Demographics at the Heart of Development Pathways
- À SAVOIR N° 10 : Le risque prix sur les produits alimentaires importés –
Outils de couverture pour l'Afrique
- À SAVOIR N° 11 : La situation foncière en Afrique à l'horizon 2050
- À SAVOIR N° 12 : *Contract Farming in Developing Countries – A Review*
- À SAVOIR N° 13 : Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain :
une approche par la soutenabilité
Methods for the Economic Valuation of Urban Heritage:
A Sustainability-based Approach

- À SAVOIR N° 14 : *Creating Access to Agricultural Finance – Based on a horizontal study of Cambodia, Mali, Senegal, Tanzania, Thailand and Tunisia*
- À SAVOIR N° 15 : *The Governance of Climate Change in Developing Countries*
- À SAVOIR N° 16 : Renforcer la mesure sur la qualité de l'éducation
- À SAVOIR N° 17 : Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement
Managing food price instability in developing countries
- À SAVOIR N° 18 : La gestion durable des forêts tropicales – De l'analyse critique du concept à l'évaluation environnementale des dispositifs de gestion

Qu'est-ce que l'AFD ?

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont 9 dans l'Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2011, l'AFD a consacré plus de 6,8 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 4 millions d'enfants au niveau primaire et de 2 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,53 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an.

www.afd.fr

L'Afrique et les grands émergents

Depuis le début du XXI^e siècle, l'irruption des grands pays émergents – la Chine, l'Inde et le Brésil – transforme profondément le continent africain, et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne.

Y-a-t-il une stratégie globale de la Chine qui, en moins de dix ans, a multiplié son commerce avec l'Afrique par dix et redessiné, grâce à ses investissements, le réseau des infrastructures africaines ?

Comment expliquer le dynamisme des entreprises indiennes, qui, à travers une gamme variée de technologies et grâce à des *business models* frugaux, proposent des alliances d'un type nouveau à leurs partenaires africains ?

Le Brésil est-il réellement porteur d'un modèle alternatif de développement, initié par le Président Lula ?

Comment est ressentie l'arrivée de ces nouveaux partenaires, par les dirigeants et les populations africaines ? Quel est l'impact réel de ces grandes puissances sur le développement africain ?

À travers l'analyse plus approfondie de quelques secteurs porteurs de grands investissements, les hydrocarbures, les mines, la forêt, ce rapport tente d'éclairer les dynamiques à l'œuvre dans ce rapprochement des plaques tectoniques du Sud, asiatiques, latino-américaines et africaines.

AUTEURS

Jean-Raphaël CHAPONNIÈRE

Asia Center

chaponniere@wanadoo.fr

Dominique PERREAU

D.P. Associates

dominique-perreau@club-internet.fr

Patrick PLANE

Directeur du CERDI, CNRS, Université d'Auvergne

patrick.plane@udamail.fr

COORDINATION

Rémi GENEVEY

Directeur de la Stratégie, AFD

geneveyr@afd.fr